

Ce que nous sommes

100%

- impliqués dans l'accélération de la transition énergétique
- indépendants en tant que groupe d'infrastructures ayant son siège en Belgique
- → actifs en Europe et en Amérique latine



Ce que nous faisons pour accélerer la transition énergétique



Notre ambition

Pour le marché
30x30x30

D'ici 2030 offrir une capacité de transport annuel de 30 TWh d'hydrogène et 30 millions de tonnes de CO

Dans nos propres activités



Être climatiquement neutre à 100 % **d'ici 2035**

Notre contribution à la propspérité



Nos talents



Nos investissements dans les infrastructures



Sommaire



Perspectives d'avenir	4
Notre profil: une entreprise engagée	10
Notre raison d'être et stratégie	12
Notre contexte	14
Nos activités	16
Nos services pour accélérer la transitionénergétique	17
Comment nous développons notre infrastructure en un «hub multimoléculaire» dans une optique de décarbonation	18
Notre personnel et notre organisation	20
Notre structure et notre gouvernance	22
Notre processus de gestion des risques	26
Situation financière: informations clés	30
Cadre légal et régulatoire	34
Sécurisation	38
Sur le pont pour une sécurité	10

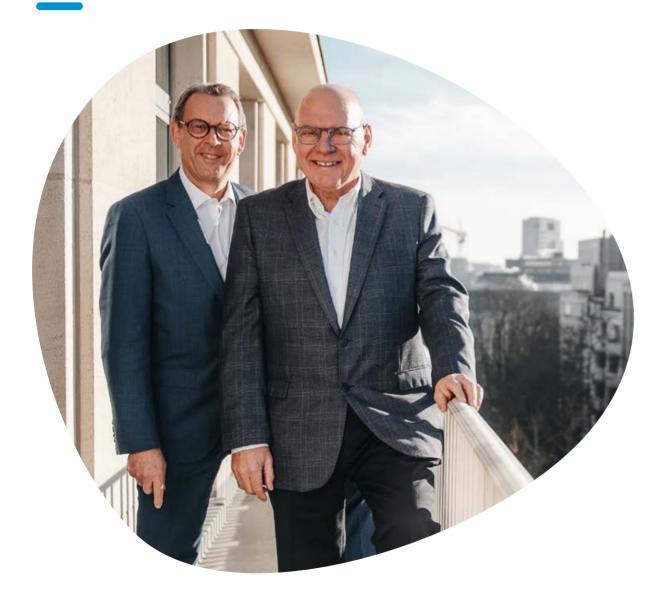
Expansion	46
out donner pour l'infrastructure contribuant décarboner l'Europe	48
a Belgique dans les starting-blocks pourdevenir un hub multimoléculaire	52
Connexion	56
ransport par bateau de l'énergie éolienneet solaire vers l'Europe du Nord-Ouest	58
Situation financière	60
Rapport du commissaire et déclaration 2 des personnes responsables	:03
Glossaire	210





#OneteamOnetarget

Partenaire d'infrastructures essentiel en vue d'accélérer la transition énergétique



Pascal De Buck Administrateur délégué et CEO

Daniël Termont
Président du Conseil d'Administration

2022 a été une année riche en événements, qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir ?

Pascal De Buck Une année terrible pour le peuple ukrainien et la façon dont les gens souffrent de la violence. Nous ne pouvons que souhaiter ardemment que ces souffrances cessent le plus rapidement possible. La situation géopolitique a également chamboulé le marché de l'énergie. Avec un double défi: trouver des solutions à la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe et s'engager résolument sur la voie de la décarbonation à grande échelle.

A quoi ressemble la voie à suivre ?

Daniël Termont II faut passer à la vitesse supérieure. Nous avons intensifié notre stratégie dans cette optique. Notre entreprise a le pouvoir et la mission d'être le partenaire d'infrastructures essentiel dans l'accélération de la transition énergétique. Nous développons des infrastructures d'hydrogène et de CO₂ pour proposer rapidement des solutions de décarbonation. Dans le même temps, nous aidons la société tant que l'approvisionnement en gaz naturel reste nécessaire.

Pascal De Buck Avec l'industrie et nos partenaires, nous sommes passés à la vitesse supérieure. La Belgique est le pays pilote, mais nous explorons également des opportunités dans d'autres pays. La préparation des infrastructures d'hydrogène et de CO₂ dans les pôles industriels de Belgique a progressé à grands pas. Des connexions transfrontalières pour l'hydrogène sont déjà en préparation avec la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. En Allemagne, nous étudions également l'infrastructure connectée à la Belgique pour le CO_2 . Nous sommes en passe de développer les infrastructures d'hydrogène et de CO_2 pour l'économie belge et celle de l'Europe du Nord-Ouest.

Un système multimoléculaire: pourquoi est-ce important?

Pascal De Buck La robustesse d'un marché repose sur la diversification. C'est le constat tiré du contexte géopolitique actuel, nous l'avons également vu pendant la pandémie. Notre force aujourd'hui repose sur la capacité de notre infrastructure à débloquer un large éventail de ressources en gaz naturel. Nous allons continuer à puiser dans cette force dans le futur. Avec des infrastructures d'hydrogène permettant aux consommateurs d'accéder à toutes les options: production locale, à partir des pays voisins, ou des importations d'outre-mer. Idem pour les infrastructures de CO₂: nous envisageons différentes pistes dont l'industrie a besoin, avec le transport en vue de la réutilisation et diverses possibilités d'exportation.

Daniël Termont La diversification par le biais d'apports provenant de la production d'hydrogène avec captage du CO₂ et d'importations d'hydrogène d'outre-mer est

Événements marquants de 2022

24/7 sur le pont pour la sécurité de l'approvisionnement

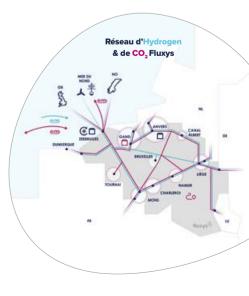
La situation géopolitique a fortement changé la dynamique sur les marchés gaziers et l'orientation des flux en Europe. Tout au long de l'année, nos équipes n'ont rien négligé, dans l'Europe entière, pour assurer la sécurité de l'approvisionnement. La canalisation Interconnector, les flux en provenance de Norvège et les terminaux GNL de Zeebrugge et de Dunkerque ont assuré un approvisionnement maximal du réseau belge. Les fournisseurs ont ainsi pu acheminer des quantités sans précédent de gaz naturel vers les Pays-Bas et l'Allemagne, en plus de l'approvisionnement de la Belgique. La canalisation Transitgas, en Suisse, a également participé à

l'approvisionnement de l'Allemagne. Dans le sud de l'Europe, les canalisations TAP et Desfa en Grèce ont tourné à plein régime pour acheminer des flux supplémentaires nécessaires.

Un système multimoléculaire prend forme

Atteindre la neutralité climatique : il faut pour cela pouvoir faire circuler des flux d'hydrogène et de CO₂. Nous avons accéléré le mouvement avec l'industrie, nos partenaires et les opérateurs voisins. En Belgique, des projets de canalisations et de terminaux pour l'hydrogène et le CO₂ sont en cours de préparation dans une série de pôles industriels, et plusieurs collaborations sur l'infrastructure de l'hydrogène et du CO₂ sont également en cours en Allemagne. Les canalisations TAP

et DESFA en Grèce se préparent également à faciliter le transport de l'hydrogène.







Avec l'industrie et nos partenaires, nous sommes passés à la vitesse supérieure. La Belgique est en passe de développer les infrastructures d'hydrogène et de CO₂ pour son économie et celle de l'Europe du Nord-Ouest.

Pascal De Buck Administrateur délégué et CEO la pierre angulaire de la sécurité d'approvisionnement de demain. L'hydrogène vert provenant de régions où le soleil et le vent sont abondants devra pouvoir être acheminé vers l'Europe. Grâce à une présence plus large en dehors de l'Europe, nous pouvons construire des filières d'importation nécessaires et acheminer de l'hydrogène vers le marché par le biais de nos infrastructures.

Une diversification optimale implique également de se tourner vers l'avenir en adoptant une approche prospective et intégrée du système énergétique. L'électricité produite à partir de sources renouvelables, les molécules neutres en carbone telles que l'hydrogène, la capture et la réutilisation ou l'exportation de CO₂ devraient pouvoir aller de pair de manière optimale. En faisant en sorte que les réseaux de aaz et d'électricité ne fassent au'un. nous serons en mesure de répondre efficacement et durablement aux besoins en énergie et en ressources dans toute leur diversité.

Pourquoi cette solide ambition d'offrir une capacité de transport de 30 TWh d'hydrogène et de 30 millions de tonnes de CO, par an d'ici 2030 ?

Pascal De Buck Le défi climatique est énorme et l'industrie a besoin de solutions pour maintenir l'ancrage local de ses activités et emplois. C'est pourquoi nous avons l'obligation d'être ambitieux. En outre, cette ambition repose sur les piliers grâce auxquels nous créons une valeur durable pour la société et pour l'entreprise.

Daniël Termont La création de valeur durable est un processus continu qui consiste à faire progresser la prise de conscience dans un environnement en mutation. Dans les prochaines années, nous voulons dynamiser davantage notre processus de création de valeur avec l'implication de nos parties prenantes dans une démarche ESG. Une démarche dans laquelle nous nous engageons pleinement.

Il s'agit pour vous du dernier rapport annuel que vous présenterez en tant que président du Conseil d'administration à l'Assemblée générale. Quel bilan tirez-vous de cette période?

Daniël Termont J'ai eu le privilège, pendant 13 ans, de présider le Conseil d'administration de Fluxys. C'était un honneur pour moi de collaborer à la stratégie pendant toute cette période. Au cours de ces années, j'ai vu croître le total du bilan de notre groupe de 4 à 9,4 milliards d'euros. Notre chiffre d'affaires a augmenté de 678 millions d'euros à 1.75 milliard d'euros et notre bénéfice net annuel a évolué de 118 à 349 millions d'euros. Le nombre de collaborateurs est passé de 1059 à 1330. Ce sont des chiffres dont nous pouvons être fiers. Bien que je quitte ma fonction de président, je resterai encore membre de nos organes de gestion pendant un moment. J'espère pouvoir mettre mon expérience à profit pour continuer de contribuer à la période passionnante que vit notre entreprise. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes avec qui j'ai travaillé ces dernières années, et en particulier les CEO Walter Peeraer et Pascal De Buck, pour la collaboration agréable et fructueuse et je souhaite bonne chance à mon successeur.



Dans les prochaines années, nous voulons dynamiser davantage notre processus de création de valeur avec l'implication de nos parties prenantes dans une démarche **ESG.** Une démarche dans laquelle nous nous engageons pleinement.

Daniël Termont Président du Conseil d'Administration

Nouvelle infrastructure: actuellement pour le gaz naturel et prête pour l'hydrogène

Compte tenu de la nouvelle situation en matière d'approvisionnement en Europe, il importait également d'agir rapidement pour les nouvelles infrastructures nécessaires. En Belgique, nous avons tout préparé pour la première phase de la construction de la canalisation Zeebrugge-Opwijk: la section Desteldonk-Opwijk. Cela augmentera notre capacité de transport de gaz naturel vers l'intérieur des terres



depuis Zeebrugge. En même temps, la conduite est une première étape dans l'accélération de la transition énergétique: elle pourra être mise en service immédiatement pour transporter de l'hydrogène dès que le marché sera prêt. D'ici la fin de 2023, nous mettrons en service le tronçon de canalisation Desteldonk-Opwijk.

En Allemagne, le remplacement d'une partie de l'infrastructure TENP a été préparé. Le nouveau tronçon de canalisation renforce la sécurité d'approvisionnement et pourra également être utilisé pour l'hydrogène dès le basculement du marché.

Partenaire du terminal GNL au

Avec l'investisseur institutionnel EIG, Fluxys est devenu partenaire à 80% de GNL Quintero, le plus grand terminal d'importation de GNL du Chili. La transition énergétique est une priorité au Chili, qui s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de production



d'hydrogène vert à partir d'une énergie solaire et éolienne abondante. Le terminal GNL de Quintero est un facteur clé de la sécurité de l'approvisionnement dans le centre du Chili, et l'infrastructure soutient la stratégie de décarbonation du pays en facilitant la croissance du marché des énergies renouvelables et l'abandon du charbon.

Comment changerez-vous le monde?

Mettre tout en œuvre et être innovants pour contribuer à la construction d'une société climatiquement neutre. C'est le message de notre campagne multimédia avec laquelle nous avons poursuivi assidûment notre chasse aux talents.



Avec succès: presque 150 nouveaux collègues sont venus renforcer notre équipe. Se sentir rapidement chez soi fait toute la différence. C'est pourquoi nous offrons un accueil chaleureux dans le cadre d'un processus d'intégration innovant.

Un pas en avant vers notre propre neutralité climatique

Notre engagement en tant que groupe: être climatiquement neutre dans nos propres activités d'ici 2035. La première étape consiste à réduire de moitié nos

émissions de gaz à effet de serre dans nos activités en Belgique d'ici 2025 par rapport à 2017. En 2022, nous avons atteint ce cap pour les émissions de méthane dans notre activité de transport et de stockage. Dans l'activité GNL, 3 regazéificateurs à eau de mer supplémentaires en cours de construction permettront de réduire les émissions du terminal de Zeebrugge.

Renforcement de la coopération avec l'Allemagne

Lors du sommet énergétique germano-belge qui s'est déroulé à Zeebrugge début 2023, les deux pays ont convenu de renforcer leur coopération dans le domaine de l'énergie. L'élément clé de cette coopération est la mise en place d'un corridor de canalisations pour faciliter le transport d'hydrogène entre la Belgique et l'Allemagne.

Renforcement des liens avec Open Grid Europe

En mars 2023, Fluxys est devenu

partenaire à hauteur de 24% d'Open Grid Europe (OGE), le plus grand gestionnaire de réseau de transport en

Allemagne. Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie de Fluxys visant à devenir le partenaire infrastructurel incontournable dans l'accélération de la transition énergétique. Fluxys Belgium et OGE sont tous deux des pionniers en matière de solutions de décarbonation et collaborent pour que l'infrastructure transfrontalière de l'hydrogène soit prête d'ici 2028. En ce qui concerne le CO₂, les deux entreprises unissent leurs forces pour mettre en place une colonne vertébrale de transport du CO₂ de l'Allemagne vers le stockage permanent en mer d'ici 2030, en passant par la Belgique.





Notre raison d'être et stratégie



Shaping together a bright energy future

Nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert pour les générations futures. Personnes, industries et société, nous avons tous besoin d'énergie pour nous développer et prospérer. Fluxys répond à ce besoin en transportant l'énergie

dans son infrastructure. Nous acheminons du gaz naturel tout en ouvrant la voie au transport d'hydrogène, de biométhane ou de tout autre vecteur énergétique neutre en carbone ainsi que du CO₂, dont nous visons à faciliter le captage, l'utilisation et le stockage.

composition to the total total

L'écosystème énergétique est complexe, et la demande croissante en énergie au service du progrès humain, associée à un besoin mondial de rendre l'énergie plus durable, représentent un défi qui requiert la mobilisation de tous. Redessiner le système énergétique n'est pas un exercice simple. Nous pouvons y arriver si nous travaillons tous ensemble. Together fait référence à tous nos partenaires: collaborateurs, actionnaires, partenaires industriels, clients, citoyens, autorités publiques et tous les acteurs du système énergétique. Chez Fluxys, nous sommes persuadés que notre réussite repose sur cette collaboration.



Bright: c'est avec optimisme que nous osons affirmer que notre infrastructure, grâce à sa capacité de transporter des gaz verts tels que l'hydrogène ou le biométhane ainsi que du CO₂, jouera un rôle considérable dans la transition vers un avenir énergétique neutre en carbone pour tous.



Le mot future comporte une notion de responsabilité. Grâce à nos atouts uniques en tant qu'entreprise d'infrastructures, nous nous devons de contribuer à un avenir plus vert pour les générations futures.

Regarder la vidéo sur notre raison d'être [lien vers youtube purpose movie]



Notre stratégie



Regarder la vidéo sur notre stratégie [lien vers youtube video stratégie NL]







I,



Notre contexte





Dynamique du marché

Le marché européen du gaz naturel en 2022 a subi les conséquences de la réduction progressive de l'approvisionnement en gaz russe par canalisation. Un nouvel équilibre entre l'offre et la demande s'est établi au cours de l'année: d'une part, les imports de GNL (gaz naturel liquéfié) ont fortement augmenté, d'autre part, la demande en gaz naturel a diminué significativement, conséquence notamment d'une hausse importante des prix.

L'infrastructure de Fluxys a joué un rôle important dans les nouvelles configurations d'énergie nécessaires à la reprise du gaz russe acheminé par pipeline, tant pour l'Allemagne que pour l'Europe du Sud.

Politique climatique et transition énergétique

En 2022, en réponse aux problèmes d'approvisionnement du gaz naturel, la politique européenne a à la fois pris des mesures pour améliorer la sécurité d'approvisionnement, à court terme, par exemple en imposant le niveau de gaz en stock avant l'hiver, mais aussi pour accélérer la transition énergétique. Différentes initiatives législatives du Green Deal européen ont été approuvées entre-temps, mais le paquet «Décarbonisation des marchés du gaz et de l'hydrogène» n'est pas encore finalisé.

Ce paquet devrait proposer un cadre légal et régulatoire européen pour les molécules neutres en carbone, telles que l'hydrogène, le biométhane et le méthane synthétique, aux côtés de l'électricité renouvelable, dans le système énergétique de demain. La technique du captage et de la réutilisation ou du stockage de CO_2 serait également reconnue comme faisant partie des multiples solutions à combiner pour atteindre l'objectif de neutralité climatique.

Plusieurs pays européens, dont la Belgique, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, ont adopté ou mis à jour une stratégie hydrogène ambitieuse, parfois avec des objectifs concrets de production d'hydrogène et/ou des mécanismes de support afin de stimuler cette production

L'innovation

Pour donner forme à la transition énergétique, des technologies innovantes devront être déployées à grande échelle le plus rapidement possible, selon différents axes: tant au niveau de la production des sources d'énergie renouvelables et bas carbone que dans le mode de transport et de stockage.

Par exemple, l'industrie mise pleinement sur l'élaboration et le développement de technologies innovantes pour la production d'hydrogène. Cet hydrogène peut ensuite être directement utilisé ou servir de composant de base pour d'autres produits dérivés comme le méthane synthétique et le méthanol synthétique. Ces vecteurs d'énergie synthétiques peuvent aussi être produits grâce à du ${\rm CO_2}$ capté dans l'industrie, ce qui met en place des processus de production innovants et circulaires ayant une empreinte neutre en carbone, voire négative.

Les molécules pour un avenir neutre en carbone devront être transportées et stockées. Fluxys Belgium met dès lors tout en œuvre pour que ce soit possible, à l'aide d'un plan pour la réutilisation des infrastructures existantes et pour de nouvelles infrastructures au service de la transition énergétique.







Nos activités







Transport

24.000 km

canalisations de gaz en exploitation

Terminalling

380 TWh/an

capacité de regazéification de GNL avec des terminaux en Belgique, en France, en Grèce et au Chili

☐ Stockage

7.610 GWh

stockage souterrain de gaz en Belgigue

Nos services pour accélérer la transition énergétique



Services pour le gaz naturel & le biométhane

- → Nous transporterons le gaz naturel aussi longtemps que cela sera nécessaire
- → Nous veillons à ce que les infrastructures soient en accès libre et connectées au plus grand nombre possible de ressources afin de soutenir la sécurité d'approvision-
- Nous aidons ainsi la société à effectuer la transition vers une énergie et des matières premières neutres en carbone. Nous pouvons déjà transporter une grande quantité de biométhane neutre en carbone.

Transport

Stockage

Terminalling

La connexion avec différentes sources et marchés voisins, la flexibilité de l'offre de services et la disponibilité de l'équipe commerciale, cela fait toute la différence en ces temps de turbulences et de situation de marché difficile.

Services pour l'hydrogène

- → Nous apportons aux clients de l'hydrogène bas carbone comme énergie et matière première
- Nous veillons à ce que les infrastructures soient en accès libre et connectées au plus grand nombre possible de ressources afin de soutenir la sécurité d'approvisionnement
- → C'est ainsi que nous contribuons à la décarbonation de l'industrie, de la production d'électricité et du secteur des transports

Transport

Terminalling

QQ

Avec l'hydrogène bas carbone, nous pouvons ramener les émissions de notre entreprise à un niveau zéro émission nette.

Services pour le CO

- → Nous acheminons le CO₂ vers des sites de réutilisation ou des installations pour l'exporter vers un stockage permanent
- → Nous fournissons des infrastructures en accès libre qui offrent le plus grand nombre possible d'options de transport
- → Nous aidons donc aussi l'industrie qui capte le CO, à se décarboner

Transport

Terminalling

Heureux de travailler avec Fluxys pour le transport du CO. Nous pouvons désormais déployer plus rapidement notre technologie de captage de CO, et viser le zéro émission nette.

Notre ambition: fournir d'ici 2030 une capacité de transport de 30 TWh d'hydrogène et 30 millions de tonnes de CO₂ par an

Les clients que nous citons ont préféré rester anonymes pour des raisons commerciales





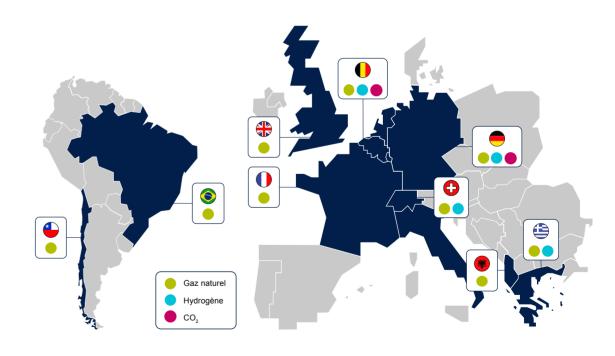
Comment nous développons notre infrastructure en un hub multimoléculaire dans une optique de décarbonation



Avec nos infrastructures, nous jetons les bases du futur. Aujourd'hui, nous les utilisons pour transporter du gaz naturel qui, en tant que combustible fossile à faible taux d'émission, assure la sécurité énergétique dans le cadre de la transition vers une société neutre en carbone.

Là où le marché est prêt à effectuer sa transition écologique, Fluxys est également dans les starting-blocks. Prêt pour le passage à un avenir énergétique hybride dans lequel les molécules neutres en carbone, l'électricité renouvelable et le captage et la réutilisation ou le stockage du CO, se complètent de manière optimale.

La transition énergétique se déroule différemment selon les pays et les continents. Sa montée en puissance et son rythme dépendent fortement des particularités climatiques, économiques et industrielles, entre autres.





Notre personnel et notre organisation



Nos résultats et notre succès sont le fruit de l'engagement et les talents de nos collaborateurs. Le défi consiste à préparer l'organisation et les collaborateurs aux enjeux de demain dans un paysage en évolution. Pour ce faire, nous mettons en place des stratégies qui permettent aux collaborateurs de s'adapter à la nouvelle façon de travailler et qui contribuent à la réussite de notre transformation.

Nous devenons une communauté ouverte et autodidacte d'équipes interconnectées ayant un objectif commun et partagé: assurer la réussite de notre stratégie, être le partenaire d'infrastructures essentiel en vue d'accélérer la transition énergétique. Toutes les équipes collaborent pour transformer les futurs défis en nouvelles opportunités.

Faire évoluer en permanence la politique de développement et de formation

Notre politique de développement et de formation se concentre sur l'apprentissage actif afin de s'assurer que les employés disposent des connaissances et des compétences nécessaires. L'offre de formation évolue continuellement pour toujours être en ligne avec les besoins de l'entreprise et comprend un mix varié

d'outils d'apprentissage. Fluxys applique le principe «bottom-up»: il est attendu des membres du personnel qu'ils prennent eux-mêmes les rênes de leur développement et de leur carrière. À cet effet, ils sont soutenus par leurs supérieurs.

Aligner le développement des compétences sur la stratégie de l'entreprise

Par le biais de notre gestion des performances, des trajets de développement et d'un processus annuel de révision des talents, nous souhaitons aligner les compétences de nos collaborateurs sur les besoins de l'entreprise afin que celle-ci puisse évoluer, innover et mener à bien sa stratégie axée sur la transition énergétique. C'est dans le même esprit que nous stimulons la mobilité interne et accordons la priorité à des candidats internes pour de nouvelles fonctions ou appels à candidatures. Le développement international de Fluxys offre aussi aux collaborateurs des opportunités d'évolution de carrière.

Cycle annuel de gestion des performances

Grâce au cycle de gestion des performances, nous traduisons chaque année les objectifs de l'entreprise en objectifs personnels. Cela se fait aux différents niveaux de l'entreprise, en concertation constructive. Au cours de l'année, ces objectifs font l'objet d'un dialogue régulier entre les collaborateurs et leurs responsables. Une culture ouverte du retour d'information est à la base de

ce dialogue, qui trouve un complément formel dans les entretiens de performance et d'évaluation.

Planification du personnel: examen annuel des talents

Sur la base des objectifs d'entreprise, Fluxys établit, dans un examen annuel des talents, ses besoins futurs en personnel afin de déterminer dans notre planification du personnel les compétences dont elle a besoin aujourd'hui et dont elle aura besoin demain.

Implication dans la stratégie d'entreprise

Fluxys est un employeur attractif. L'entreprise attache une grande importance à la familiarisation de son personnel avec le contexte et les défis de l'entreprise. C'est ce qui permet de renforcer leur engagement autour de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'entreprise. Par le biais de plusieurs canaux, nous fournissons des efforts particuliers afin que les collaborateurs comprennent mieux les changements dans le monde de l'énergie, la manière dont l'entreprise adapte sa stratégie et ses objectifs en fonction de ces changements, et ce que ces objectifs signifient pour chacun.

Approche du recrutement tournée vers l'avenir

Nous voulons que notre offre en tant qu'employeur donne un sens au travail en échange du dynamisme, des compétences et de l'expertise des travailleurs. Notre raison d'être est l'axe central pour trouver la bonne adéquation entre notre entreprise et les futurs collaborateurs.

Pour garantir un accueil performant des nouveaux collègues, nous avons lancé un processus de recrutement plus court et un processus d'intégration innovant en 2022, comprenant notamment une nouvelle application d'accueil et des sessions Meet&Greet pour encourager de manière optimale l'implication et l'interaction.

Promouvoir la diversité

Fluxys encourage la diversité sans appliquer de quotas de discrimination positive. Notre politique du personnel se base sur les compétences des personnes. L'ouverture à d'autres réalités, aux idées d'autres personnes et aux différences individuelles est une exigence fondamentale attendue de chaque collaborateur.

Dialogue social constructif

Un climat social serein est essentiel à la cohésion au sein de l'entreprise et au développement des activités. C'est pourquoi Fluxys mène un dialogue social transparent et constructif avec l'ensemble du personnel et les partenaires sociaux.

Via notre communication relative à l'«Employer Branding», nous encourageons la diversité et la complémentarité des profils afin que les candidats d'origines, d'opinions ou préférences différentes se sentent les bienvenus.



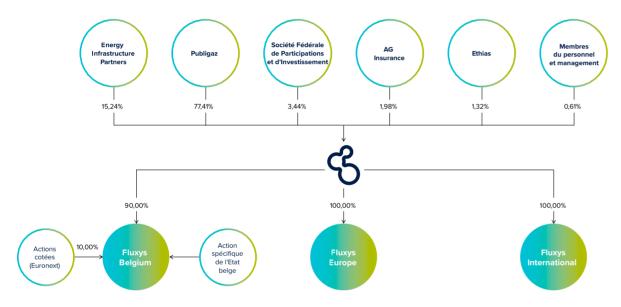




Notre structure et notre gouvernance



Nos actionnaires



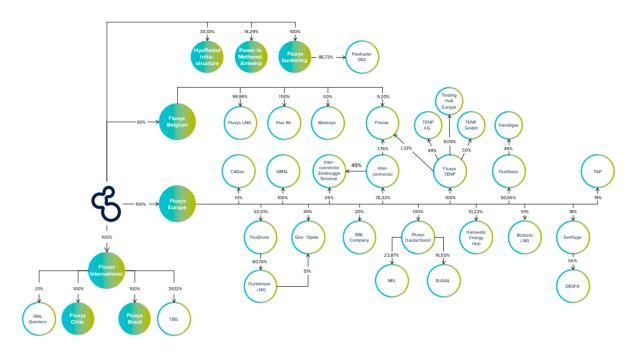
Actionnariat au 29 mars 2023

Le 21 février 2023, la CDPQ a renoncé à la totalité de sa participation dans Fluxys, dont l'actionnariat se compose depuis lors comme suit.

- Publigaz gère les intérêts des communes belges dans Fluxys;
- Energy Infrastructure Partners (EIP) est un gestionnaire d'actifs basé en Suisse qui se concentre sur les investissements à long terme dans des projets d'énergie renouvelable à grande échelle et de haute qualité, ainsi que dans des infrastructures énergétiques critiques;
- AG Insurance est une compagnie d'assurance belge qui fait partie du groupe d'assurance international Ageas;

- Ethias est un groupe d'assurance belge dont les actionnaires sont l'État fédéral, la Région wallonne, la Région flamande et la société coopérative EthiasCo;
- la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) est un holding fédéral belge créé pour gérer, pour le compte de l'État belge, les participations dans des entreprises publiques et privées qui revêtent un intérêt stratégique et économique pour le pays;
- depuis 2012, les membres du personnel et le management du groupe Fluxys ont eu plusieurs fois la possibilité de devenir actionnaires de Fluxys.

Notre structure



Structure simplifiée du groupe Fluxys au 29 mars 2023

Notre gouvernance

Approche de la durabilité

Notre raison d'être Shaping together a bright energy future (façonner ensemble un avenir énergétique radieux) crée de la valeur à tout niveau. D'année en année, elle prend de plus en plus forme. En outre, la création de valeur durable de Fluxys en tant qu'entreprise d'infrastructures essentielle dans la transition énergétique est encore plus scrutée en 2022.

Ainsi, l'ambition stratégique d'accélérer la transition énergétique est plus fermement ancrée dans le modèle d'entreprise. C'est une ambition plurielle pour répondre aux besoins énergétiques de la société dans une phase de transition, construire une infrastructure multimoléculaire comprenant des connexions transfrontalières et explorer de nouvelles filières énergétiques vertes.

La filiale Fluxys Belgium rend compte de son approche en matière de création de valeur durable conformément aux normes de la Global Reporting Initiative et fait un premier pas vers le reporting ESG dans son rapport annuel intégré 2022.

Aspects légaux

Fluxys est soumise au droit belge et applique donc les principes de gouvernance d'entreprise dans son mode de fonctionnement, y compris le traitement approprié des conflits d'intérêts potentiels et la mise en place et le fonctionnement du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération.

Code éthique

En outre, Fluxys a élaboré un code éthique qui énonce les principes d'intégrité, d'éthique et les règles de conduite applicables à tous les travailleurs de l'organisation.

Évolution de la composition du Conseil d'administration en 2022

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2022, les mandats d'administrateur de Pascal De Buck, François Fontaine, Andries Gryffroy et Daniël Termont ont été renouvelés pour une période de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2028. Le mandat d'administrateur de Claude Grégoire a été renouvelé pour une période d'un an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2023.



23



Abdellah Achaoui, coopté par le Conseil d'administration avec effet au 26 janvier 2022, a été nommé définitivement administrateur par la même assemblée générale ordinaire, et son mandat a également été renouvelé pour une période de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2028.

Patrick Côté, coopté par le Conseil d'administration avec effet au 23 septembre 2020, a également été nommé définitivement administrateur par la même assemblée générale ordinaire pour un mandat qui prendrait fin après l'assemblée générale ordinaire de 2023. Patrick Côté a démissionné de son poste d'administrateur avec effet au 21 février 2023.

Enfin, l'assemblée générale ordinaire a nommé Gianni Infanti et Koen Van den Heuvel comme administrateurs, en remplacement respectivement de Renaud Moens et Jos Ansoms, pour un mandat de 6 ans, qui prendra fin après l'assemblée générale ordinaire de 2028.

Roland Dörig et Tim Marahrens ont été cooptés par le Conseil d'administration avec effet au 21 février 2023, après avis du Comité de nomination et de rémunération, en remplacement respectivement de Patrick Côté et d'André Boulanger, démissionnaires à la même date, pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2028. La prochaine assemblée générale devrait décider de leur nomination définitive.

Commissaire

L'assemblée générale ordinaire a décidé, sur proposition du Conseil d'administration et après avis du Comité d'audit, de renouveler le mandat d'EY Bedrijfsrevisoren SRL, représenté par Wim Van Gasse SRL, représenté en permanence par Wim Van Gasse, pour une période de trois ans.

Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2025 et pour une rémunération indexée de 121 397 €/an.

Pour son mandat de commissaire du groupe Fluxys SA, EY a reçu une rémunération de 567 340 € en 2022.

En outre, EY a également effectué d'autres missions pour un montant total de 66 037 \in .

Composition des organes d'administration au 29 mars 2023

Conseil d'administration

- Daniël Termont, président du Conseil d'administration
- Claude Grégoire, vice-président du Conseil d'administration
- Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO
- · Abdellah Achaoui
- Roland Dörig
- François Fontaine
- · Andries Gryffroy
- Gianni Infanti
- Ludo Kelchtermans
- Tim Marahrens
- Josly Piette
- · Koen Van den Heuvel

Le secrétariat du Conseil d'administration est assuré par Nicolas Daubies, Dpt. Director Group General Counsel & Company Secretary.

Comité d'audit

- · Gianni Infanti, Président du Comité d'audit
- Ludo Kelchtermans
- Tim Marahrens
- Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO (invité avec voix consultative)

Le secrétariat du Comité d'audit est assuré par **Nicolas Daubies**, Dpt. Director Group General Counsel & Company Secretary.

Comité de nomination et de rémunération

- Ludo Kelchtermans, président du Comité de nomination et de rémunération
- Roland Dörig
- Gianni Infanti
- Koen Van den Heuvel
- Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO (invité avec voix consultative)

Le secrétariat du Comité de nomination et de rémunération est assuré par Anne Vander Schueren, Director Human Resources.

Management Team

La management team est chargée de la gestion quotidienne et de la gestion opérationnelle de l'entreprise. La management team fait également des propositions d'investissement au Conseil d'administration dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

- Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO
- Arno Büx, Chief Commercial Officer
- Christian Leclercq, Chief Financial Officer
- Peter Verhaeghe, Chief Technical Officer

Le secrétariat de la management team est assuré par Nicolas Daubies, Dpt. Director Group General Counsel & Company Secretary. La Management Team est assistée par une Extended Management Team composée comme suit:

- Nicolas Daubies, Dpt. Director Group General Counsel & Company Secretary
- Ben De Waele, Director Affiliates
- Raphaël De Winter, Director new energy solutions
- Anne Vander Schueren, Director Human Resources
- Leen Vanhamme, Director Transformation & Sustainability
- Erik Vennekens, Director Digital



Ben De Waele, Arno Büx, Leen Vanhamme, Peter Verhaeghe, Pascal De Buck Anne Vander Schueren, Nicolas Daubies, Erik Vennekens, Raphaël De Winter, Christian Leclercq

5 24 Sommaire Perspectives d'avenir Notre profil Situation financière Sécurisation Expansion Connexion Situation financière





Notre processus de gestion des risques



Enterprise Risk Management

Le système de gestion des risques de l'entreprise (Entreprise Risk Management, ERM) de Fluxys SA identifie les risques qui peuvent avoir une conséquence sur l'entreprise, les personnes et l'environnement à court, moven et long terme.

Le système de gestion des risques est basé sur la norme ISO 31000. La gestion des risques est intégrée dans la stratégie, les décisions commerciales et les activités de l'entreprise. Le système de gestion des risques examine l'impact de ces risques sous différents angles: nous analysons non seulement l'impact des risques sur la création de valeur, la performance opérationnelle et la réputation de Fluxys, mais prenons également en compte l'impact sur les personnes et l'environnement. Les évaluations des risques sont effectuées à court. moyen et long terme, ce qui permet également de gérer rigoureusement les risques liés au changement climatique.

Acteurs dans le processus

Toutes les filiales ayant Fluxys comme actionnaire de contrôle identifient, analysent et évaluent les risques propres à leur domaine et décrivent la manière dont les risques sont gérés. Les directions de ces filiales répertorient les principaux risques, les contrôles et les mesures de mitigation. Le Comité d'audit examine chaque année l'ensemble des principaux risques, contrôles et mesures de mitigation.

Le département Risk coordonne et soutient le processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en appliquant une approche systématique. Ce système est approuvé par le Comité d'audit.

Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel.

Processus de contrôle interne

Le modèle de contrôle interne utilisé pour gérer nos risques et effectuer des contrôles au sein des filiales ayant Fluxys comme actionnaire de contrôle est le modèle dit des 3 lignes ou 3 lines model.

Première liane

- · Les fonctions de contrôle de première ligne sont les départements eux-mêmes.
- Les départements sont responsables de leurs risques et veillent à mettre en œuvre des contrôles et des mesures efficaces.

Deuxième liane

- Les fonctions de contrôle de deuxième ligne se composent des collaborateurs Risk, des collaborateurs Compliance, et (pour certains aspects) des départements Finance, Sécurité, Santé et Environnement, et Sécurité informatique.
- Elles donnent des directives aux fonctions de contrôle de première ligne concernant la gestion des risques, le respect de la réglementation, des directives et des règles internes, le suivi du budget ainsi que la sécurité du personnel, des installations, des systèmes informatiques et des informations.

Troisième liane

- En tant que fonction de contrôle de troisième ligne indépendante, l'Audit interne est responsable du contrôle des processus d'entreprise.
- · L'Audit interne effectue des audits basés sur les risques afin de vérifier l'efficacité et la performance du système interne de contrôle et des processus. Le département réalise également des audits de conformité afin de garantir l'application des directives et processus de manière cohérente.

Apercu des principaux risques

Risques régulatoires et liés au marché

- Toute modification du cadre régulatoire pourrait avoir un impact significatif sur les activités, les résultats et la position financière de Fluxys
- Baisse à long terme de la demande de gaz naturel en Europe en raison de la transition énergétique: risque qu'une partie de l'infrastructure de Fluxys ne puisse plus être valorisée et/ou que des investissements soient nécessaires pour en assurer la pérennité

Mesures

- Planning d'investissement avec des projets visant à réaliser les objectifs de décarbonation et à reconfigurer progressivement le réseau existant en un composant d'un système énergétique neutre en carbone
- Suivi du marché en adaptant continuellement les services existants et/ou en développant les nouveaux services dont le marché a besoin, à des prix compétitifs
- La technologie numérique permet d'optimiser ou de réorganiser les modèles et processus d'entreprise existants afin de gérer de plus grands volumes de réservations à court terme de la manière la plus automatisée possible
- Investissements hors Europe dans des régions où la demande de gaz naturel continue de croître et dans des infrastructures ou des projets qui soutiennent la transition énergétique

Risques géopolitiques

Les actifs de Fluxys sont principalement situés en Europe. Les événements géopolitiques peuvent avoir une influence sur le marché européen

Mesures

Les développements géopolitiques sont suivis de près et s'ils ont une influence sur les flux d'approvisionnement vers l'Europe, des scénarios alternatifs seront élaborés pour répondre de manière optimale aux besoins d'approvisionnement grâce à nos infrastructures

Risques industriels

- Les incidents industriels et certains cyberincidents peuvent occasionner des dégâts aux infrastructures de Fluxys, mettre des personnes en danger et causer des indisponibilités avec une conséquence sur la continuité de notre service et causer des pertes financières.
- Émissions de carbone susceptibles d'avoir un impact financier

Mesures

- Les filiales de Fluxys responsables de l'exploitation des infrastructures prennent des mesures préventives, détectives et réactives pour en garantir une exploitation sûre et fiable et gérer les risques qui y sont liés
- · Dans toutes les entités opérationnelles, la sécurité des systèmes critiques est contrôlée conformément à la directive européenne NIS sur la cybersécurité. Par ailleurs, des programmes d'information et de formation des employés sur la cybersécurité sont en cours. Ils vont de pair avec la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures techniques et de tests pour s'entraîner à répondre aux cyberattaques
- Objectif de neutralité climatique dans ses propres activités d'ici 2035

Risques liés au projet

Retards dans les projets, dépassements de budget et risques associés aux projets de reprise et d'exécution

Mesures

- Analyse des risques et suivi
- Contrôle strict de l'avancement des projets, audits par des tiers





Risques financiers

- Risque de contrepartie (risque de concentration et solvabilité)
- Modification des conditions du marché des capitaux (risque de liquidité)
- Risques de change et de taux d'intérêt

Mesures

- Suivi financier des contreparties en examinant leurs créances, leur solvabilité, liquidité et leur réputation
- Assurances
- Garanties des fournisseurs et clients
- La politique menée par Fluxys, qui vise à maintenir son accès privilégié au capital par la mise en place de lignes de crédit appropriées et confirmées, un réseau solide de banques et d'investisseurs, et des paramètres financiers solides pour la position de crédit de l'entreprise font de Fluxys une contrepartie fiable pour les banques
- Couverture et suivi des risques de change et de taux d'intérêt

Risques de corruption

Corruption avec pour conséquence un impact négatif sur la réputation commerciale et/ou les résultats financiers de l'entreprise

Mesures

- Les membres du personnel de Fluxys sont soumis au code éthique du Groupe, au règlement du travail, aux conventions collectives de travail et aux procédures spécifiques
- Les fournisseurs sont soumis aux conditions d'achat, reprenant des dispositions spécifiques en matière de corruption
- Processus de contrôle pour s'assurer que les clients, fournisseurs, agents, consultants, etc. respectent les règles anti-corruption et anti-subornation
- Contrôles internes spécifiques suivis d'un audit interne au moins tous les deux ans

Risques de violation des droits humains

Violation des droits humains avec pour conséquence un impact négatif sur la réputation commerciale et/ou les résultats financiers de l'entreprise

Mesures

- Envers les collaborateurs : dispositions du code éthique, du règlement du travail, des conventions collectives de travail et de procédures spécifiques
- Envers les fournisseurs: dispositions relatives aux droits humains dans les conditions d'achat

Risque lié à la gestion du capital humain

L'incapacité d'attirer, de retenir et d'assurer l'avenir des talents dans un environnement en mutation

Mesures

Mesures

- Faire évoluer en permanence la politique de développement et de formation
- Aligner le développement des compétences sur la stratégie de l'entreprise
- Planification du personnel pour identifier les besoins futurs
- Approche du recrutement tournée vers l'avenir

Risque de manque de diversité

Un manque de diversité du personnel peut conduire à une organisation d'entreprise qui ne dispose pas des compétences, des talents et de l'expérience nécessaires

Une politique en matière d'égalité des chances qui encourage la diversité en promouvant l'équité, le mérite, l'évolution personnelle, l'équilibre entre vie

professionnelle et vie privée et la co-responsabilité

Conséquences de la guerre en Ukraine

Depuis le début de la guerre en Ukraine, plusieurs sanctions ont été prises contre la Russie et la Biélorussie, ainsi que contre des entreprises russes et biélorusses. Dans ce contexte, le groupe Fluxys n'est pas actif sur le marché russe et n'a pas d'investissements dans des entreprises russes. Le groupe Fluxys ne constate donc aucun indice de perte de valeur.

Dans le cadre de ses activités, le groupe Fluxys traite avec des entreprises russes conformément aux réglementations européennes et nationales en matière de gaz et respecte pleinement le régime des sanctions.

Fluxys LNG et Fluxys Deutschland sont les entreprises du groupe les plus exposées aux flux de gaz russe dans le cadre de contrats à long terme. Pour Fluxys LNG, il n'y a pas de changement dans les flux réguliers ou les paiements jusqu'à présent. Pour Fluxys Deutschland, les contrats à long terme en cours ont été résiliés depuis le 1er janvier 2023 et la capacité ainsi libérée est disponible sur le marché. Cela peut occasionner une réduction temporaire de la contribution économique de Fluxys Deutschland, mais le cadre régulatoire est tel que les revenus autorisés de l'entreprise sont maintenus à terme.

En l'état actuel des choses, le résultat net de Fluxys est, de manière générale, peu sensible à une baisse de volumes, la grande majorité des activités du groupe étant régulées. En fonction de l'évolution de la guerre et de la durée et de l'ampleur des sanctions, le groupe Fluxys peut temporairement être confronté à des effets négatifs sur les recettes de trésorerie si les clients ne paient pas les capacités réservées.







Situation financière: informations clés



Principaux chiffres financiers 2022 (consolidés)

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Produits des activités ordinaires	1.739.777	1.136.297
EBITDA*	989.145	809.533
EBIT*	497.009	394.558
Résultat net	349.358	247.094
Bilan (en milliers d'euros)	31.12.2022	31.12.2021
Investissements de la période en immobilisations corporelles	158.456	100.886
Total des immobilisations corporelles	5.036.033	5.213.095
Capitaux propres	3.881.970	3.607.949
Endettement financier net *	1.597.819	2.320.786
Total du bilan consolidé	9.367.942	8.042.330
Ratios financiers	2022	2021
Solvabilité: Quotient de (i) l'endettement financier net* et (ii) de la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net*	29%	39%
Couverture des intérêts: Quotient de (i) la somme des FFO* et dépenses d'intérêts et (ii) des dépenses d'intérêts	21,0	10,2
Endettement financier net*/RAB étendue*: Quotient de (i) l'endettement financier net et (ii) de la RAB étendue	26%	37%
FFO*/endettement financier net*: Quotient (i) des FFO et (ii) de l'endettement financier net	85%	26%
RCF*/endettement financier net*: Quotient (i) du RCF et (ii) de l'endettement financier net	73%	17 %
Indicateurs	31.12.2022	31.12.2021
RAB * (en Mio €)	6.230,6	6.343,1
Transport	2.941,1	2.925,9
Stockage	228,0	228,8
Terminalling de GNL (en Belgique)	305,7	303,0
Autres investissements corporels hors RAB* (en Mio €)	2.755,7	2.885,3





^{*} Voir glossaire p. 211



Fluxys SA - Résultats 2022 (consolidés)

Périmètre de consolidation

Les principaux changements durant l'année comptable 2022 peuvent être résumés de la façon suivante:

- Acquisition d'une participation minoritaire (20%) dans GNL Quintero (à travers une participation de 25% dans Condor Energy Holdings III, qui détient indirectement une participation de 80% dans GNL Quintero). GNL Quintero est consolidée par la méthode de la mise en équivalence, avec un impact sur le résultat du groupe à partir du 2ème semestre 2022.
- Création de Fluxys Chile (100%), qui étudie d'autres possibilités de développement commercial au Chili sans impact significatif sur les comptes consolidés.
- La participation dans HEH via Fluxys Germany Holding GmbH a diminué de 1,13 % sans impact significatif sur les comptes consolidés.
- La participation dans Boostheat, a été vendue à HBR Investment Group.

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du groupe Fluxys, y compris l'évolution des actifs et passifs régulatoires, a fortement augmenté: 1.739,8 Mio € en 2022 contre 1.136.3 Mio € en 2021.

Cette augmentation est principalement liée à l'évolution des activités de transport de gaz: en Angleterre (+67,2 Mio €), en Belgique (+325,9 Mio €), en Allemagne (+54,7 Mio €) et en Suisse (+57,2 Mio €).

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit:

- 900,3 Mio € générés par les activités de transport, stockage, terminalling et par d'autres activités complémentaires en Belgique, soit 51,8 % du total des produits ordinaires, et
- 839,4 Mio € générés par les activités hors de la Belgique, soit 48,2 % du total des produits ordinaires.

FRI

Le groupe Fluxys a généré un EBIT de 497,0 Mio € en 2022, soit une augmentation de 102,4 Mio € par rapport à 2021 (394,6 Mio €). Cette hausse provient principalement de la contribution accrue du segment International suite aux ventes réalisés.

Résultat net

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 349,4 Mio \in en 2022 contre 247,1 Mio \in en 2021, soit une augmentation de 102,3 Mio \in .

La part de Fluxys dans le résultat net s'élève à 263,3 Mio € en 2022 contre 194,3 Mio € en 2021, ce qui représente une augmentation de 69,0 Mio €.

Cette évolution reflète l'évolution au niveau de l'EBIT.

Investissements dans des projets d'infrastructure

En 2022, le groupe Fluxys a continué à investir dans des infrastructures dans ses trois activités de base (transport, stockage et terminalling GNL). Les investissements en Belgique (105,5 Mio €) concernent principalement la maintenance des installations et pour une partie, l'augmentation de la capacité de regazéification tandis que les investissements corporels hors Belgique (53,0 Mio €) concernent essentiellement les installations en Allemagne mais également BBL et Interconnector.

Participations financières

Le principal investissement du groupe Fluxys en 2022 représente la prise de participation dans GNL Quintero.

Fluxys SA – Résultats 2022 (selon les normes belges)

Le résultat net de Fluxys s'élève à 151.270 k€, contre 149.724 k€, l'année précédente. Le résultat de la société est constitué essentiellement de dividendes versés par Fluxys Belgium et par Fluxys Europe.

Si la proposition d'affectation du résultat est acceptée par l'Assemblée générale, le dividende brut total s'élèvera à 143.653k€ pour l'exercice 2022, soit une augmentation de 3,2% par rapport à l'année 2021.

Perspectives 2023

Sur la base des informations disponibles à ce jour, il est extrêmement difficile d'estimer l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie. Sur la base de la situation telle qu'elle est actuellement connue du public, de la nature essentielle des activités de l'entreprise et de son cadre régulatoire dans certains pays, l'impact sur le résultat consolidé du groupe Fluxys en 2023 en raison de la guerre, des mesures et des évolutions du marché qui ont suivi, reste difficile à prévoir (Voir «Notre gestion des risques - Impact de la guerre en Ukraine», p. 29).









Cadre légal et régulatoire



Europe

Depuis le 3 mars 2011, le marché européen du gaz naturel est réglementé par le troisième paquet législatif européen sur l'énergie:

- La directive 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel et abrogeant la directive 2003/55 /CE (3e directive gaz);
- Règlement (CE) n° 715/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel et abrogeant le règlement (CE) n° 1775/2005 (2e règlement Gaz);
- Règlement (CE) n° 713/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 instituant une Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (règlement ACER).

Fin 2021, la Commission a publié une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des règles communes pour les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène ainsi qu'une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelables et de l'hydrogène. La finalisation et l'adoption de ces textes est attendue pour fin 2023. Ils devraient permettre de créer un cadre régulé pour le marché européen du gaz renouvelable et de l'hydrogène, similaire au cadre existant pour le gaz naturel.

Nouveaux règlements européens adoptés en 2022 dans le contexte de crise énergétique européenne en 2022

Dans le contexte du marché gazier en 2022, plusieurs textes ont été adoptés au niveau européen pour assurer la sécurité d'approvisionnement de l'Union européenne et de ses Etats membres. Il s'agit de:

- Règlement (UE) 2022/1032 du Parlement européen et du Conseil du 29 juin 2022 modifiant les règlements (UE) 2017/1938 et (CE) no 715/2009 en ce qui concerne le stockage de gaz; à noter que Fluxys Belgium a été certifiée fin 2022 en tant que gestionnaire d'installation de stockage conformément à l'article 2 de ce règlement.
- Règlement (UE) 2022/2576 du Conseil du 19 décembre 2022 renforçant la solidarité grâce à une meilleure coordination des achats de gaz, à des prix de référence fiables et à des échanges transfrontières de gaz.
- Règlement (UE) 2022/2578 du Conseil du 22 décembre 2022 établissant un mécanisme de correction du marché afin de protéger les citoyens de l'Union et l'économie contre des prix excessivement élevés.

L'un des objectifs de ces différents règlements européens est de veiller à une utilisation optimisée des infrastructures de gaz naturel en vue de contribuer à la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel. Le groupe Fluxys supporte cet objectif et a apporté les adaptations nécessaires aux contrats régulés en vue de transposer les différentes mesures prévues par ces règlements.



Fixation des tarifs

Général

Un code de réseau relatif aux tarifs (TAR-NC) a été adopté par le règlement (UE) N° 2017/460 de la Commission européenne le 16 mars 2017. Il vise à harmoniser les méthodes de design tarifaire pour le transport du gaz en Europe et fixe diverses exigences en matière de publication de données et consultation sur les tarifs. Ce code a été implémenté pour la première fois pour la période tarifaire actuelle (2020-2023 en Belgique) et le sera de nouveau pour la détermination des tarifs de la prochaine période régulatoire (2024-2027 en Belgique).

Le groupe Fluxys se compose d'entités régulées (Fluxys Belgium, Fluxys LNG, Fluxys Deutschland & Fluxys TENP, DESFA), d'entités exemptées de régulation pendant une certaine période (Dunkerque LNG, TAP), d'entités sous un modèle marchand (Interconnector, BBL Company) et pour finir, d'entités non régulées (FluxSwiss, GMSL et GNL Quintero). TBG au Brésil fonctionne selon un système réglementé inspiré du modèle de l'UE.

Principes

Principe de revenus des activités de transport/ stockage dans les entités régulées au sein de l'UE

Le transport est une activité à tarifs réglementés au sein de l'UE. Le stockage de gaz, ainsi que les activités de terminalling le sont aussi en Belgique. Le principe de base de la régulation prévoit que les revenus doivent être tels qu'ils couvrent les coûts éligibles et permettent aux actionnaires d'obtenir un rendement équitable (en fonction des capitaux propres régulés alloués et, généralement, du rendement des obligations d'État). À cet effet, les revenus doivent être fixés en tenant compte des éléments suivants:

- Charges opérationnelles (inclus les charges pour des nouveaux investissements):
- Amortissements autorisés (inclus les amortissements pour des nouveaux investissements);
- Coûts de la dette (inclus les coûts pour des nouveaux investissements); et
- Marge équitable aux actionnaires (inclus la marge pour des nouveaux investissements).

Explication des revenus régulés

La régulation prévoit des périodes régulatoires d'une durée déterminée (par exemple, 4 ans en Belgique et en Grèce, 5 ans en Allemagne). Avant que la période régulatoire ne commence, le gestionnaire de réseau de transport (GRT) soumet un budget couvrant la période régulatoire ou une année de référence est prise (charges opérationnelles, amortissements autorisés, coûts de la dette et marge équitable).

En outre, la quantité de capacités vendues par an (Q) est estimée. Ensuite, le tarif unitaire (T) est calculé en divisant la somme des revenus budgétés – en prenant en considération les éventuelles utilisation ou dotation du compte de régularisation et une éventuelle «inter TSO compensation» (en Allemagne uniquement) – par la somme des capacités vendues estimées au cours de la période. Ce tarif doit être appliqué à l'ensemble des contrats avec des clients au cours de la période convenue (tarif unique par service régulé). Lorsque la demande de capacités excède la capacité offerte au marché (congestion), des primes d'enchères sont générées. Ces primes sont allouées, conformément au code de réseau, dans un compte de régularisation spécifique qui est destiné à supporter des investissements et les tarifs futurs.

Par ailleurs, il est probable que les chiffres réels d'un exercice comptable diffèrent des montants budgétés pour le calcul tarifaire. C'est pourquoi un décompte est réalisé chaque année. Les chiffres réels sont à ce moment-là comparés à ceux autorisés et les écarts définis sont transférés vers / depuis le compte de régularisation (le mécanisme et le timing d'utilisation de ce compte de régularisation est différent dans les régulations applicables dans chaque pays).

Par exemple, si les revenus facturés aux clients (recettes), calculés en multipliant les quantités effectivement vendues par le tarif applicable, sont supérieurs aux revenus régulés autorisés (la somme des coûts réels à couvrir - les éléments susmentionnés), le surplus doit être transféré des bénéfices et pertes vers le crédit du compte de régularisation (en tant que dettes régulatoires). Ce surplus peut s'expliquer par plusieurs raisons, par exemple (liste non exhaustive):

- Frais opérationnels en baisse (en Belgique et Grèce);
- Éléments basés sur la quantité de gaz effectivement transportée;
- Capacités vendues.

Par contre, si les revenus facturés aux clients (recettes) sont inférieurs à la somme des coûts réels à couvrir, le déficit sera comptabilisé au débit du compte de régularisation (en tant que créances régulatoires) en IFRS.

Par conséquent, les bénéfices et pertes ne comprendront que les revenus régulés autorisés (revenus facturés (recettes) plus/moins les mouvements du compte de régularisation).

Certains régulateurs distinguent les coûts opérationnels gérables de ceux non gérables. Les coûts opérationnels gérables sont les coûts qui peuvent être contrôlés par l'entreprise, contrairement aux coûts non gérables dont l'évolution dépasse le contrôle de l'entreprise.

Comme mesure incitative, une partie ou la totalité de la différence entre le montant budgété et le montant réel des coûts opérationnels gérables peut être allouée à la marge et l'autre partie est affectée au compte de régularisation.

De plus, le groupe Fluxys achète et vend des matières premières (gaz) à des fins d'équilibrage. L'équilibrage est le fait de vendre et d'acheter du gaz de sorte que le réseau reste dans des limites opérationnelles sûres. Cette activité est totalement régulée.

Principe de revenu des activités de terminalling dans les entités régulées au sein de l'UE

La régulation s'applique aux activités de terminalling de la même manière que pour les activités de transport / stockage. Cependant, certains investissements peuvent être rémunérés via un modèle de taux de rendement interne (comme c'est le cas en Belgique).

Le traitement des différences entre les chiffres autorisés et les chiffres réels est similaire à celui décrit précédemment pour les activités de transport / stockage. Tous les coûts opérationnels de l'activité de terminalling sont considérés comme non gérables en Belgique.

Entités exemptées et régulations pour les interconnexions

Dans certains pays, le régulateur offre sous certaines conditions une dérogation à la régulation pour une durée déterminée. Ces dérogations encouragent de nouveaux investissements dans les infrastructures de transport / stockage / terminalling en permettant la conclusion de contrats à long terme avec des affréteurs intéressés. C'est le cas de TAP, de Dunkerque LNG et de BBL Company VOF jusqu'en novembre 2022, et c'était le cas également pour Interconnector jusqu'à septembre 2018. Toutefois, à l'issue de la période de dérogation, la régulation s'applique telle que décrite ci-dessus.

Les entités comme Interconnector ou BBL Company VOF sont soumises à une régulation spécifique aux interconnecteurs, comme un modèle marchand. Dans ce modèle, les principes généraux d'un marché régulé doivent être respectés, mais, les entités bénéficient d'une certaine flexibilité commerciale, entre autres concernant les revenus à générer. Par exemple, le bénéfice net d'Interconnector est plafonné; si le bénéfice net dépasse le plafond, le surplus est considéré comme une dette régulatoire envers le marché. Le plafond est établi pour une certaine période et peut être revu par le régulateur si les entités démontrent que ce plafond ne leur permet pas de couvrir les coûts opérationnels, les amortissements et la marge équitable pour les actionnaires.

Revenus non régulés

Actuellement, le marché du gaz naturel n'est pas régulé en Suisse. Par conséquent, les revenus de FluxSwiss relatifs à la fourniture de capacités pour le transport de gaz ne sont pas soumis au règlement européen.

Outre des services de mise à disposition de capacités, le groupe Fluxys offre également des services supplémentaires de support opérationnel via GMSL. Ces services ne sont pas régulés et leurs prix dépendent des contrats et de l'environnement de marché.









Sur le pont pour une sécurité d'approvisionnement maximale



La situation géopolitique a fortement changé la dynamique sur les marchés gaziers et l'orientation des flux en Europe. Nos équipes ont tout mis en œuvre tout au long de l'année pour assurer la sécurité d'approvisionnement dans toute l'Europe. En collaboration avec les gestionnaires de réseaux de transport voisins, elles ont trouvé des moyens de maximiser la capacité physiquement disponible en fonction des nouvelles configurations énergétiques.



Flux en quantité vers la Belgique

- → Habituellement, les flux de la canalisation Interconnector vont vers le Royaume-Uni en hiver et vers la Belgique en été.
- → En 2022, le gaz naturel a transité en abondance vers la Belgique tout au long de l'année: 169 TWh au total, soit la plus grande quantité depuis 2015.

2 Terminal GNL de Dunkerque

Volumes supplémentaires vers la France et la Belgique

- → En collaboration avec ses clients de longue date, le terminal GNL de Dunkerque a prévu des fenêtres de déchargement supplémentaires pour permettre à un plus grand nombre de navires d'accoster. Les équipes ont également réussi à accroître la capacité d'exportation du terminal.
- → 75 TWh ont été acheminés en France à partir du terminal, soit plus de deux fois plus qu'en 2021.
- → Quant aux flux à destination de la Belgique, ils ont été trois fois supérieurs à ceux de 2021: 69 TWh.
- → Pour la période 2023-2025, le terminal a vendu la capacité restante de 40 TWh par an.



3 BBL

Des flux tout aussi importants vers l'Europe continentale

→ Comme pour la canalisation Interconnector, la canalisation BBL a également acheminé d'importants volumes du Royaume-Uni vers l'Europe continentale: près de 40 TWh, soit environ 100 fois plus qu'en 2021.

4 Fluxys Belgium Volumes records vers l'Allemagne et les Pays-Bas

- → Le réseau belge a confirmé une fois encore son rôle de plaque tournante énergétique, avec la zone de Zeebrugge comme point d'accès important tant pour le gaz naturel via pipeline que le GNL par bateau.
- → Dans la zone de Zeebrugge, des flux particulièrement importants ont été enregistrés en provenance de Norvège, du Royaume-Uni, de France et du terminal GNL qui, avec ses clients de longue date, a fourni des fenêtres de déchargement supplémentaires pour permettre à un plus grand nombre de navires d'accoster.
- → Les fournisseurs ont pu acheminer des quantités sans précédent vers les Pays-Bas et l'Allemagne, en plus de l'approvisionnement de la Belgique par le biais du réseau belge. Comparaison avec 2021: treize fois plus pour l'Allemagne (256 TWh) et plus de deux fois plus pour les Pays-Bas (145 TWh)
- → En Belgique, nous avons également tout préparé pour la première phase de construction de la canalisation Zeebrugge-Opwijk: la section Desteldonk-Opwijk. Cela augmentera la capacité de transport de gaz naturel vers l'intérieur des terres depuis Zeebrugge. En même temps, la conduite est une première étape dans l'accélération de la transition énergétique: elle pourra être mise en service immédiatement pour transporter de l'hydrogène dès que le marché sera prêt. D'ici la fin de 2023, le tronçon de canalisation Desteldonk-Opwijk sera mis en service.



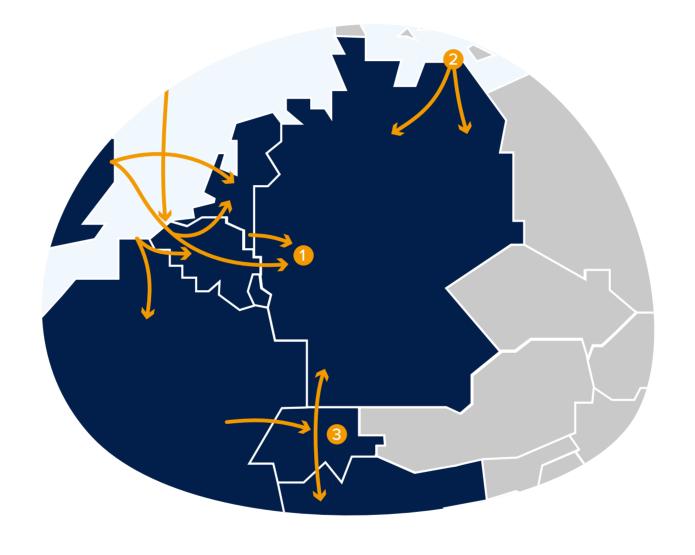
41



1 Fluxys TENP

Acteur majeur de la sécurité de l'approvisionnement en Allemagne

- → L'infrastructure TENP a apporté un soutien fondamental à la sécurité de l'approvisionnement en Allemagne.
- → Depuis l'ouest, l'infrastructure TENP a importé des volumes particulièrement importants via la Belgique (158 TWh)- et les Pays-Bas (149 TWh)
- → 17 TWh ont été acheminés via TENP en Allemagne à partir du sud, par le biais de la canalisation Transitgas en Suisse
- → Au cours de l'année, le système TENP a également transporté 33 TWh vers le sud, en direction de la Suisse
- → Par ailleurs, les préparatifs ont été effectués en vue du remplacement d'une partie de l'infrastructure de TENP. Le nouveau tronçon de canalisation renforcera la sécurité de l'approvisionnement, devrait être progressivement mis en service en 2024-2025 et pourra être utilisé pour l'hydrogène dès le basculement du marché.



2 Fluxys Deutschland Canalisations NEL et EUGAL prêtes pour assurer l'approvisionnement à partir de terminaux GNL flottants

- → En Allemagne, plusieurs projets ont été lancés en 2022 à un rythme accéléré pour amener du GNL afin de remplacer le gaz par canalisations provenant de Russie et de l'acheminer dans le pays via des terminaux GNL flottants (unités flottantes de stockage et de regazéification FSRU).
- → Des préparations ont été faites pour que les canalisations NEL et EUGAL puissent transporter le gaz naturel à l'intérieur des terres à partir de plusieurs FSRU's via Lubmin. La première FSRU a été mise en service en janvier 2023 et une deuxième devrait être opérationnelle d'ici la fin 2023.
- → En outre, les pipelines NEL et EUGAL transportent également du gaz naturel du nord-ouest vers l'est et le sud de l'Allemagne et vers la Tchéquie.

FluxSwiss La canalisation Transitgas: un

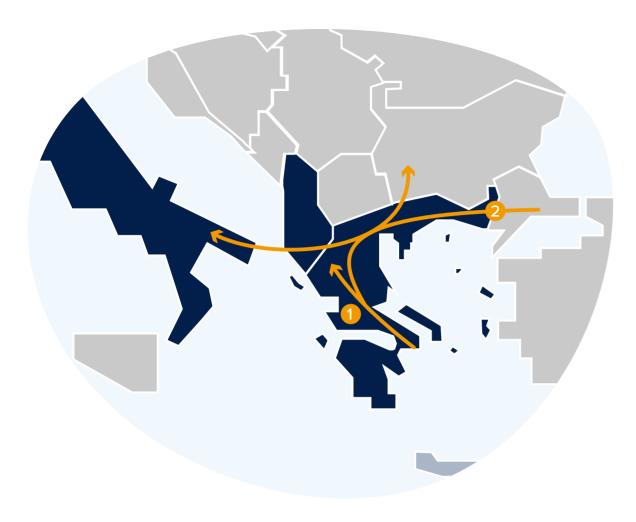
rôle clé entre le nord et le sud

- → La canalisation Transitgas a de nouveau joué son rôle d'infrastructure essentiel entre le nord et le sud, avec des quantités extraordinaires acheminées à partir de France.
- → En fonction de la situation de l'offre et de la demande en Allemagne et en Italie, la canalisation fait circuler le gaz naturel vers le sud ou vers le nord.











Réaction rapide avec du GNL supplémentaire

- → DESFA est partenaire à hauteur de 20% dans le projet de terminal GNL flottant à Alexandroupolis et la décision finale d'investissement pour l'installation a été prise au début de l'année 2022. La mise en service de la FSRU est prévue pour fin 2023, début 2024.
- → En guise d'alternative immédiate pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en Grèce et en Bulgarie, DESFA a affrété un terminal flottant de stockage de GNL disposant d'un poste d'amarrage au terminal GNL de Revithoussa.
- → DESFA a ainsi fourni 60% d'importations de GNL de plus que l'année précédente et le transit vers la Bulgarie a triplé.



Flux vers l'Europe en hausse de 40 %

- → Le Trans Adriatic Pipeline (TAP) a augmenté les flux vers l'Europe d'environ 40 %, par rapport à 2021, pour les porter à 126 TWh.
- → À l'horizon 2026, la capacité de la canalisation sera augmentée d'environ 14 TWh par an.

 Cela s'explique par la réponse positive et contraignante suite à la consultation du marché portant sur l'intérêt pour une capacité supplémentaire dans la canalisation. TAP prévoit de réaliser une nouvelle consultation contraignante en 2023 portant sur l'intérêt pour une capacité supplémentaire.



Désormais également connectée à l'approvisionnement futur en GNL

- → La canalisation TBG permet d'accéder à la production de gaz naturel en Bolivie et au Brésil pour les principales zones de consommation du Brésil.
- → Depuis 2022, la canalisation est également connectée aux futurs approvisionnements en GNL via le terminal GNL flottant développé par New Fortress Energy à Santa Catarina.



- → Le terminal GNL de Quintero est un facteur clé de la sécurité de l'approvisionnement dans le centre du Chili. L'infrastructure soutient la stratégie de décarbonation du pays en favorisant la reprise du marché des énergies renouvelables et la sortie du charbon.
- → Le terminal joue un rôle prépondérant dans la sécurité de l'approvisionnement pendant la période hivernale: en juin 2022, l'installation a injecté jusqu'à 158 GWh par jour dans le réseau.









Tout donner pour l'infrastructure contribuant à décarboner l'Europe



Belgique

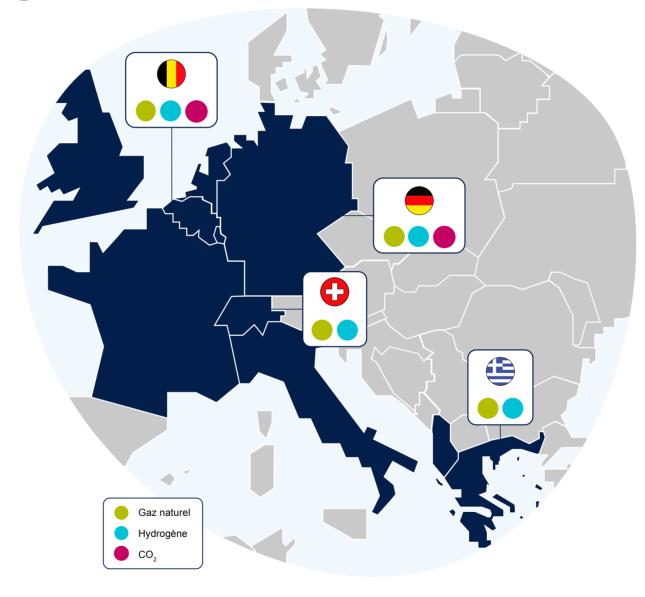
Fluxys est en passe de développer les infrastructures d'hydrogène et de ${\rm CO_2}$ en Belgique au service de l'économie nationale et de l'Europe du nord-ouest: voir «La Belgique dans les starting-blocks pour devenir un hub multimoléculaire », p. 52.

Suisse

Transitgas et FluxSwiss étudient le rôle central que pourra jouer la canalisation Transitgas à l'avenir dans le transit d'hydrogène vert importé via le sud de l'Europe à partir d'Afrique du Nord. Ces flux de transit ouvrent également la voie aux quantités d'hydrogène dont la Suisse aura besoin.

Grèce

En Grèce, DESFA travaille à une proposition d'infrastructure de transport nécessaire pour relier l'offre et la demande en hydrogène. La proposition constitue le point de départ d'un réseau d'hydrogène en pleine expansion en Grèce et dans les pays voisins.



Allemagne

En Allemagne, Fluxys TENP et Fluxys Deutschland participent activement, au sein de l'association des gestionnaires de réseaux de transport de gaz FNBGas, à l'approche à long terme du développement de l'infrastructure de transport de l'hydrogène sur le continent.

En collaboration avec le gestionnaire de réseau de transport GASCADE, Fluxys développe AquaDuctus: un projet de canalisation offshore pour transporter l'hydrogène vert produit dans les parcs éoliens de la mer du Nord jusqu'à la côte continentale allemande. Le projet prévoit une dorsale sous-marine dans laquelle l'hydrogène provenant de différentes plateformes de production peut être rassemblé et à laquelle d'autres flux internationaux d'hydrogène en mer du Nord peuvent se connecter.

Fluxys Belgium et le gestionnaire de réseau de transport Open Grid Europe (OGE) collaborent pour que l'infrastructure transfrontalière soit prête à assurer l'acheminement d'hydrogène de la Belgique vers l'Allemagne d'ici 2028.

Concernant le transport de CO₂, Fluxys Belgium collabore tant avec le gestionnaire de réseau Open Grid Europe qu'avec le producteur d'énergie Wintershall DEA. L'objectif est de mettre en place, d'ici 2030, l'infrastructure transfrontalière qui permettra d'acheminer le CO₂ de l'industrie allemande vers du stockage permanent en mer, en passant par la Belgique.





Infrastructures d'hydrogène et de CO₂: un doublé gagnant

Procédés industriels pour lesquels l'hydrogène est la meilleure solution –

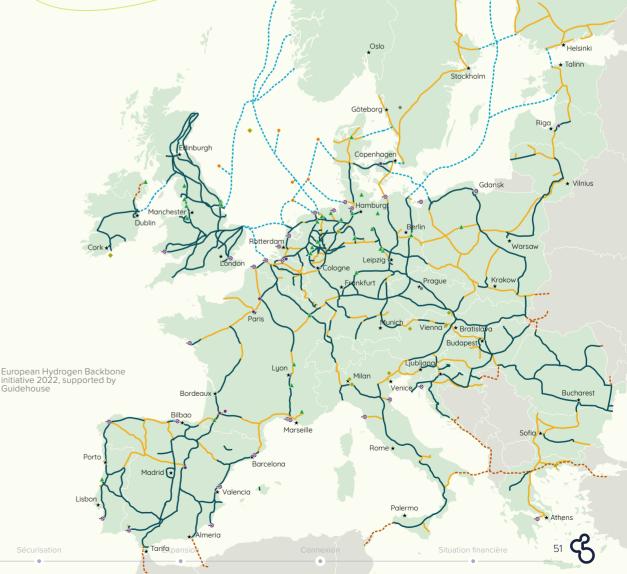
Lorsqu'il s'agit de trouver le meilleur équilibre entre la sécurité d'approvisionnement, l'impact sur le climat et le coût, l'hydrogène est le choix évident pour de nombreuses entreprises. En outre, une série de processus industriels nécessitent des températures élevées pour lesquelles l'électricité (renouvelable) n'est pas envisageable. Le raccordement de ces industries à des sources d'hydrogène leur permet de passer à la meilleure alternative neutre en carbone. Il en va de même pour les industries utilisant des matières premières à forte intensité en carbone.

Procédés industriels générant intrinsèquement des émissions de

CO₂ – La technologie du captage et de l'utilisation ou du stockage de CO₂ est considérée comme essentielle pour réduire les émissions de CO₂ et créer des pôles pour la réutilisation circulaire du CO₂ dans la production de biocarburants neutres en carbone, par exemple. Cette technologie est particulièrement importante pour la préservation de secteurs difficiles à décarboner dont les processus industriels génèrent des émissions de CO₂. Proposer le transport du CO₂ capté vers des destinations de réutilisation ou de stockage est un élément clé de cette solution.

Intégrée dans la colonne vertébrale européenne de l'hydrogène

Depuis 2020, les entreprises du groupe Fluxys collaborent dans cette optique avec d'autres entreprises d'infrastructures au sein de l'initiative European Hydrogen Backbone. Entre-temps, l'initiative a évolué vers un plan commun visant à développer une infrastructure hydrogène spécifique dans 28 pays européens. En 2022, l'initiative s'est étendue à un réseau de 53 000 km de canalisations prévues pour 2040 qui réutilisera en grande partie l'infrastructure existante.





La Belgique dans les starting-blocks pour devenir un hub multimoléculaire





Compte tenu des évolutions du cadre juridique et régulatoire, nous mettons tout en œuvre en Belgique pour convertir notre réseau en un système multimoléculaire dans lequel nous transporterons de l'hydrogène et d'autres molécules neutres en carbone en plus du gaz

naturel et du biométhane, conformément à la demande industrielle. Nous fournissons ainsi à l'industrie un outil puissant pour réduire les émissions de CO_2 à grande échelle et soutenir durablement l'activité économique et l'emploi.

Premières infrastructures de transport d'hydrogène/CO₂ en 2026

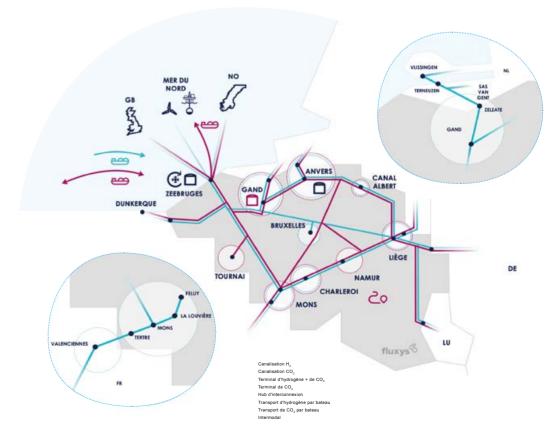
Notre approche consistant à prévoir, en Belgique, les infrastructures hydrogène et CO_2 nécessaires se concrétise, en collaboration avec nos clients, les pouvoirs publics, des opérateurs voisins, les gestionnaires de réseau de distribution et d'autres partenaires. Conformément aux besoins du marché, nous souhaitons que les premières conduites d'hydrogène et/ ou de CO_2 soient prêtes à être utilisées en Belgique d'ici la mi-2026. Tout est mis en œuvre pour prendre les décisions d'investissement nécessaires en ce sens.

Nous développons des infrastructures à partir de pôles industriels et établissons des connexions entre ceux-ci et les pays voisins. Nous construisons ainsi la colonne vertébrale structurelle nécessaire et jetons les bases d'un rôle durable de la Belgique en tant que plaque tournante de l'hydrogène et du CO₂ au service de l'économie de la Belgique et de l'Europe du Nord-Ouest.

Projets de terminalling pour l'hydrogène et le CO₂

Fluxys collabore avec différents partenaires en Belgique sur des projets visant à offrir la plus grande diversification et optionnalité possible pour l'hydrogène et le CO₂. L'objectif est de donner accès aux consommateurs d'hydrogène à la production locale ou à partir des pays

voisins, ou des importations d'outre-mer. Idem pour le CO_2 : nous envisageons différentes pistes dont l'industrie a besoin, avec le transport en vue de la réutilisation et diverses possibilités d'exportation.



Aperçu des infrastructures d'hydrogène et de CO₂ en Belgique

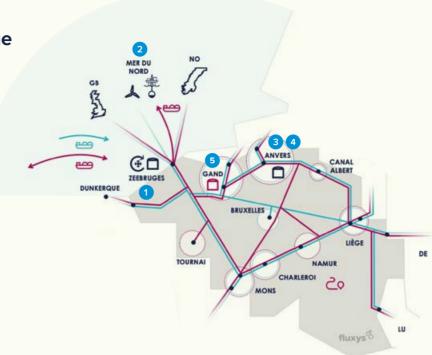
Première infrastructure d'importation 2026



Hub multimoléculaire de Zeebrugge

- Terminal en libre accès
- · Importation d'hydrogène ou de dérivés et injection dans le réseau d'hydrogène pour le transport en Belgique et dans les pays voisins
- Réception du CO₂ capté depuis le réseau de CO₂ avec double option d'exportation:
- liquéfaction, stockage intermédiaire et chargement sur des navires qui le transporteront vers un stockage permanent en mer
- transfert vers un pipeline offshore pour le transport vers un stockage permanent en mer
- État: études préparatoires





Canalisation CO.

Terminal d'hydrogène + de CO. Terminal de CO.

Hub d'interconnexion

Transport d'hydrogène par bateau

Transport de CO, par bateau







Conduite CO₂ offshore en mer du Nord

- Canalisation en libre accès
- Projet avec Equinor
- Canalisation de près de 1.000 km pour l'exportation de CO₂ depuis Zeebrugge vers un stockage permanent en mer du Nord
- Capacité de 20-40 millions de tonnes de CO₂ par an
- État: Étude de faisabilité
- Calendrier proposé: mise en service avant 2030









Antwerp@C CO2 Export Hub

- Terminal en libre accès
- Projet de Fluxys Belgium avec Air Liquide
- Terminal multimodal destiné à recevoir le CO₂ à le liquéfier, à le stocker de manière temporaire et à le charger sur des navires le transportant vers un stockage permanent en mer
- Capacité jusqu'à 10 millions de tonnes de CO, par an
- État: ingénierie et conception
- · Calendrier proposé: mise en service 2026





4 fluxys^含 **ADVARIO**

Terminal d'importation d'ammoniaque vert à Anvers

- Terminal en libre accès
- Projet de Fluxys Belgium avec Advario Stolthaven Antwerp et Advario Gas Terminal
- Terminal d'importation d'ammoniaque vert: l'ammoniaque vert comme matière première et carburant neutre en carbone, et éventuellement aussi la conversion de l'ammoniaque vert en hydrogène vert pour le transport dans le réseau d'hydrogène
- État: Étude de faisabilité

· Calendrier proposé: mise en service 2027









Ghent Carbon Hub

- Terminal en libre accès
- Projet de Fluxys Belgium avec Arcelor Mittal Belgium et North Sea Port
- Terminal multimodal destiné à recevoir le CO₂, à le liquéfier, à le stocker de manière temporaire et à le charger sur des navires le transportant vers un stockage permanent en mer.
- Capacité jusqu'à 6 millions de tonnes de CO, par an
- État: Étude de faisabilité
- Calendrier proposé: mise en service 2028





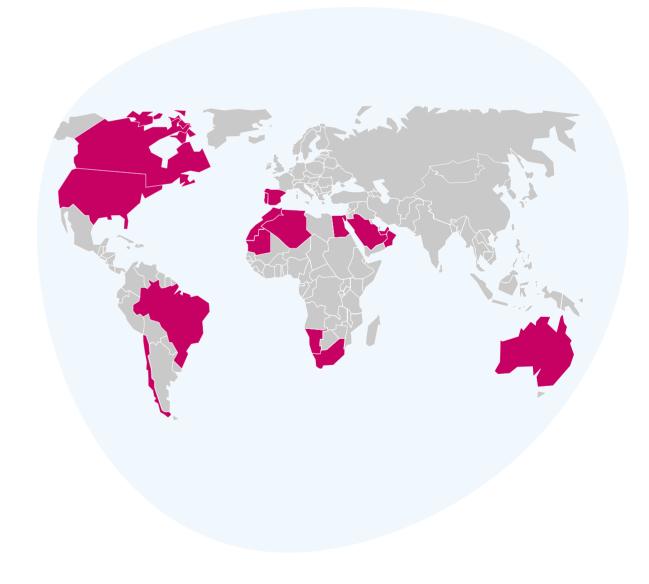


Transport par bateau de l'énergie éolienne et solaire vers l'Europe du Nord-Ouest



Un marché européen de l'hydrogène robuste se doit de rester ouvert à un maximum de sources. C'est pourquoi, avec Fluxys, nous visons une infrastructure proposant un large potentiel de diversification.
Une infrastructure permettant non seulement de débloquer la production locale sur le continent mais aussi d'ouvrir le potentiel énergétique de la mer du Nord.

Nous étudions également les chaînes logistiques qui nous permettent de combler le fossé qui nous sépare des pays et des régions où l'énergie solaire et éolienne est abondante et d'où l'hydrogène vert ou ses dérivés peuvent être acheminés par bateau jusqu'en Europe du Nord-Ouest. C'est la raison pour laquelle nous unissons nos forces au sein de la coalition pour l'importation d'hydrogène avec le port d'Anvers-Bruges, DEME, ENGIE, EXMAR et WaterstofNet.









Etats financiers consolidés en IFRS	64
Renseignements de caractère général concernant la société	64
Bilan consolidé	65
Compte de résultat consolidé	67
Etat consolidé du résultat global	68
Renseignements de caractère général concernant la société	69
Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	71
Notes	74
Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital	74
Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS	74
Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations	74
Note 1d. Date d'autorisation de publication	75
·	75
·	
Note 2. Principes et méthodes comptables	76
•	
Note 6. Instruments financiers	171
Note 10. Evénements postérieurs à la clôture	190
Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges	191
1. Bilan	192
2. Compte de résultats	194
·	
·	
5. Impôts sur le résultat	197
6. Bilan Social	198
6.1 Etat des personnes occupées	
6.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice	201
6.3 Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice	202

Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables203
Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés
Déclaration des personnes responsables
Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 209
Glossaire
Pertinence des ratios financiers publiés (voir 'Situation financière : informations clés', p. 31)
Autres investissements corporels hors RAB 211 Charges financières nettes 211 Dépenses d'intérêts 211 EBIT 211 EBITDA 211 Endettement financier net 212 FFO 212 RAB 212 RAB étendue 212 RCF 212



Etats financiers consolidés en IFRS

Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination et siège social. Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

Activités du groupe. Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier a essentiellement pour activités le transport et le stockage de gaz naturel ainsi que les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz1, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure essentiellement les activités qui se situent à l'étranger.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

Bilan consolidé

Bilan consolidé		En	milliers d'euros
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
I. Actifs non courants		7.434.251	7.337.910
Immobilisations corporelles	5.1	5.036.033	5.213.095
Immobilisations incorporelles	5.2	1.204.613	1.268.634
Goodwill	5.3	131.149	131.149
Actifs au titre du droit d'utilisation	5.4	131.502	122.429
Participations mises en équivalence	5.5	585.031	395.891
Autres actifs financiers	5.6/6	145.710	90.932
Créances de location-financement		8.206	8.801
Autres créances	5.7/6	152.714	69.931
Actifs régulatoires	5.8	12.546	21.803
Actifs d'impôt différé		0	0
Autres actifs non courants	5.7	26.747	15.245
II. Actifs courants		1.933.691	704.420
Stocks	5.9	89.407	54.607
Autres actifs financiers courants	6	3.178	739
Créances de location-financement		595	624
Actifs d'impôt exigible		12.907	12.297
Clients et autres débiteurs	5.10/6	289.837	205.330
Actifs régulatoires	5.8	2.300	2.272
Placements de trésorerie	5.11/6	259.600	71.909
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.11/6	1.246.531	315.478
Autres actifs courants	5.12	29.336	41.164
Total de l'actif		9.367.942	8.042.330



Perspectives d'avenir Notre profil Situation financière Securisation Expansion Connexion Situation financière



¹ Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.



Bilan consolidé En milliers d'euros Notes 31-12-2022 31-12-2021 5.13 3.881.970 3.607.949 I. Capitaux propres Capitaux propres attribuables 2.509.024 2.262.625 aux actionnaires de la maison-mère Capital social et primes 1.791.465 1.788.830 d'émission Résultats non distribués et 698.863 464.963 autres réserves 18.696 8.832 Ecarts de conversion 1.372.946 1.345.324 Intérêts minoritaires 4.298.339 3.161.634 II. Passifs non-courants 5.14/6 2.486.442 1.794.780 Passifs portant intérêts 5.15 871.707 400.093 Obligations régulatoires 5.16.2 94.177 84.299 Provisions Provisions pour avantages du 5.17 52.085 69.775 Autres passifs financiers non-6 21.097 11.041 courants 5.18 782.887 791.590 Passifs d'impôt différé 1.187.633 1.272.747 III. Passifs courants 5.14/6 137.073 950.452 Passifs portant intérêts 5.15 Obligations régulatoires 196.485 87.347 5.16.2 0 158 Provisions Provisions pour avantages du 5.17 4.043 5.209 personnel Autres passifs financiers 6 1.681 975 courants 15.271 Passifs d'impôt exigible 38.242 Fournisseurs et autres 5.19/6 184.385 780.753 créditeurs 29.356 28.950 Autres passifs courants Total des capitaux propres et 9.367.942 8.042.330 des passifs

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé En milli			milliers d'euro
	Notes	31-12-2022	31-12-202
Produits des activités ordinaires	4.1	1.739.777	1.136.29
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		404.329	54.10
Autres produits opérationnels	4.2	14.283	16.45
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-7.464	-5.35
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-407.223	-57.19
Biens et services divers	4.3.2	-631.451	-234.97
Frais de personnel	4.3.3	-180.005	-155.58
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-22.521	-18.49
Amortissements	4.3.5	-471.548	-409.39
Provisions	4.3.5	6.024	-4.93
Dépréciations de valeur	4.3.5	-26.612	-64
Résultat opérationnel des activités poursuivies		417.589	320.28
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.6	79.420	74.27
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt		497.009	394.55
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	3.285	-1.29
Produits financiers	4.4.	22.552	14.60
Charges financières	4.5	-86.505	-76.52
Résultat avant impôts		436.341	331.34
Charges d'impôt sur le résultat	4.7	-86.983	-84.25
Résultat net de la période	4.8	349.358	247.09
Part de Fluxys		263.340	194.34
Part des intérêts minoritaires		86.018	52.74







Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global En milliers		milliers d'euros	
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Résultat net de la période	4.8	349.358	247.094
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Réévaluations au titre des avantages du personnel	5.16.1	29.289	30.720
Charges d'impôt sur ces écarts		-7.198	-7.622
Autres éléments du résultat global des entreprises mises er équivalence – Réévaluations au titre des avantages du personnel	٦	0	0
Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat	е		
Investissements nets à l'étranger - Ecarts de conversion		21.534	57.622
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	6	-3.205	-2.892
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture de devises		802	722
Instruments de couverture des flux de trésorerie	6	32.996	2.689
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture des flu de trésorerie	IX	-8.165	-700
Autres éléments du résultat global des entreprises mises er équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie	٦	84.145	27.126
Autres éléments du résultat global		150.198	107.665
Résultat global de la période		499.556	354.759
Part de Fluxys		382.964	276.912
Part des intérêts minoritaires		116.592	77.847

Etat consolidé des variations de capitaux propres

Etat consolidé des variations de capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie
I. SOLDE AU 01-01-2021	1.706.535	81.933	422.032	-36.524
1. Résultat net de la période			194.345	
2. Autres éléments du résultat global				22.088
3. Dividendes distribués			-139.109	
4. Variations de périmètre				
5. Augmentations/réductions de capital	276	86		
6. Autres variations				
II. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12- 2021	1.706.811	82.019	477.268	-14.436
1. Résultat net de la période			263.340	
2. Autres éléments du résultat global				87.948
3. Dividendes distribués			-139.199	
4. Variations de périmètre				
5. Augmentations/réductions de capital	2.013	622		
6. Autres variations				
III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12- 2022	1.708.824	82.641	601.409	73.512







Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Total des capitaux propres	Intérêts minoritaires	Capitaux propres attribuables aux action- naires de la société mère	Autres éléments du résultat global	Ecarts de conversion	Réserves avantages du personnel	Couverture investisse- ments nets à l'étranger
3.512.017	1.387.558	2.124.459	-1.050	-29.526	-14.117	-4.824
247.094	52.749	194.345				
107.664	25.097	82.567	1.974	38.368	20.330	-193
-195.582	-56.473	-139.109				
(0	0				
-63.245	-63.607	362				
(0	0				
3.607.948	1.345.324	2.262.624	924	8.842	6.213	-5.017
349.358	86.018	263.340				
150.198	30.574	119.624	6.578	9.854	18.185	-2.941
-188.992	-49.793	-139.199				
(0	0				
-39.398	-42.033	2.635				
2.856	2.856	0				
3.881.970	1.372.946	2.509.024	7.502	18.696	24.398	-7.958

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En	milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	315.478	220.585
II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	1.918.092	643.592
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	1.969.201	647.228
1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies	417.589	320.280
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	1.074.709	346.684
1.2.1. Amortissements	471.548	409.392
1.2.2. Provisions	-6.024	4.938
1.2.3. Dépréciations de valeur	26.612	645
1.2.4. Ecarts de conversion	-1.817	-1.438
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	-3.989	489
1.2.6. Augmentation (diminution) des dettes régulatoires	588.379	-67.342
1.3. Variation du fonds de roulement	476.903 -1	
1.3.1. Diminution (augmentation) de stocks	-49.765	-15.377
1.3.2. Diminution (augmentation) des actifs d'impôt exigible	-610	804
1.3.3. Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	-91.261	-57.476
1.3.4. Diminution (augmentation) des autres actifs courants	13.107	-5.445
1.3.5. Augmentation (diminution) des passifs d'impôt exigible	611	-804
1.3.6. Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	604.416	56.750
1.3.7. Augmentation (diminution) des autres passifs courants	405	1.813
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	0	0
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles	-51.109	-3.636
2.1. Impôts exigibles versés	-96.901	-67.766
2.1. 1110013 0/1910103 101303		





Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En	milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	33.283	55.529
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	773	2.207
III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-536.970	-138.183
1. Acquisitions	-376.586	-288.902
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-199.285	-109.944
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-50.017	-170.953
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers	-127.284	-8.005
2. Cessions	27.399	125.913
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.081	5.479
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	0	82.836
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	22.318	37.598
3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement	0	0
4. Subventions publiques perçues	0	513
5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie	-187.783	24.293
IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	-450.152	-414.011
Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements	825.061	280.835
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	2.635	362
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	624	231
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	0	0
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	821.802	280.242

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En	milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements	-1.020.153	-440.544
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0
2.2. Remboursement de capital aux intérêts minoritaires	-50.055	-55.585
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location	-21.442	-20.901
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-948.656	-364.059
3. Intérêts	-66.068	-58.720
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-67.180	-59.832
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	1.112	1.112
4. Dividendes versés	-188.992	-195.582
5. Paiements effectués pour l'augmentation du pourcentage de détention de filiales, sans changement de contrôle	0	0
6. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	0	0
V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	930.970	91.398
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	83	3.494
VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture	1.246.531	315.478







Notes

Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital

Au 31 décembre 2022, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,42 % : Publigaz.
- 19,85 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,12 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,61 %: personnel et management.

En 2022, Fluxys a procédé à une augmentation de capital destinée au personnel et au management du groupe pour un montant total de 2,6 M€.

Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris et le goodwill restant (voir Note 5.3), l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (voir Notes 5.1 et 5.2), l'évaluation des provisions et notamment des actifs/passifs éventuels (voir Notes 5.16 et 7) ainsi que les engagements de retraite et assimilés (voir Note 5.17).

Lorsque l'utilisation de certains actifs est étroitement liée à la demande de marché, le groupe retient un mode d'amortissement fondé sur l'utilisation prévue des actifs concernés. En effet, les avantages économiques futurs représentatifs de ces actifs sont principalement consommés par le groupe du fait de leur utilisation. Une modification de la demande de marché peut conduire à une révision prospective du profil d'amortissement de ces actifs. Cette décision de révision sera fondée sur l'expérience passée du groupe pour des actifs similaires.

Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (voir Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révise ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les

normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Ainsi, le groupe comptabilise au bilan les passifs régulatoires correspondant à l'excédent de revenus régulés perçus par rapport aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Cet écart est transféré du compte de résultat vers le bilan dans les obligations régulatoires (non courants et courants - voir Note 5.15). Le cas échéant, les actifs régulatoires sont enregistrés au bilan dans les lignes " actifs régulatoires " (non courants et courants - voir Note 5.8) lorsque les revenus régulés perçus sont inférieurs aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Ces derniers sont reconnus tant que le groupe estime leur récupération hautement probable.

Cette méthode comptable (voir Note 2.14) a été déterminée par le groupe, aucune guidance définitive sur les activités à tarifs règlementés n'ayant été publiée à ce jour.

Note 1d. Date d'autorisation de publication

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 29 mars 2023.

Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables

Les normes et interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1 er janvier 2022 :

- Amendements à IFRS 3 Référence au Cadre Conceptuel
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produit de la vente avant utilisation prévue
- Amendements à IAS 37 Contrats déficitaires Coût d'exécution du contrat
- IFRS 1 Première application des Normes internationales d'information financière -Première adoption par une filiale
- IFRS 9 Instruments financiers Frais et coûts inclus dans le test de 10 pour cent aux fins de la décomptabilisation
- IAS 41 Agriculture Impôt dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur







Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2023 et après

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d'application obligatoire :

- Amendements à IAS 1 Présentation des Etats Financiers Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants (les amendements 2020 et les amendements 2022), date d'entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2024
- Amendements à IAS 1 Présentation des Etats Financiers et l'énoncé de pratique sur les IFRS 2: Présentation des méthodes comptables, date d'entrée en vigueur : 1 er janvier 2023
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition du terme « significatif », date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2023
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat: impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction, date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2023
- Amendements à IFRS 16 Contrats de location: Passif locatif dans une cession-bail, date d'entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2024
- Amendements à IFRS 17 Contrats d'Assurances: Application initiale à IFRS 17 et IFRS 9 Instruments Financiers, date d'entrée en vigueur : 1 er janvier 2023
- IFRS 17 Contrats d'Assurances, date d'entrée en vigueur : 1 er janvier 2023

Ces normes, amendements et interprétations n'ont pas été appliqués anticipativement. L'application de ces normes, amendements et interprétations n'ont pas eu et n'auront pas des impacts significatifs sur les états financiers du groupe.

Note 2. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys SA en sa séance du 29 mars 2023.

Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.

Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.

Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.

Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.

2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

2.3. Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.

Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les annexes s'ils sont significatifs.

2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.

L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.

La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.







Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat, dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise, ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Sa valeur comptable intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.

Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

2.5. Regroupements d'entreprises

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.

L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le goodwill représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.

Le goodwill est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (impairment test) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel(le) profit ou perte en résultat net. Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé(e) en résultat net et est calculé(e) comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables. La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IFRS 9 ou, le cas échéant, comme le







coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.

La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecarts de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan, dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique;
- 20 à 45 ans pour les portefeuilles de clients ;
- 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL';
- 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et. le cas échéant, adaptés de façon prospective.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de aaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.

Le reiet des aaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charae opérationnelle avec, en contrepartie, l'enreaistrement d'une obligation de restitution des auotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs). Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou recus.

Lors de la restitution des droits, l'obligation enreaistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.

En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.

Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.







2.8. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Subventions

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.

Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif, en tenant compte de la durée durant laquelle les actifs génèreront des revenus régulés éventuels.

Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs. Il s'agit d'une liste spécifique d'investissements régulés en infrastructure, qui sont essentiels pour le transport de gaz en Europe et qui font partie intégrante de la RAB (en Belgique).

Les méthodes et durées d'amortissement utilisées sont les suivantes : Méthode linéaire :

- 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs. En ligne avec la nouvelle méthodologie tarifaire qui est appliquée depuis le 01.01.2020 en Belgique, tous les nouveaux investissements en canalisations de transport de gaz sont amortis intégralement au plus tard en décembre 2049;
- 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- 40 ans pour les installations de stockage;
- 33 ans pour les bâtiments industriels;
- 20 ans pour les investissements liés aux extensions du Terminal GNL à Zeebrugge
- 10 ans pour l'outillage et le mobilier;
- 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- 4 ans pour le matériel informatique;
- 3 ans pour les prototypes.

Méthode dégressive :

• Cette méthode est uniquement d'application pour les investissements effectués pour assurer la sécurité d'approvisionnement : amortissement dégressif en 25 ans.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.







2.9. Contrats de location

Définition d'un contrat de location

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée, l'entité doit apprécier si, tout au long de la durée d'utilisation, elle détient les deux droits suivants :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation du bien déterminé : et
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Pour la détermination de la durée des contrats de location, les éventuelles options de renouvellement ou de résiliation ont été considérées conformément à IFRS 16 en tenant compte de la probabilité d'exercer l'option et uniquement si celle-ci est sous le contrôle du preneur.

1- Le groupe en tant que preneur

A la date de début du contrat, le preneur comptabilise un actif au titre de droit d'utilisation et une obligation locative.

ACTIFS AU TITRE DU DROITS D'UTILISATION

Le groupe comptabilise des actifs au titre du droits d'utilisation à la date de début du contrat, soit la date à laquelle l'actif est disponible à l'utilisation. Ces actifs sont évalués au coût initial de l'obligation locative déduction faite des amortissements et des éventuelles réductions de valeur, ajustés pour tenir compte des réévaluations éventuelles de l'obligation locative. Le coût initial des actifs au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée de l'obligation locative, les coûts initiaux engagés par le preneur, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faites des éventuels avantages incitatifs obtenus par le preneur. Ces actifs sont amortis sur la durée de vie estimée de l'actif sous-jacent ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte sauf si le groupe est suffisamment certain d'obtenir la propriété de l'actif en fin de contrat. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément des autres actifs dans une rubrique distincte sous les actifs non courants.

OBLIGATIONS LOCATIVES

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer ce taux, Dans le cas contraire, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. Le taux d'emprunt marainal est le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Sur la durée du contrat, le preneur évalue l'obligation locative comme suit :

- en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative:
- en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de lovers effectués;
- en réévaluant la valeur comptable pour refléter la nouvelle appréciation de l'obligation locative ou les modifications de contrat de location.

Les services inclus dans des contrats de location ne font pas partie de la dette de

Les obligations locatives sont présentées dans une rubrique distincte sous les passifs portant intérêts courants et non courants (voir note 5.14).

CONTRATS DE LOCATION DE COURTE DURÉE ET CONTRATS DE FAIBLE VALEUR

Pour les contrats de location à court terme (durée de 12 mois ou moins), le aroupe Fluxys enreaistre une charae de location.

Pour la détermination du critère de faible valeur, un seuil de matérialité a été déterminé à l'exception des voitures qui sont regroupées dans le groupe véhicules loués à plus d'un an sans application du critère de valeur.

L'impact sur le résultat des contrats à court terme et de faible valeur n'est pas significatif.

PRÉSENTATION

Dans le compte de résultat consolidé, la charge d'intérêt sur l'obligation locative est présentée séparément de la dotation aux amortissement applicable à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux seront présentés comme suit :

- les sorties de trésorerie se rapportant au principal de l'obligation locative et les intérêts versés dans les activités de financement;
- les paiements de loyers au titre de contrats de location court terme, contrats de faible valeur et les paiements de loyers variables qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative, dans les activités d'exploitation.

2- Le groupe en tant que bailleur

Le groupe donne quelques installations en location-financement en tant que bailleur. Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Les redevances de location financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement. Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des paiements minimaux, le critère retenu le plus pertinent est le suivant: si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location financement.







2.10. Instruments financiers

a. Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et de passifs financiers COMPTABILISATION

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS

Le groupe doit décomptabiliser un actif financier si et seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier à un tiers.

Si le groupe ne transfère pas, ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et qu'elle conserve le contrôle de l'actif transféré, le groupe continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans celui-ci et un passif associé pour le montant dû.

Si le groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'intégralité de l'actif financier et comptabilise un passif financier pour la contrepartie reçue.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre le coût amorti et la somme des contreparties recues est comptabilisé en résultat net.

Lors de la décomptabilisation d'un investissement en instruments de capitaux propres jusqu'alors classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global n'est pas reclassé en résultat net.

DÉCOMPTABILISATION DE PASSIFS FINANCIERS

L'entité décomptabilise un passif financier uniquement lorsque ce passif est éteint, c'est-àdire lorsque l'obligation est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint et la contrepartie payée, y compris, s'il y a lieu, les actifs (hors trésorerie) transférés et les passifs assumés, doit être comptabilisée en résultat net.

b. Instruments de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)

Le groupe Fluxys évalue les instruments de capitaux propres non consolidés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Toutefois, eu égard à la matérialité de certains instruments et l'indisponibilité de valeurs récentes de marché, certains instruments de capitaux propres sont comptabilisés au coût initial.

Les dividendes perçus d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en produits financiers dans la rubrique 'Dividendes de sociétés non consolidées'.

c. Placements de trésorerie, trésorerie et équivalent de trésorerie

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti.

Le modèle économique utilisé par le groupe Fluxys pour la gestion de ces actifs financiers a pour objectif de les détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. En effet, les ventes d'actifs financiers sont rares et le groupe ne s'attend pas à procéder à de telles ventes dans l'avenir, sauf dans le cas d'une augmentation du risque de crédit des actifs au-delà de la politique préconisée par le groupe. Une vente peut également être motivée par un besoin de financement non anticipé.

Lorsque les conditions requises pour être qualifiés d'actifs financiers évalués au coût amorti ne sont pas réunies, ces actifs financiers concernés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

d. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.

Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.

e. Pertes de crédit attendues et réductions de valeur

Les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont calculées sur base d'une approche individuelle, en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie et de l'échéance de l'actif financier.

Les pertes de crédit attendues sont calculées en utilisant une probabilité de défaut à 12 mois lorsque le risque de crédit est qualifié de faible.

Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables sur les événements suivants :

- paiements en souffrance depuis plus de 90 jours,
- difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur et
- probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.







Si les conditions économiques prévues (par exemple le produit intérieur brut) devaient se détériorer au cours de l'année prochaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de défaillances, les taux de défaillance historiques sont ajustés. A chaque clôture, les taux de défaillance historiques observés sont mis à jour et les changements dans les estimations prévisionnelles sont analysés.

f. Passifs portant intérêts

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts. Lorsqu'un passif financier évalué au coût amorti est modifié sans que la modification entraîne une décomptabilisation, le profit ou la perte qui en découle est comptabilisé directement en résultat. Le gain ou la perte correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels d'origine et les flux de trésorerie modifiés actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

g. Les dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

h. Instruments dérivés

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Le groupe Fluxys désigne certains dérivés comme instruments de couverture au titre du risque de change et du risque de taux d'intérêt dans des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

DÉSIGNATION ET EFFICACITÉ DES COUVERTURES

Au moment de la création de la relation de couverture, le Groupe prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture.

Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert, c'est-à-dire lorsque la relation de couverture satisfait à toutes les contraintes d'efficacité de la couverture qui suivent :

- il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique;
- le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par le Groupe et la

quantité de l'instrument de couverture que le Groupe utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Si une relation de couverture cesse de satisfaire à la contrainte d'efficacité de la couverture relative au ratio de couverture, mais que l'objectif de gestion des risques visé par cette relation de couverture désignée demeure le même, le Groupe doit rajuster le ratio de couverture de la relation de couverture de telle manière que celle-ci réponde à nouveau aux critères (rééquilibrage de la couverture).

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.

Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IFRS 9 (Instruments financiers).

Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

2.11. Les stocks

Evaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :

- soit de la valeur nette de réalisation,
- soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.





Stocks de gaz

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Stocks de matières consommables et de fournitures

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Commandes en cours d'exécution

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient, en ce compris les coûts indirectement imputables.

Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.

Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

2.12. Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, ...) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.

Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

2.13. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.

Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs. Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé. Le régime de pensions de type 'à prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.

En Belgique, la législation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies'.

En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

Autres avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

Evaluation

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuaire qualifié. Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies'

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode des unités de crédit projetées (PUCM - Projected Unit Credit Method).

La valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi est déterminée à chaque date de clôture sur base d'hypothèses de salaires projetés en fin de carrière, de taux d'inflation, d'espérance de vie, de rotation du personnel et de l'âge attendu de la retraite. La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité qui ont des dates d'échéance proches de la durée moyenne pondérée des plans concernés et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront payés.







Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan. Dans le cas contraire, un actif est comptabilisé à concurrence de l'excédent du régime à prestations définies, plafonné à la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Les réévaluations des obligations au passif ou des excédents à l'actif du bilan se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation);
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Ces réévaluations sont comptabilisées directement en capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'

Les engagements du groupe relatifs aux régimes 'à cotisations définies' se limitent à la prise en résultat des primes patronales versées.

Ecarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme du personnel

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat financier dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

2.14. La comptabilisation des produits

Le groupe comptabilise les produits des activités ordinaires à mesure qu'il remplit une obligation de prestation en fournissant au client le bien ou le service promis et que ce dernier en obtient le contrôle.

Le groupe Fluxys utilise une approche en cinq étapes pour déterminer si un contrat conclu avec un client peut être comptabilisé et la manière dont les revenus doivent être comptabilisés :

- 1. identification du contrat,
- 2. identification des obligations de prestation,
- 3. détermination du prix de transaction,
- 4. répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et
- comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies ou lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Les revenus du groupe sont issus, en majeure partie, de contrats de services de transport, de stockage et de terminalling pour lesquels tant les prestations à fournir que le prix du service sont clairement identifiés. Les revenus de ces contrats sont reconnus, en majeure partie, sur base des capacités réservées.

Pour la plupart de leurs services, Fluxys et ses filiales transfèrent le contrôle de leurs services progressivement et, de ce fait, remplissent leur obligation de prestation et comptabilisent les produits des activités ordinaires progressivement. En outre, le groupe Fluxys effectue des ventes de gaz qui sont nécessaires aux opérations de balancing et à ses besoins opérationnels. Ces prestations, remplies à un moment précis, sont comptabilisées en produits des activités ordinaires dès leur réalisation. A partir du 1er juin 2020, les opérations de balancing sont réalisées par la coentreprise Balansys pour le marché Belgique et Luxemboura.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis. Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant qu'obligations régulatoires, tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en contrepartie de la comptabilisation d'un actif régulatoire.

Le cadre régulatoire est expliqué dans une manière plus détaillée dans le chapitre « Cadre légal et réglementaire » du rapport annuel. Dans la note 4 – Compte de résultat sectoriel, la distinction est faite entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires comptabilisé. Ce dernier comprend non seulement le chiffre d'affaires facturé mais aussi les mouvements dans les actifs et passifs régulatoires.

Le tableau suivant fournit de plus amples détails sur les principales services (obligations de prestation) du groupe (étant transport, stockage et terminalling), les types de contrats et la façon dont les produits des activités ordinaires sont reconnus. Ces produits sont très majoritairement régulés.







Entité légale	Source de produits des activités ordinaires	Obligations de prestation : nature, clients et degré d'avancement	Type de contrat et détermination de prix
Fluxys Belgium Fluxys Deutschlar d Fluxys TENF Interconne ctor FluxSwiss BBL	Transport	Nature de l'obligation de prestation: Vente de capacités de réseau de transport et services connexes, qui permettent aux clients de livrer du gaz naturel à des gestionnaires de réseaux de distribution, des centrales électriques ou de grands consommateurs industriels, ou de transporter du gaz jusqu'à un point frontalier en vue de transport vers d'autres débouchées en Europe. Clients: les affréteurs de gaz réservent des créneaux de capacité sous forme de contrats à court terme ou long terme. Comptabilisation des produits des activités ordinaire: l'obligation de prestation consiste à mettre les capacités à disposition du client, afin qu'il les utilise comme et quand il le décide (cf. IFRS 15.26 (e)). En pratique, selon les termes contractuels, les clients réservent une capacité pour une période convenue, durant laquelle ils peuvent utiliser cette capacité à leur gré. L'entité fournit ainsi une série de services distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au client au même rythme (IFRS 15.22(b)). Chaque service de la série est une obligation de prestation qui est remplie progressivement, cf. IFRS 15.35a (le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de l'entité). Par conséquent, les capacités réservées sont facturées et comptabilisées mensuellement durant la période contractuelle en accord avec IFRS 15.39 et IFRS 15.815, i.e. progressivement.	Contrat (régulé) standard de transport.
Fluxys Belgium	Stockage	Nature de l'obligation de prestation : services de stockage qui permettent aux clients d'utiliser de façon flexible des capacités tampon en fonction de leurs besoins. Le gaz est stocké sur le site souterrain de Loenhout, Belgique. La plupart des revenus est généré par la vente d'unités standard groupées. Celles-ci se composent de services d'injection, de stockage et d'émission dans des proportions fixes durant la saison de stockage, sur base de contrats à long terme ou à court terme. Clients: comme pour le transport, les revenus sont basés sur les capacités réservées. Comptabilisation des produits des activités ordinaire: les revenus sont comptabilisés progressivement, parce que ces services sont prestés sur une base continue pendant la période contractuelle.	Contrat régulé standard de stockage combiné avec un contrat de transport (voir ci-avant) pour permettre l'injection dans le réseau de transport ou le prélèvement.
Fluxys LNG Dunkerq ue LNG	Terminallin g	Nature de l'obligation de prestation: Déchargement : les slots, aussi appelés droits d'accostage, sont vendus au préalable et	Contrat (régulé) standard de services GNL

peuvent être combinés avec des services souvent combiné avec un contrat séparé pour des connexes comme le stockage, la regazéification ou le 'sending out' (i.e. services connexes. regazéifier le gaz et l'injecter dans le réseau Contrat régulé standard de de transport). Chargement services de transbordement Transbordement (uniquement Fluxys LNG), ces services se présentent sous 2 formes: navire-à-navire : déchargement d'un méthanier avec transfert direct du GNL dans un autre méthanier. navire-stockage-navire : le GNL est déchargé d'un méthanier, puis stocké dans un réservoir au Terminal. Il pourra être chargé quelques iours plus tard par un autre méthanier. Clients: les clients réservent des slots au préalable, sous forme de contrats long terme ou court terme. Comptabilisation des produits des activités

2.15. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.

ordinaires: les revenus sont comptabilisés progressivement sur la base de la capacité réservée, indépendamment de l'utilisation

Pour certains services connexes, tels que le stockage, les revenus sont également reconnus progressivement, conformément à IFRS 15.35(a). Pour d'autres services, comme la regazéification, les revenus sont comptabilisés

effective des slots.

à un moment précis.

Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, compte tenu des nouveaux taux s'ils sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Toute modification ultérieure de taux nécessite une adaptation des impôts différés. Cette dernière est comptabilisée via les autres éléments du résultat global pour la partie qui concerne des opérations qui sont généralement comptabilisées dans ces éléments. Le solde de l'adaptation des impôts différés est comptabilisé dans le résultat net de la période.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.



2.16. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

Note 3. Participations

3.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a évolué de la manière suivante en 2022 : prise de participation dans GNL Quintero, création de la Société Fluxys Chile et le désinvestissement de Boostheat.

3.1.1 Principales évolutions des participations

GNL Quintero

Acquisition d'une participation minoritaire (20%) en GNL Quintero (à travers une participation de 25% en Condor Energy Holdings III, qui détient indirectement une participation de 80% en GNL Quintero) le plus grand terminal de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) au Chili. C'est une entreprise d'infrastructure énergétique essentielle qui contribue à la stratégie de décarbonisation du Chili en favorisant l'adoption de ressources renouvelables et la sortie progressive du charbon. GNL Quintero est consolidée par la méthode de la mise en équivalence, avec un impact sur le résultat du groupe à partir du 2ème semestre 2022. L'exercice de mise à la juste valeur des actifs et des passifs de la société permettant l'allocation du prix est achevé et la valeur comptable de la participation à la date de la clôture en tient compte.

Fluxys Chile

Création de Fluxys Chile (100%), qui étudie d'autres possibilités de développement commercial au Chili.

Boostheat

La participation en Boostheat, société conceptrice de chaudières hybrides, combinant le gaz à une pompe à chaleur, et en procédure de sauvegarde, a été vendue à HBR Investment Group.

3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats

Transitgas et TENP KG

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :

Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.

FluxSwiss détient 90 % de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90 % dans les états financiers consolidés du groupe.







Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs. Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique à celle retenue pour Transitgas, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25 % dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

BBL Company VOF, NEL et EUGAL

Via Fluxys Deutschland GmbH, Fluxys est copropriétaire pour 16,5% des actifs et passifs d'EUGAL (canalisation de gaz reliant Lubmin dans le nordest de l'Allemagne avec Deutschneudorf à la frontière avec la République Tchèque) et pour 23,87% des actifs et passifs de NEL (canalisation de gaz reliant Lubmin avec Rehden dans le sud-ouest de l'Allemagne).

Via Fluxys BBL BV, Fluxys est copropriétaire pour 20% des actifs et passifs de BBL Company, qui opère une canalisation de gaz entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton en Angleterre.

3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :

- Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.
- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration de Fluxys Belgium.
- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l'Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l'arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d'administration de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d'investissement et d'activités ainsi que le budget y afférent) qu'ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l'approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l'Energie n'a pas annulé la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.
- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l'Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

D'autres conventions d'actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n'entament pas le contrôle exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.

Il n'y a pas d'autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d'accéder à ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l'actif du bilan de Flux Re s'élève à 164,1M€ au 31-12-2022 contre 172,3 M€ au 31-12-2021.







3.4. Informations relatives aux participations

Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intér dans le capital	êt Activité principale	Devise	Date de clôture
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B - 1040 Bruxelles	0402 954 628		Transport de gaz	€	31 décembr
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	90,00%	Terminalling GNL	€	31 décembr
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	90,00%	Société de réassurance	€	31 décembr
FLUXYS EUROPE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0712 615 547	100,00%	Activités internationales	€	31 décembr
FLUXYS BBL B.V.	Willem de Zwijgerlaan 32 NL – 5263 DG Vught	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembi
FLUXYS Germany Holding GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Holding	€	31 décembr
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembi
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décemb
FLUXSWISS SAGL	Via della Scuole 8 CH - 6900 Paradiso	-	50,65%	Transport de Gaz	CHF	31 décemb
FLUXYS UK L†d	Clarendon House, GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Activités internationales	€	31 décemb
GMSL Ltd	Clarendon House GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Services	GBP	31 décemb
INTERCONNECTO R Ltd	4th Floor, Burdet House Buckingham Street 15-16 UK - London WC2N 6 DU	-	76,32%	Transport de Gaz	GBP	31 décembi
INTERCONNECTO R ZEEBRUGGE TERMINAL SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0454 318 009	63,40%	Terminal GNL	€	31 décembr
FLUXYS BUNKERING SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0645 978 824	100,00	Services GNL €	31 de	écembre
FLEXFUELER 002 SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0716.865.434	XA / 3%	Services de soutage GNL €	31 de	écembre
Dunkerque lng Sas	Rue l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-		Terminalling GNL €	31 de	écembre
DUNKERQUE LNG HOLDING SAS*	10 rue AuberF- 75009 Paris	-	30,39%	Holding €	31 de	écembre

	Rue Guimard 4				_	01 1/
FLUXDUNE SA	B - 1040 Bruxelles	0697 786 623	50,01%	Holding	€	31 décembre
GAZ-OPALE SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble Les 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	64,50%	Services	€	31 décembre
FLUXYS BRASIL S.A.	Rua Visconde de Pirajá, No. 495, 7th floor, room 702 Ipanema, Zip Code 22410-002 Rio de Janeiro, State of Rio de Janeiro, Brazil		100%	Services	BRL	31 décembre
FLUXYS INTERNATIONAL SA	Guimardstraat 4 B – 1040 Brussel		100%	Holding	€	31 décembre
CORUMBA Holding	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg		100%	Holding	€	31 décembre
BBPP Holdings Ltda.	Rua da Passa- gem, No. 83 - suite 214 (Part), Botafogo, zipcode 22290- 030, Rio de Janeiro, State of Rio de Janeiro, Brazil		100%	Holding	BRL	31 décembre
FLUXGERMANY SA	Guimardstraat 4 B – 1040 Brussel		100%	Holding	€	31 décembre
FLUXDE HOLDING GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf		100%	Holding	€	31 décembre
FLUXYS CHILE SpA	Rosario Norte nº 660, piso 20, Las Condes, Santiago, Chile		100%	Services	CLP	31 decembre



10 رو

^(*) Fluxys contrôle Dunkerque LNG SAS grâce au contrôle de FluxDune SA (50,01%), qui contrôle à son tour Dunkerque LNG Holding SAS (60,76%), cette dernière détenant 100% des parts de Dunkerque LNG SAS.



Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titr
des passifs

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entre prise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP GmbH & Co KG	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	49,00%	Location d'installations et services	€	31 décembre
Transitgas AG	Franklinstrasse 27 CH - 8050 Zurich	-	23,30%	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL Company VOF	Concourslaan 17 NL - 9727 KC Groningen	-	20,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
NEL (Nordeuropäisc he Erdgasleitung) Gastransport GmbH	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	23,87%	Transport de Gaz	€	31 décembre
EUGAL (European Gas Pipeline Link)	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	16,50%	Transport de Gaz	€	31 décembre

Filiales avec intérêts	minoriialies si	gmilculis			En mi	lliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2022	31-12-2022	31-12-2022	31-12-2022	31-12-2022
	*	*	*	*	*	*
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group**	Intercon- nector	Dunkerque LNG	Autres filiales	TOTAL
Actifs non courants	2.198.573	901.296	365.864	2.489.559		
Actifs courants	1.345.484	184.452	272.424	271.925		
Capitaux propres	746.733	742.004	259.950	1.515.302		
Passifs non courants	2.095.647	248.800	226.625	1.137.992		
Passifs courants	701.677	94.944	151.713	108.190		
Produits opérationnels	1.207.337	271.934	198.046	243.322		
Charges opérationnelles	-1.068.798	-156.801	-154.947	-185.453		
Résultat financier net	-37.514	-7.571	-432	-13.582		
Charges d'impôt sur le résultat	-23.872	-17.946	-9.139	-11.645		
Résultat net de la période	77.153	89.616	33.528	32.642		
Bilan - Intérêts minoritaires	74.668	366.179	61.888	1.043.543	-173.332	1.372.946
Résultat – Intérêts minoritaires	7.715	44.226	7.999	22.723	3.355	86.018

^{*} Chiffres sur base annuelle à 100 %, sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.



³ 5

^{**} Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.



Filiales avec intérê	ts minoritaires	significatifs			En m	illiers d'euro
	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-2021	31-12-202
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group**	Intercon- nector	Dunkerque LNG	Autres filiales	TOTAI
Actifs non courants	2.220.761	929.782	432.979	2.640.973		
Actifs courants	560.005	58.479	83.995	138.403		
Capitaux propres	749.364	633.144	335.300	1.527.623		
Passifs non courants	1.812.035	295.221	134.854	423.207		
Passifs courants	219.367	59.896	46.820	828.546		
Produits opérationnels	618.676	159.337	87.432	197.284		
Charges opérationnelles	-489.622	-78.285	-56.369	-156.247		
Résultat financier net	-37.347	-10.421	-450	-11.382		
Charges d'impôt sur le résultat	-22.762	-12.508	-25.007	-7.802		
Résultat net de la période	68.945	58.123	5.606	21.853		
Bilan - Intérêts minoritaires	74.931	312.457	79.723	1.052.120	-173.907	1.345.324
Résultat – Intérêts minoritaires	6.895	28.683	1.301	15.213	657	52.749

^{*} Chiffres sur base annuelle à 100 %.

Entreprises conso	lidées par la mét	hode de mise e	n équivalenc	e - Coentreprises		
Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devis e	Date de clôture
TENP Verwaltungs GmbH	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	50,00%	Services	€	31 décembre
BALANSYS SA	105 Rue de Strassen L-2555 Luxembourg	-	45,00%	Société d'équilibrage	€	31 décembre
POWER TO METHANOL ANTWERP BV	Scheldelaan 480 Haven 647, B - 2040 Antwerpen	0746.607.812	14,29%	Transition énergétique	€	31 décembre
ROSTOCK LNG GmbH	Elisabethstr. 5 D - 40217 Düsseldorf	-	51,00%	Terminalling GNL	€	31 décembre
HYOFFWIND INFRASTRUCTURE SA	Villalaan 96 B - 1500 Halle	0775.857.171	33,33%	Transition énergétique	€	31 décembre

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TRANS ADRIATIC PIPELINE AG	Lindenstrasse 2 CH - 6340 Baar	-	19,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
SENFLUGA ENERGY INFRA- STRUCTURE HOLDING SA	D. Soutsou street 28 GR – 115 21 Athènes	-	18,00%	Holding	€	31 décembre
DESFA S.A.	Mesogion Av. 357-359 GR - 15231 Chalandri, Athènes	-	11,88%	Transport de Gaz	€	31 décembre
Transportador a Brasileira Gasoduto Bolívia-Brasil S.A. – TBG	Praia do Flamengo, 200 25° andar - Rio de Janeiro – RJ CEP: 22.210-901 Brazil		29,12%	Transport de Gaz	BRL	31 décembre
Hanseatic Energy Hub GmbH	Am Sandtorkai 48, 20457 Hamburg Germany		10,22%	Terminalling GNL	€	31 décembre
Condor Energy Holdings SpA	2939 Av. Vitacura Piso 12, Las Condes Santiago, Chile		25%	Holding		31 décembre

^{**} Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.



Condor Energy Holdings II SpA	2939 Av. Vitacura Piso 12, Las Condes Santiago, Chile	25%	Holding	31 décembre
Condor Energy Holdings III SpA	2939 Av. Vitacura Piso 12, Las Condes Santiago, Chile	25%	Holding	31 décembre
Condor Intermediate Holdings SpA	2939 Av. Vitacura Piso 12, Las Condes Santiago, Chile	25%	Holding	31 décembre
GNL Quintero S.A.	532 Rosario Norte, 16th floor, Suite 1604, Metropolitan Region, Chile	20%	Terminalling GNL	31 décembre

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence							En millie d'euro	
	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	31-12-2022*	
100 %	Senfluga Energy Infrastructur e Holdings**	Quintero	Trans Adriatic Pipeline AG	Condor	TBG	Autres entreprises	TOTAL	
Actifs non courants	902.147	2.214.343	5.023.717	3.007.861	748.684			
Actifs courants	357.849	409.641	705.862	53.023	184.898			
Capitaux propres	570.333	1.298.284	1.973.992	2.114.594	342.040			
Passifs non courants	433.420	1.143.477	3.166.485	943.002	251.626			
Passifs courants	256.243	182.223	589.102	3.288	339.917			
Produits opérationnels	323.732	136.164	874.639	1	318.172			
Charges opérationnelles	-203.227	-79.789	-420.120	-9.017	-220.650			
Résultat financier net	-15.186	-24.290	-106.114	-25.865	20.634			
Résultat des sociétés mises en équivalence	378	0	0	0	0			
Charges d'impôt sur le résultat	-26.024	-8.667	-60.418	-11.389	-40.231			
Résultat net de la période	79.673	23.418	287.987	-46.270	77.925			
Participations mises en équivalence	55.302	259.657	375.058	-211.573	99.602	6.985	585.031	
Résultat des sociétés mises en équivalence	8.894	4.684	54.718	-11.568	22.692	1	79.420	

- * Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100 %, et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.
- ** Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.



Données des principales entreprises c en équivalence	onsonaces par re	En milliers d'euros			
	31-12-2021	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021*	31-12-2021
100 %	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Trans Adriatic Pipeline AG	TBG	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	818.595	4.790.863	716.627		
Actifs courants	200.687	384.717	141.284		
Capitaux propres	511.617	1.287.264	341.670		
Passifs non courants	367.948	3.470.067	188.268		
Passifs courants	139.717	418.249	327.973		
Produits opérationnels	214.387	767.103	186.697		
Charges opérationnelles	-121.045	-321.642	-136.166		
Résultat financier net	-10.167	-111.142	826		
Résultat des sociétés mises en équivalence	-7	0	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-20.470	-47.281	-9.988		
Résultat net de la période	62.698	287.038	41.369		
Participations mises en équivalence	46.658	244.580	99.494	5.159	395.891
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.420	54.537	12.047	274	74.278

^{*} Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100%.

Principales entreprises n	on consolidées		
Nom de l'entreprise	Siège	% d'intérêt dans le capital	Activité principale
Trading Hub Europe Gmbh	Kaiserswerther Strasse 115 D - 40880 Ratingen	9,09%	Développement d'une coopération dans la zone de marché
PRISMA EUROPEAN CAPACITY PLATFORM GmbH	Reichsstrasse 1-9 D – Saxony 04109 Leipzig	10,95%	Plateforme de réservation de capacités de transport
F.L. ZEEBRUGGE SA	Chaussée de Gand 1440 B - 1082 Bruxelles	19,08%	Société de location- financement
C4GAS SAS	Rue de la Pépinière 24 F - 75008 Paris	10%	Portail d'achats

Le groupe Fluxys détient, via le groupe Interconnector, 19,08 % de la société F.L. Zeebrugge NV, une société qui donne des actifs corporels en location-financement à la société Interconnector Zeebrugge Terminal SRL. Le groupe Interconnector a souscrit des obligations émises par F.L. Zeebrugge NV en vue de financer partiellement les actifs donnés en location-financement.



^{**} Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.



Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels

Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement le soutien opérationnel des terminaux IZT et ZPT², la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.
- Le segment 'International' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse, entre Zeebrugge en Belgique et Bacton au Royaume-Uni (Interconnector) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL). Il inclut les activités de terminalling de GNL à Dunkerque, ainsi que le résultat des participations dans TAP, TBG, Desfa et GNL Quintero.
- La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché et donc sur base des mêmes prix que pour les clients externes.

Informations relatives aux principaux clients

 Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport et de stockage de gaz naturel et des services de terminalling GNL. Parmi eux, deux génèrent un chiffre d'affaires dépassant 10% chacun du chiffre d'affaires total (228 M€ et 213 M€), ceci étant partagé entre les secteurs Fluxys Belgium et Fluxys International.

Zeepipe Terminal (ZPT): Fluxys Belgium participe aux charges et revenue des opérations du terminal de réception ZPT (joint venture) sur une base contractuelle (pas de participation).

Compte de résultat sectoriel au 31-12-		Elimera		Eliminations	ers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloué	entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires	912.559	839.253	6.647	-18.682	1.739.777
Ventes et prestations aux clients externes	1.189.405	969.979	1.618	0	2.161.002
Transactions avec d'autres secteurs	12.224	1.429	5.029	-18.682	0
Mouvement des actifs et passifs régulatoires	-289.070	-132.155	0	0	-421.225
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	278.566	125.763	0	0	404.329
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	445.720	125.763	0	0	571.483
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements régulatoires	-167.154	0	0	0	-167.154
Autres produits opérationnels	16.212	3.996	4.445	-10.370	14.283
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-5.582	-1.882	0	0	-7.464
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-275.178	-132.045	0	0	-407.223
Biens et services divers	-465.521	-175.294	-17.998	27.362	-631.451
Frais de personnel	-132.931	-38.162	-10.602	1.690	-180.005
Autres charges opérationnelles	-4.958	-17.444	-119	0	-22.521
Amortissements	-176.816	-294.349	-383	0	-471.548
Provisions pour risques et charges	6.993	-1.005	36	0	6.024
Dépréciations de valeurs	-14.804	-11.480	-328	0	-26.612
Résultat opérationnel des activités poursuivies	138.540	297.351	-18.302	0	417.589
Résultat des sociétés mises en équivalence	22.692	63.611	0	-6.883	79.420
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	161.232	360.962	-18.302	-6.883	497.009
Variation de la juste valeur des instruments financiers					3.285
Produits financiers					22.552
Charges financières					-86.505
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					436.341
Charges d'impôt sur le résultat					-86.983
Résultat net de la période					349.358





² Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT): Fluxys Belgium loue une partie de ses installations à IZT (location financière) et se charge aussi de certains services de support opérationnel et d'entretien. La coopération avec IZT est basée sur des contrats (Fluxys Belgium n'a pas de participation).



	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Tota
Produits des activités ordinaires	573.191	573.494	6.434	-16.822	1.136.297
Ventes et prestations aux clients externes	466.470	542.119	992	0	1.009.581
Transactions avec d'autres secteurs	11.251	129	5.442	-16.822	0
Mouvement des actifs et passifs régulatoires	95.470	31.246	0	0	126.716
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	32.378	21.730	0	0	54.108
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	91.753	21.729	0	0	113.482
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements régulatoires	-59.374	0	0	0	-59.374
Autres produits opérationnels	13.107	8.126	4.607	-9.390	16.450
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.422	-1.931	0	0	-5.353
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-32.378	-24.812	0	0	-57.190
Biens et services divers	-146.347	-95.009	-16.142	22.522	-234.976
Frais de personnel	-112.549	-33.194	-10.623	779	-155.587
Autres charges opérationnelles	-5.074	-13.361	-59	0	-18.494
Amortissements	-182.759	-226.216	-417	0	-409.392
Provisions pour risques et charges	-7.070	-740	-39	2.911	-4.938
Dépréciations de valeurs	-21	-621	-3	0	-645
Résultat opérationnel des activités poursuivies	129.056	207.466	-16.242	0	320.280
Résultat des sociétés mises en équivalence	12.047	62.231	0	0	74.278
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	141.103	269.697	-16.242	0	394.558
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-1.294
Produits financiers					14.607
Charges financières					-76.522
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					331.349
Charges d'impôt sur le résultat					-84.255
Résultat net de la période					247.094

Note 4.1. Produits des activités ordinaires

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires	En mi	lliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021	Ecarts
Fluxys Belgium	4.1.1	900.335	561.940	338.395
Fluxys International et corporate	4.1.2	839.442	574.357	265.085
Total		1.739.777	1.136.297	603.480

Les produits des activités ordinaires s'élèvent en 2022 à 1.739.777 k€ contre 1.136.297 k€ en 2021. Leur répartition par pays se présente comme suit :

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2022						En mill	iers d'euros
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays- Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	900.335	175.819	0	0	0	0	1.076.154
Non-régulé	0	0	14.682	0	204.810	0	219.492
Exempté & interconnexions	0	0	137.864	62.582	0	242.052	442.498
Autres	1.619	0	0	14	0	0	1.633
Total	901.954	175.819	152.546	62.596	204.810	242.052	1.739.777

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2021						En milli	iers d'euros
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays- Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	561.940	121.130	0	0	0	0	683.070
Non-régulé	0	0	13.874	0	147.619	0	161.493
Exempté & interconnexions	0	0	71.518	21.930	0	197.280	290.728
Autres	992	0	0	14	0	0	1.006
Total	562.932	121.130	85.392	21.944	147.619	197.280	1.136.297

4.1.1. Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.



Les produits de ces services doivent assurer un rendement autorisé sur les capitaux investis, couvrir les charges opérationnelles y relatives, tout en intégrant des efforts de productivité à accomplir par le gestionnaire de réseau, ainsi que les amortissements admis. La majeure partie de l'augmentation des ventes et prestations régulées (+k€ 338.395) a trait aux activités de transport (k€ 325.936). Cette augmentation résulte principalement du règlement comptable de la contribution exceptionnelle de solidarité de 300 millions €. Le caractère régulatoire de cette contribution rend l'impact sur le résultat neutre. Les recettes facturées ont fortement augmenté en 2022, l'infrastructure ayant été largement utilisée pour soutenir la sécurité d'approvisionnement des pays voisins. Ces recettes supplémentaires, y compris les primes d'enchères, ne profitent pas aux actionnaires mais sont compensées par une dotation plus élevée aux passifs régulatoires.

Les produits des activités de stockage sont légèrement supérieurs en comparaison avec 2021. Les revenus diminuent en 2022, mais cette baisse est compensée par une utilisation des obligations régulatoires conformément à la proposition tarifaire.

Quant aux produits de terminalling, ceux-ci ont connu une augmentation de k€ 11.589 principalement suite aux ventes aux enchères des 'spot slots'. Quasi l'intégralité de ces ventes a été imputée aux obligations régulatoires.

Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services prestés pour tiers ainsi que la mise à disposition d'installations.

4.1.2. Le seament 'Fluxys International' comprend principalement les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemaane, entre Bacton au Royaume-Uni et Zeebrugge en Belgique (Interconnector) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), par les installations de terminalling à Dunkerque en France et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers.

Le segment "Fluxys International" a également connu une augmentation, notamment grâce aux revenus d'Interconnector (+67.154 k€), de BBL (+40.652 k€) de Dunkerque LNG (+44.772 k€), de FluxSwiss (+57.191 k€) et d'Allemagne (+54.589 k€), en raison de l'augmentation de la demande et, spécifiquement pour les entités régulées, afin de couvrir les coûts d'énergie plus élevés.

Ventes de gaz relatives aux besoins opérationnels

Notons toutefois que tant les chiffres des ventes que ceux des achats de gaz aux fins des besoins opérationnels sont en augmentation en 2022 par rapport à l'année 2021 et ceci partiellement parce que ces activités fluctuent significativement étant donné l'activité élevé ainsi que le prix de gaz qui a augmenté en 2022.

Note 4.2. Autres produits opérationnels

Autres produits opérationnels		E	n milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021	Ecarts
Autres produits opérationnels	14.283	16.450	-2.167

Les autres produits opérationnels sont principalement composés de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de certificats CO₂, de mises à disposition de biens et de personnes, et la refacturation de coûts.

Les revenus de certificats CO2 sont générés principalement en 2021 au niveau d'Interconnector. Interconnector disposait de certificats CO2 émis par les autorités de l'Union Européenne et leur valeur comptable était inscrite dans un compte de produits reportés. Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, ces certificats ne peuvent plus être utilisés en Angleterre. Par conséquent, le produit correspondant a été pris dans le compte de résultats pour la valeur comptable. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de la refacturation des coûts d'électricité.

Note 4.3. Charges opérationnelles

Charges opérationnelles hors amortissements, dé provisions	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-7.464	-5.353
Biens et services divers	4.3.2	-631.451	-234.976
Frais de personnel	4.3.3	-180.005	-155.587
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-22.521	-18.494
Total des charges opérationnelles		-841.441	-414.410

4.3.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.







4.3.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés de :

En milliers d'euros	31-12-2022	31-12-2021
Achats de matériel d'exploitation	-21.504	-16.832
Loyers et charges locatives (1)	-15.251	-15.553
Charges d'entretien et de réparation	-57.571	-48.337
Fournitures faites au groupe	-28.365	-8.943
Rétributions de tiers	-375.554	-69.445
Redevances et contributions	-102.975	-49.226
Assurances non relatives au personnel	-16.995	-16.757
Autres services et biens divers	-13.236	-9.883
Total	-631.451	-234.976

⁽¹⁾ Ces montants concernent des services qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de leasing selon IFRS 16.

Les services et autres biens ont augmenté en 2022 (+396.475k€). L'augmentation principale de cette rubrique découle pour la plus grande partie de la contribution exceptionnelle de solidarité de 300 millions EUR qu'a établi l'Etat belge à charge du gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel afin de soutenir la population Belge lors la crise énergétique, reprise dans les rétributions des tiers. Les fournitures au groupe ainsi que les redevances sont également à la hausse. Cette évolution, hors la contribution de solidarité, est pour les entités régulés en ligne avec le cadre de référence de la régulation.

A coté de cet élément non-récurrent, l'inflation accrue en 2022 a impacté les coûts en général de manière importante. La hausse des fournitures faites au groupe et redevences et contributions s'explique en plus par l'augmentation de l'activité qui a eu un impact sur les coûts de l'électricité, les certificats de CO2, les coûts portuaires et les coûts de pression des opérateurs adjacents, etc.

4.3.3. Frais de personnel

Les frais de personnel sont en augmentation de 24.418 k€. Cette évolution s'explique entre autre par l'inflation et aussi dans une moindre mesure par l'augmentation du nombre moyen de travailleurs et des indexations.

L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.295 personnes en 2022 contre 1.292 en 2021. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.261,7 en 2022 contre 1.257,1 en 2021.

Emploi				
		Exercice	Exerci	ce précédent
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre moyen de travailleurs	1.295	1.261,7	1.292	1.257,1
Belgium (ajusté mutli-employeurs)	967	939,4	969	942,8
Fluxys	59	49,9	63	54,4
Cadres	51	42,3	52	43,5
Statutaires	8	7,6	11	10,9
Fluxys Belgium	865	836,1	864	835,3
Cadres	308	300,2	295	286,7
Statutaires	557	535,9	569	548,6
Fluxys LNG	48	46,8	46	45,5
Cadres	3	2,9	3	3,1
Statutaires	45	43,9	43	42,4
Flux Re	1	0,5	1	0,5
Fluxys Europe	12	6,6	13	7,6
FluxSwiss	6	5,8	6	6,1
Fluxys TENP	15	15,0	15	14,9
Fluxys Deutschland	6	6,0	6	5,4
GMSL	103	102,2	103	102,0
Fluxys BBL	1	0,1	1	0,1
Transitgas	50	47,7	53	48,9
Tenp KG	2	1,6	2	1,6
Interconnector	61	60,6	55	55,0
Gaz-Opale	61	60,7	61	61,0
Dunkerque LNG	19	18,8	19	18,6
Fluxys Brasil	3	3,3	1	0,2







Emploi	Franci.		Exercice précéd	ent
	Exercice	Total on		
	Total en unités	ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.330	1.296,4	1.293	1.260,6
Belgium (ajusté mutli-employeurs)	988	960,7	972	943,7
Fluxys	55	45,6	60	51,0
Cadres	47	37,8	51	42,4
Statutaires	8	7,8	9	8,6
Fluxys Belgium	891	862,0	869	839,2
Cadres	321	313,1	300	291,3
Statutaires	570	548,9	569	547,9
Fluxys LNG	47	46,2	48	46,5
Cadres	3	2,9	3	2,9
Statutaires	44	43,3	45	43,6
Flux Re	1	0,5	1	0,5
Fluxys Europe	12	7,0	12	7,0
FluxSwiss	6	6,0	6	6,0
Fluxys TENP	15	15,0	15	15,0
Fluxys Deutschland	6	6,0	6	6,0
GMSL	108	107,4	102	103,5
Fluxys BBL	1	0,1	1	0,1
Transitgas	51	48,4	51	47,6
Tenp KG	2	1,6	2	1,6
Interconnector	69	68,3	54	54,0
Gaz-Opale	60	59,4	62	61,6
Dunkerque LNG	19	19,0	19	19,0
Fluxys Brasil	4	4,0	2	2,0

4.3.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

4.3.5. Amortissements, dépréciations de valeur et provisions

Amortissements, dépréciations de valeur et provisions		En milliers d'eur		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021	
Amortissements	4.3.5.1	-471.548	-409.392	
Immobilisations incorporelles		-113.572	-94.881	
Immobilisations corporelles		-344.431	-299.799	
Actifs au titre du droit d'utilisation		-13.545	-14.712	
Dépréciations de valeur	4.3.5.2	-26.612	-645	
Perte de valeur sur actions		0	-476	
Immobilisations incorporelles		-325	0	
Immobilisations corporelles		-4.568	0	
Sur stocks		-14.965	-113	
Sur créances commerciales		-6.754	-56	
Provisions pour risques et charges	4.3.5.3	6.024	-4.938	
Total des amortissements, dépréciations de valeur et provisions		-492.136	-414.975	

4.3.5.1. Amortissements

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir principalement sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' et entre 20 et 45 ans pour les portefeuilles de clients acquis.

L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles s'explique par des amortissements plus élevés chez Interconnector et FluxSwiss en raison du taux d'utilisation élevé.

L'actualisation des dividendes futurs estimés, basée sur le 'Dividend Discount Model', supporte la valeur comptable des immobilisations corporelles qui s'élève à fin 2022 à 252,5 M€ pour Interconnector et à 1.322,6 M€ pour Dunkerque.

La valeur d'utilité de ces installations est très sensible aux hypothèses retenues, la majeure partie des ventes de capacités se réalisant sur base de contrats à court terme. En 2022 nous avons constaté le retour des contrats pluriannuels. Les hypothèses ont été fixées par le groupe sur base de sa meilleure estimation de la demande future de marché, des investissements de maintien nécessaires ainsi que de l'évolution estimée des charges opérationnelles. Le groupe revoit ces hypothèses chaque année.







4.3.5.2. Dépréciations de valeur

Une dépréciation de valeur sur le stock de gaz a été actée en 2022 reflétant ainsi le prix du gaz en date du 31/12/2022 qui se trouvait à un niveau nettement inférieur au prix moyen du gaz en stock. Cette évolution a été partiellement compensée par une reprise partielle de la réduction de valeur sur le stock des pièces de rechange.

4.3.5.3. Provisions pour risques et charges

Les utilisations des provisions pour risques et charges s'élèvent à 6.024 k€ en 2022, principalement pour des pensions (voir note 5.17) et litiges (voir note 5.16). L'évolution s'explique principalement par la hausse des taux d'actualisations qui résulte finalement dans une diminution de la provision pour les avantages du personnel et d'autre part par l'utilisation d'une provision relative à un sinistre constituée lors de l'exercice précédent dont l'indemnité a été payée en 2022

Note 4.4. Produits financiers

Produits financiers En milliers d'e			milliers d'euros
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Dividendes de sociétés non consolidées		0	0
Produits financiers sur contrats de leasing	4.4.1	1.112	1.112
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	4.4.2	10.727	5.748
Autres intérêts		1.009	646
Désactualisation des provisions		0	0
Autres produits financiers	4.4.3	9.704	7.101
Total		22.552	14.607

- 4.4.1. Les produits financiers sur contrats de leasing proviennent principalement de Flexfueler 002.
- 4.4.2. Les intérêts sur placements et équivalents de trésorerie sont principalement issus de placements comptabilisés au coût amorti conformément à l'IFRS 9. Leur augmentation provient d'une position de trésorerie plus élevée et de la hausse des taux d'intérêt, principalement en Belgique et Interconnector.
- 4.4.3. Les autres produits financiers enregistrent principalement les différences de change réalisées dans le cadre de nos opérations en BRL et GBP, montant compensé en partie par la variation de valeur des instruments financiers (voir Note 4.5.4).

Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers

Charges financières	En milliers d'euro		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Charges d'intérêts sur dettes	4.5.1	-66.932	-58.736
Désactualisation des provisions	4.5.2	-3.217	-2.341
Charges d'intérêt sur dettes de leasing		-7.425	-7.253
Autres charges financières	4.5.3	-8.931	-8.192
Total		-86.505	-76.522

- 4.5.1 Les charges d'intérêts sur dettes comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en devises des filiales, sur les passifs régulatoires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place pour couvrir les besoins financiers du groupe. Ces charges ont augmenté en 2022 en raison du refinancement en Dunkerque LNG et les intérêts sur les comptes de régularisation, partiellement compensé par le remboursement de prêts en Belgique et en Suisse.
- 4.5.2 Les effets d'actualisation des provisions (notamment pour pensions et pour démantèlement de certaines installations) résultent dans la comptabilisation d'une charge financière (voir Notes 5.16 et 5.17).
- 4.5.3 Les autres charges financières comprennent principalement les différences de change réalisées dans le cadre de nos opérations en GBP et CHF, ainsi que des différences de change non réalisées sur des USD, celles-ci étant compensées en partie par la valorisation des instruments financiers. Par ailleurs, en 2021 la moins-value sur la liquidation prévue de Rostock LNG y était inclue.
- 4.5.4. Variation de la juste valeur des instruments financiers

Variation de la juste valeur des instruments financiers		En milliers d'eu	
	Note	31-12-2022	31-12-2021
Variation de la juste valeur des instruments financiers		3.285	-1.294
Total		3.285	-1.294

Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers. L'évolution des instruments financiers est détaillée en Note 6.





Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des entreprises mises en équivalence s'élève à 79.420 k€ en 2022 contre 74.278 k€ en 2021. Cette augmentation est attribuable à la contribution de TBG (la participation dans TBG contribue aux résultats depuis avril 2021) et de GNL Quintero (depuis Juillet 2022).

Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt su	r le résultat		En mi	lliers d'euros
	Note	31-12-2022	31-12-2021	Ecarts
Impôts exigibles	4.7.1	-119.261	-67.773	-51.488
Impôts différés	4.7.2	32.278	-16.482	48.760
Total	4.7.3	-86.983	-84.255	-2.728

La charge d'impôt sur le résultat s'élève à 86.983 k€ en 2022 contre 84.255 k€ en 2021.

Les charges d'impôt sur le résultat ont augmenté de 2.728 k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- La hausse des impôts exigibles en raison de la hausse du résultat avant impôts;
- La diminution du montant de la déduction pour revenus d'innovation (de 10.000 k€ estimé en 2021 à 5.400 k€ estimé en 2022);
- L'impact d'un effet ponctuel en 2021 suite à l'augmentation annoncée du taux d'imposition en Angleterre (de 19% à 25% en 2023) conduisant à un ajustement des impôts différés en 2021 pour un montant de 20.928 k€ ainsi que par l'augmentation des amortissements comptables entraînant une reprise des impôts différés.

Les charges d'impôts sur le résultat se décomposent comme suit :

4.7.1. Impôts exigibles	En milliers d'euro		
	31-12-2022	31-12-2021	Ecarts
Impôts sur le résultat de l'exercice	-119.740	-68.012	-51.728
Impôts et précomptes dus ou versés	-60.913	-54.350	-6.563
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	5.069	42	5.027
Suppléments d'impôts estimés portés au passif	-63.896	-13.704	-50.192
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	479	239	240
Total	-119.261	-67.773	-51.488

4.7.2. Impôts différés		En millie	ers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021	Ecarts
Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles	32.278	4.895	27.383
Ecarts issus de l'évaluation des immobilisations	48.665	28.184	20.481
Ecarts issus des provisions	-8.476	-10.300	1.824
Autres écarts	-7.911	-12.989	5.078
Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux	0	-21.377	21.377
Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales	0	0	0
Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires	0	0	0
Total	32.278	-16.482	48.760

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles.

La diminution des impôts différés est principalement due à l'augmentation du taux d'imposition en Angleterre annoncée en 2021, comme mentionné ci-dessus.





4.7.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen		En milliers d'eur		
io idox d impor elicelli moyen	31-12-2022	31-12-2021	Ecarts	
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice	-89.230	-64.268	-24.962	
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies	436.341	331.349	104.992	
Résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-79.420	-74.278	-5.142	
Résultat avant impôts	356.921	257.071	99.850	
Taux d'impôt applicable	25,00%	25,00%		
Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen	4.827	-17.990	22.817	
Taux différents d'autres juridictions	8.070	1.639	6.431	
Impact des changements de taux	-946	-20.909	19.963	
Revenus non taxables	10.914	822	10.092	
Frais non déductibles	-3.733	-1.538	-2.195	
Autres	-9.478	1.996	-11.474	
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice	-84.403	-82.258	-2.145	
Résultat avant impôts	356.921	257.071	99.850	
Taux d'impôt effectif moyen	23,65%	32,00%	-8,35%	
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	-2.580	-1.997	-583	
Total des impôts	-86.983	-84.255	-2.728	

Note 4.8. Résultat net de la période

Résultat net de la période	En milliers d'euro		
	31-12-2022	31-12-2021	Ecarts
Part des intérêts minoritaires	86.018	52.749	33.269
Part du groupe	263.340	194.345	68.995
Total du résultat net de la période	349.358	247.094	102.264

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 349.358 k€ en 2022 contre 247.094 k€ en 2021, soit une augmentation de 102.264 k€.







Note 5. Bilan sectoriel

Bilan sectoriel au 31-12-2022			En mi	lliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloués	Total
Immobilisations corporelles	1.855.375	3.180.658	0	5.036.033
Immobilisations incorporelles	160.352	1.044.261	0	1.204.613
Goodwill	1.924	129.225	0	131.149
Actifs au titre du droit d'utilisation	30.020	101.482	0	131.502
Participations mises en équivalence	1.915	583.116	0	585.031
Autres actifs financiers	111.171	37.717	0	148.888
Stocks	62.656	26.751	0	89.407
Créances de location-financement	0	8.801	0	8.801
Créances commerciales nettes	151.805	77.788	0	229.593
Autres actifs			1.802.925	1.802.925
				9.367.942
Passifs portants intérêts	956.589	1.666.926		2.623.515
Autres passifs financiers	3.575	9.147		12.722
Autres passifs			2.849.735	2.849.735
				5.485.972
Capitaux propres			3.881.970	3.881.970
				9.367.942

Bilan sectoriel au 31-12-2021			En milli	iers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys International	Non alloués	Total
Immobilisations corporelles	1.902.037	3.311.058	0	5.213.095
Immobilisations incorporelles	170.145	1.098.489	0	1.268.634
Goodwill	1.924	129.225	0	131.149
Actifs au titre du droit d'utilisation	33.527	88.902	0	122.429
Participations mises en équivalence	265	395.626	0	395.891
Autres actifs financiers	88.642	3.029	0	91.671
Stocks	39.042	15.565	0	54.607
Créances de location-financement	0	9.425	0	9.425
Créances commerciales nettes	85.387	73.252	0	158.639
Autres actifs			596.790	596.790
				8.042.330
Passifs portants intérêts	980.132	1.765.100		2.745.232
Autres passifs financiers	3.254	18.818		22.072
Autres passifs			1.667.077	1.667.077
				4.434.381
Capitaux propres			3.607.949	3.607.949
				8.042.330

ૡ૾

27 (*



Note 5.1. Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2020	55.752	410.438	6.414.480	386.670
Investissements	1.060	3.818	53.434	22
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-153	-189	-12.297	0
Transferts internes	0	0	128.330	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	217	0	130.636	0
Transfert rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2021	56.876	414.067	6.714.583	386.692
Investissements	575	737	46.740	312
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-2	0	-10.387	-5
Transferts internes	0	249	25.620	121
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	-216	0	5.900	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2022	57.233	415.053	6.782.456	387.120

Total	Immobilisations en cours et acomptes versés	Mobilier, outillage et matériel roulant	Autres installations et machines	Terminaux GNL
10.275.424	157.598	69.827	46.191	2.734.468
100.886	31.125	7.806	0	3.621
-513	0	0	0	-513
-28.398	-3.225	-11.857	-659	-18
0	-128.330	0	0	0
0	0	0	0	0
131.920	759	115	193	0
20.533	0	0	0	20.533
10.499.852	57.927	65.891	45.725	2.758.091
158.456	98.744	8.872	0	2.476
0	0	0	0	0
-19.686	0	-8.259	-743	-290
0	-26.783	0	0	793
0	0	0	0	0
5.661	-153	-95	225	0
6.008	0	0	0	6.008
10.650.291	129.735	66.409	45.207	2.767.078



	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2020	0	-249.703	-3.471.320	-251.390
Amortissements actés	0	-43.056	-188.427	-9.357
Cessions et désaffectations	0	175	11.560	0
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	-78.232	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2021	0	-292.584	-3.726.419	-260.747
Amortissements actés	0	-11.432	-232.652	-8.137
Cessions et désaffectations	0		5.888	1
Transferts internes	0	157.479	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	2.846	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2022	0	-146.537	-3.950.337	-268.883
Valeurs comptables nettes au 31-12-2022	57.233	268.516	2.832.119	118.237
Valeurs comptables nettes au 31-12-2021	56.876	121.483	2.988.164	125.945

illiers d'euro	En m				
otal	To	Immobilisations en cours et acomptes versés	Mobilier, outillage et matériel roulant	Autres installations et machines	Terminaux GNL
-4.931.733	0		-49.356	-43.806	-866.158
-299.799	0		-5.990	-32	-52.937
23.114	0		11.377	0	2
C	0		0	0	0
C	0		0	0	0
-78.339	0		-76	-31	0
C	0		0	0	0
-5.286.757	0		-44.045	-43.869	-919.093
-344.431	0		-6.508	0	-85.702
14.003	0		8.096	0	18
C	0		0	0	-157.479
C	0		0	0	0
2.927	0		81	0	0
	0		0	0	0
-5.614.258	0		-42.376	-43.869	-1.162.256
5.036.033	35	129.7	24.033	1.338	1.604.822
5.213.095	27	57.9	21.846	1.856	1.838.998



Mouvements des immobilisations corporelles							
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz			
Valeurs comptables nettes au 31-12-2022 dont :	57.233	268.516	2.832.119	118.237			
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	57.233	268.516	2.832.119	118.237			
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0			
Informations complémentaires							
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0			

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et des terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque.

En 2022, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 158,5 M€. Les principaux investissements réalisés concernent les installations de transport 'TENP' (remplacement de certaines tronçons plus utilisable aujourd'hui afin d'augmenter la capacité) en Allemagne (30,9 M€) et 102,5 M€ sur différents projets en Belgique. Les investissements en Belgique concernent principalement des projets d'infrastructure GNL (67,7M€) pour la construction de 3 nouveaux Open Rack Vaporizers et 3 nouveaux truck loading bays.

lliers d'euros	En mil			
Total	Immobilisations en cours et acomptes versés	Mobilier, outillage et matériel roulant	Autres installations et machines	Terminaux GNL
5.036.033	129.735	24.033	1.338	1.604.822
5.036.033	129.735	24.033	1.338	1.604.822
0	0	0	0	0
110	0	0	0	0

Les amortissements actés durant la période s'élèvent à 344,4 M€ et reflètent la consommation des avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles durant cette même période.

Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits et des charges.

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur (voir Note 4.3.5).







Note 5.2. Immobilisations incorporelles

Evolution de la valeur compt incorporelles	able des immobil	isations		En milliers d'eur	En milliers d'euros		
	Logiciels d'application	Droits d'émission	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total		
Valeurs comptables brutes							
Au 31-12-2020	32.351	0	244.600	1.775.186	2.052.137		
Investissements	8.307	188	0	1.193	9.688		
Cessions et désaffectations	-6.176	0	0	0	-6.176		
Ecarts de conversion	164	570	0	23.027	23.761		
Variations de périmètre	0	0	0	0	0		
Autres	0	0	0	0	0		
Au 31-12-20221	34.646	758	244.600	1.799.406	2.079.410		
Investissements	12.052	28.710	0	41	40.803		
Cessions et désaffectations	-3.627	0	0	0	-3.627		
Ecarts de conversion	-408	-1.284	0	1.568	-124		
Variations de périmètre	0	0	0	0	0		
Autres	0	0	0	0	0		
Au 31-12-2022	42.663	28.184	244.600	1.801.015	2.116.462		

^(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur co immobilisations incorpor			En milliers d'euros			
	Logiciels d'application	Droits d'émission	Immobilisation s 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total	
Amortissements et pertes de valeur						
Au 31-12-2020	-15.573	0	-89.577	-603.904	-709.054	
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-4.761	-1	-8.766	-81.353	-94.881	
Cessions et désaffectations	6.176	-35	0	0	6.141	
Ecarts de conversion	0	0	0	-12.982	-12.982	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	
Au 31-12-2021	-14.158	-36	-98.343	-698.239	-810.776	
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-8.789	-325	-8.766	-96.017	-113.897	
Cessions et désaffectations	3.619	0	0	0	3.619	
Ecarts de conversion	203	0	0	9.002	9.205	
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	
Au 31-12-2022	-19.125	-361	-107.109	-785.254	-911.849	

^(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.



35 **(**2



Evolution de la incorporelles	En millie	ers d'euros			
	Logiciels d'application	Droits d'émission	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisation 'portefeuille d clients' et autre immobilisation incorporelles (e es Total
Valeurs comptables nettes au 31-12-2022	23.538	27.823	137.491	1.015.761	1.204.613
Valeurs comptables nettes au 31-12-2021	20.488	722	146.257	1.101.167	1.268.634

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.

Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, Interconnector, GMSL, Dunkerque LNG et aux activités de Hub. Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7). A noter que l'immobilisation incorporelle 'HUB en Belgique' sera complètement amortie en 2023, l'immobilisation FluxSwiss en 2033 et l'immobilisation Dunkerque en majeure partie en 2037 et en 2061 pour le solde.

L'augmentation de la catégorie des droits d'émission est due à l'achat par Interconnector des droits d'émission nécessaires en raison de la forte activité au cours de l'année 2022. En 2022 il n'y a pas eu de nouvelles variations de périmètre ayant un impact sur les immobilisations incorporelles.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'une immobilisation incorporelle pourrait avoir subi une perte de valeur.

Note 5.3. Goodwill

Goodwill		En milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021
Fluxys Belgium SA	1.924	1.924
Dunkerque	129.225	129.225
Total	131.149	131.149

Un *goodwill* de 1.924 k€ relatif à Fluxys Belgium SA est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys. Le montant correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.

L'exercice définitif d'allocation de prix réalisé suite à la prise de contrôle de Dunkerque LNG par Fluxys en 2018 résulte en un goodwill de 129.225 k€. Ce goodwill est l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de Dunkerque LNG en date du 31 octobre 2018, établie en vertu des normes IFRS.

Cet excédent correspond d'une part, à la valeur de prise de contrôle de Dunkerque LNG, et d'autre part, à la valeur des synergies futures grâce à l'expertise du groupe en services de terminalling. Par ailleurs, la prise de contrôle de Dunkerque LNG vient renforcer le développement des activités GNL que Fluxys poursuit et contribue à l'importance de Fluxys sur le marché GNL du nord-ouest de l'Europe. Le goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Ce goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie de Dunkerque LNG (segment Fluxys International) pour le test de dépréciation de valeur.

Le test de dépréciation de valeur vérifie si la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur base de sa valeur d'utilité. Ces calculs se fondent sur des projections de flux de trésorerie, dérivées des données financières correspondant au plan pluriannuel approuvé par la direction. Ces projections sont ensuite actualisées à un coût moyen pondéré du capital qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Au 31 décembre 2022, les hypothèses fondamentales du plan pluriannuel à l'horizon 2061 n'ont pas changé de manière significative négative par rapport au plan de l'année précédente. Étant donné la nature du secteur et de l'activité, les hypothèses relatives aux flux de trésorerie restent similaires :

- Les contrats long-terme en place pour la plus grande partie de la capacité du terminal méthanier;
- Des ventes supplémentaires des capacités disponibles sur base des prévisions du marché et des tarifs conformes aux conventions en place;
- L'application de la régulation une fois les contrats long-terme arrivés à échéance.







L'intégralité du chiffre d'affaires et des charges considérés sont générés en euro. Étant donné que les flux de trésorerie après imposition sont incorporés dans le calcul de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie, un taux d'actualisation après impôts est employé afin de maintenir la cohérence. Ce taux d'actualisation prend en compte les paramètres du marché au 31/12/2022. Il se traduit par un coût moyen pondéré du capital avant impôts qui se situe entre 5% et 6%.

Le test de de dépréciation de valeur n'a pas identifié de réduction de valeur du goodwill au 31/12/2022.

Note 5.4. Actifs au titre du droit d'utilisation

Evolution de la valeur comptab	En milliers d'euros			
	Terrains et constructions	Installations techniques	Véhicules	Total
Au 31-12-2021	85.214	33.031	4.183	122.428
Droits additionnels	9.875	13.442	1.521	24.838
Amortissements et pertes de valeur	-5.023	-6.772	-1.750	-13.545
Cessions	-37	-42	-134	-213
Autres variations	-173	-1.834	1	-2.006
Au 31-12-2022	89.856	37.825	3.821	131.502

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont principalement liés aux droits de concessions pour les terrains dans les ports de Zeebrugge et Dunkerque (Terminaux GNL), ainsi que les installations d'Interconnector dans le port de Zeebrugge. Les droits additionnels s'expliquent d'une part par l'inflation accrue et d'autre part par la reconnaissance de l'option d'achat d'un contrat en cours.

Ces contrats ne contiennent pas de clauses d'option de résiliation ou de prolongation significatives. Les loyers ne sont pas variables, à l'exception de quelques contrats avec indexation annuelle, mais dont l'impact n'est pas matériel.

Les autres changements concernent principalement les différences de taux de change.

Note 5.5. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

A fin 2022, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

- TENP GMBH (50 %),
- TAP (19 %),
- Balansys (50 %),
- Rostock LNG (51%),
- Senfluga Energy Infrastructure Holdings (18%), et sa participation de 66% en Desfa,
- Hyoffwind Infrastructure (33,33%) depuis 2021,
- TBG (29,12%) depuis 2021,
- Condor Energy Holdings III (25%), et sa participation de 80% en GNL Quintero, depuis 2022
- Power to Methanol Antwerp (14,3%).





Mouvements des participations mises en équivalence	en équivalence En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Participations mises en équivalence à l'ouverture	395.891	264.334
Investissements	48.193	126.109
Dépréciations	0	-3.298
Quote-part dans le résultat net global	166.442	96.893
Résultat des sociétés mises en équivalence	79.420	74.278
Autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat	87.022	22.615
Dividendes versés	-33.283	-48.875
Variations de périmètre		0
Ecarts de conversion	5.963	5.886
Augmentations de capital	1.825	100
Réductions de capital	0	-45.258
Participations mises en équivalence à la clôture	585.031	395.891

Le résultat des participations mises en équivalence, qui s'élève à 79.420 k€, est commenté dans la note 4.6.

Les autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat s'élèvent à 87.022 k€ et sont principalement liés à la valorisation des swaps de taux d'intérêts sur le financement de TAP.

Les dividendes versés proviennent surtout de TBG. La diminution des réductions de capital s'explique par TAP.

Note 5.6. Autres actifs financiers

Autres actifs financiers	ers En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Actions évaluées au coût	5.6.1	613	963
Titres de placement au coût amorti	5.6.2/6	53.481	26.289
Autres placements financiers au coût amorti	5.6.2/6	54.019	59.009
Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	6	6.019	4.157
Instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	5.6.3/6	31.269	186
Autres actifs financiers au coût		309	328
Total		145.710	90.932

5.6.1. Les actions de ces sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. La diminution est expliquée par une réduction de valeur sur Boostheat, suivie par un désinvestissement.

5.6.2. Ces rubriques enregistrent les placements de trésorerie ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2023 et 2032.

L'augmentation observée dans le tableau ci-dessus représente les nouveaux investissements réalisées à plus d'un an d'échéance par Flux Re en utilisant les fonds des investissements venus à l'échéance en 2022.

Les actifs détenus par Flux Re sont sensiblement plus élevés que les exigences minimales de capital du ratio de Solvabilité II (16,3 millions €).

5.6.3. Au 31-12-2022, les instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global concernent principalement les instruments dérivés (SWAP) conclus en vue de couvrir le risque d'intérêts par le groupe au niveau du financement de Dunkerque LNG (voir Note 6).



Note 5.7. Autres créances et autres actifs non courants

Autres créances et autres actifs non courants	En milliers d'euro		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Prêts non courants	5.7.1	40.473	57.782
Appels de fonds et autres	5.7.2	112.241	12.149
Total		152.714	69.931

- 5.7.1 Interconnector a souscrit des obligations de F.L. Zeebrugge, dont l'échéance ultime se situe en novembre 2025. Ces obligations en euros portent intérêts à taux fixe.
- 5.7.2 Cette rubrique comprend principalement un prêt de k€ 15.000 à la coentreprise Balansys, en augmentation de k€ 6.000 et des prêts à des entreprises liées (k€ 97.097).

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2022		En milli	ers d'euros
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts non courants	40.473	0	40.473
Appels de fonds et autres	44.719	67.522	112.241
Total	85.192	67.522	152.714

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2021		En millie	ers d'euros
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts non courants	57.782	0	57.782
Appels de fonds et autres	9.169	2.980	12.149
Total	66.951	2.980	69.931

Autres actifs non courants	En milliers d'euro		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Excédents d'actifs de couverture 'IAS 19 avantages du personnel'	5.17	26.747	15.245
Total		26.747	15.245

Note 5.8. Actifs régulatoires

Les actifs régulatoires sont présentés séparément.

Actifs régulatoires		En	milliers d'euro
	31-12-2022	31-12-2021	différence
Présentation au bilan:			
Actifs régulatoires non-courants	12.546	21.803	-9.257
Actifs régulatoires courants	2.300	2.272	28
Total des actifs régulatoires	14.846	24.075	-9.229

Les actifs régulatoires correspondent aux éléments à récupérer dans les tarifs futurs (2023-2027) et concernent les entités allemandes. La position date du passé et la diminution s'explique par une récupération via les tarifs.

Variation des actifs régulatoires	En milliers d'euros
Long terme et court terme	Total
Solde d'ouverture au 01.01.2022	24.075
Utilisations	-9.229
Dotations	0
Intérêts	0
Solde de clôture au 31.12.2022	14.846

Nous nous référons à la note 5.15 obligations régulatoires pour la réconciliation des utilisations et dotations aux actifs et obligations régulatoires à la note 4 (information sectorielle – augmentation nette du chiffre d'affaires).





Note 5.9. Stocks

Valeur comptable des stocks	En milliers d'euros		
	31-12-2022	31-12-2021	
Stocks de fournitures	42.818	32.476	
Valeur comptable brute	47.039	39.446	
Dépréciations de valeur	-4.221	-6.970	
Stocks de marchandises (gaz)	45.716	21.856	
Valeur comptable brute	63.430	21.856	
Dépréciations de valeur	-17.714	0	
Commandes en cours d'exécution	873	275	
Valeur comptable brute	873	275	
Dépréciations de valeur	0	0	
Total	89.407	54.607	

Les stocks de matériel relatif au réseau de transport sont à leur niveau normal d'exploitation. L'augmentation de la valeur comptable brute du stock de marchandises s'explique en grande partie par la forte hausse du prix du gaz durant l'exercice qui est partiellement compensée par une dépréciation de valeur en fin d'exercice suite à un prix de gaz plus bas au 31 décembre 2022.

Impact des mouvements de stocks sur le résultat	En milliers d'euro	
	31-12-2022	31-12-2021
Constitutions ou utilisations de stocks	49.765	15.603
Dépréciations de valeur	-14.965	-113
Total	34.800	15.490

Note 5.10. Clients et autres débiteurs

Clients et autres débiteurs	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Créances commerciales brutes		237.988	160.280
Dépréciations de valeur		-8.395	-1.641
Créances commerciales nettes	5.10.1	229.593	158.639
Autres débiteurs		60.244	48.963
Total		289.837	207.602

5.10.1. Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 6). L'augmentation des créances est principalement due à la vente des capacités supplémentaires, une augmentation de la facturation de la composante commodité des tarifs, compensé en partie par le retour des fonds mis à disposition pour l'équilibrage du réseau en Allemagne.

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les clients et autres débiteurs sont peu matérielles pour le groupe Fluxys et, en plus, souvent couvertes par le système régulatoire. Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

Créances commerciales nettes par ancienneté de solde		En milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021
Créances non échues	228.617	158.143
Créances échues < 3 mois	885	405
Créances échues 3 - 6 mois	0	0
Créances échues > 6 mois	0	0
Créances litigieuses ou douteuses	91	91
Total	229.593	158.639

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau. Celles estimées irrécouvrables ont fait l'objet de réductions de valeur à concurrence de 100 %.







Note 5.11. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an. La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021
Placements à court terme	259.600	71.909
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.246.531	315.478
Equivalents de trésorerie	0	0
Comptes à court terme	587.533	10.130
Soldes bancaires	658.956	305.320
Argent en caisse	42	28
Total	1.506.131	387.387

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les placements, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

L'augmentation comptes à court terme et soldes bancaires est principalement due à l'augmentation des ventes dans les différentes entités suite aux importants flux de gaz vers l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie.

Note 5.12. Autres actifs courants

Autres actifs courants		E	n milliers d'euros
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Produits acquis		6.200	3.934
Charges à reporter		20.164	35.537
Autres actifs courants	5.12.1	2.972	1.693
Total		29.336	41.164

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des produits acquis pour 6.200 k€ et des charges payées d'avance pour 20.164 k€ (assurances, loyers, ...). 5.12.1. Les autres actifs courants comprennent par ailleurs la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Notes 5.7 et 5.17).

Note 5.13. Capitaux propres

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

D'autres augmentions de capital ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe. En 2021 et 2022, il y a eu des augmentations de capital de respectivement $0.4~\text{M} \leqslant$ et $2.6~\text{M} \leqslant$, qui ont été souscrites par le personnel et la direction. Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.

Au 31 décembre 2022, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,42 % : Publigaz.
- 19,85 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,12 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,61 %: personnel et management.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 1.372.946 k€, représentant principalement les 10,00 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (74,7 M€) ; les 49,35 % dans FluxSwiss (366,2 M€) ; les 23,68 % dans Interconnector (61,9 M€) ainsi que les 69,61% dans Dunkerque LNG (869,8 M€), le solde étant représenté par ceux dans Flexfueler (0,4 M€).





Annexe relative aux actions de la société mè	re		
	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
I. Mouvements du nombre d'actions			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	87.076.669	0	87.076.669
2. Nombre d'actions émises	100.625	0	100.625
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)	0	0	C
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)	0	0	C
5. Autre augmentation (diminution)	0	0	0
6. Nombre d'actions, solde de clôture	87.177.294	0	87.177.294
II. Autres informations			
Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	C
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	0

Note 5.14. Passifs portant intérêts

Passifs portant intérêts non courants	En	milliers d'euros	
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Contrats de location	5.14.1	144.324	146.033
Emprunts obligataires	5.14.2	1.242.118	944.793
Autres emprunts	5.14.3	1.043.336	647.259
Partenariats	5.14.4	56.664	56.695
Total		2.486.442	1.794.780
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

Passifs portant intérêts courants		En	milliers d'euros
	Notes	31-12-2022	31-12-2021
Contrats de location	5.14.1	21.749	20.685
Emprunts obligataires	5.14.2	3.456	3.456
Autres emprunts	5.14.3	111.868	926.311
Total		137.073	950.452
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

5.14.1. La société Interconnector a conclu un contrat de leasing financier en euros à taux fixe qui vient à échéance en 2025. Ce contrat concerne des installations de compression à Zeebrugge. Le remboursement d'une partie du capital de ce contrat en 2022, comme prévu dans le plan de remboursement, explique la baisse des passifs de contrats de location.

Les obligations locatives ont été reconnues conformément à IFRS 16. Elles sont limitées aux obligations qui sont exécutoires contractuellement, même si le groupe s'attend à la prolongation future de certains de ces contrats, car les contrats actuels ne comprennent pas de clause de prolongation.

5.14.2. Fluxys Belgium a émis en novembre 2014 et en octobre 2017 des emprunts obligataires pour un montant total de 700.000 k€. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 1,75 % et 3,25 %. Elles viendront à échéance entre 2027 et 2034. Fluxys a conclu des émissions obligataires de type placement privé européen au cours des mois de décembre 2015 et de janvier 2016, pour un montant total de 250 M€. Un montant de 150 M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le solde a été émis sur une durée de 20 ans. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 2,75 % et 3,08 %. Ces transactions ont notamment permis à Fluxys de diversifier les durées de ses financements à des conditions avantageuses.



- 5.14.3. Les autres emprunts au 31-12-2022 incluent les éléments suivants :
 - Des emprunts bancaires levés par Dunkerque LNG, pour un montant de 500 M€ dont 400M€ remboursables en date du 30-03-2028 et 100M€ remboursables linéairement à partir de 2027 jusqu'au 31-12-2036, ainsi que des emprunts obligataires pour un montant de 300M€ remboursables linéairement à partir de 2027 jusqu'au 31-12-2036. Des instruments SWAP ont été acquis par le groupe pour limiter le risque encouru sur les taux d'intérêt variables de certains de ces emprunts (voir note 6).
 - Des emprunts sur 25 ans (dont le solde s'élève à 226,0 M€ à fin décembre 2022, après un remboursement partiel de 20 M€ effectué en 2022) à taux fixe contractés en 2008 et 2009 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
 - Les emprunts bancaires contractés par Fluxys entre 2018 et 2021 pour un montant total de 250 millions € avec des échéances entre 2023 et 2025, ainsi que 30 millions € contractés en 2018 avec une échéance finale en 2028.
 - Des emprunts en CHF levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 83,3 M€ équivalent au 31-12-2022. Des instruments CAP ont été acquis par le groupe pour limiter le risque encouru sur les taux d'intérêt variables de certains de ces emprunts (voir note 6).
 - Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 51,4 M€ au 31-12-2022.
 - Un emprunt à taux fixe octroyés par SFPI pour un montant de 30,0 M€ avec échéance en 2032.
 - Des emprunts à moyen et court terme et des proratas d'intérêts pour le solde.
- 5.14.4. Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants. Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourues par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations (voir note 3.2).

	Solde au 31.12.2021	Flux de trésorerie		Autres variations
			Nouveaux contrats de location	Reclassement non-courant/ courant
Passif non-courants portant intérêts	1.794.780	788.078	24.838	-123.152
Contrats de location	146.033	0	24.838	-23.456
Emprunts obligataires	944.793	296.785	0	0
Autres emprunts	647.259	492.447	0	-99.696
Partenariats	56.695	-1.154	0	0
Passifs courants portant intérêts	950.452	-936.374	0	123.152
Contrats de location	20.685	-21.442	0	23.456
Emprunts obligataires	3.456	0	0	0
Autres emprunts	926.311	-914.932	0	99.696
Total	2.745.232	-148.296	24.838	0



Autres variations (suite)			Solde au 31.12.2022
Variation des intérêts à payer	Amortissements de frais d'émission	Ecarts de conversion	
116	1.588	194	2.486.442
0	0	-3.091	144.324
0	540	0	1.242.118
116	1.048	2.162	1.043.336
0	0	1.123	56.664
-720	-13	576	137.073
0	0	-950	21.749
0	0	0	3.456
-720	-13	1.526	111.868
-604	1.575	770	2.623.515

Les flux de trésorerie relatifs aux passifs portant intérêts sont repris aux points IV.1.6, IV.2.3 et IV.2.5 du tableau consolidé des flux de trésorerie.

La variation des intérêts à payer et les amortissements des frais d'émission (971 k€ au total) correspond à l'écart entre :

- les intérêts payés, y compris contrats de location (voir point IV.3.1 du tableau consolidé des flux de trésorerie : -67.179 k€) et
- le total des charges d'intérêts sur dettes et sur contrats de location (voir Note 4.5 : 74.357 k€) moins les intérêts des obligations régulatoires pour 6.207 k€ = 68.150 k€.

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2022, non-actualisés			En mill	iers d'euros
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Tota
Contrats de location	27.116	88.679	109.739	225.534
Emprunts obligataires	36.515	455.804	1.098.212	1.590.531
Autres emprunts	141.292	438.039	725.944	1.305.275
Partenariats	0	56.664	0	56.664
Total	204.923	1.039.186	1.933.895	3.178.004

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2021, non actualisés			En mill	iers d'euros
	A un an maximum	Plus 1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location	27.407	94.579	113.739	235.725
Emprunts obligataires	27.839	97.598	1.117.126	1.242.563
Autres emprunts	955.066	462.312	256.808	1.674.186
Partenariats	0	56.695	0	56.695
Total	1.010.312	711.184	1.487.673	3.209.169







Note 5.15. Obligations régulatoires

Comme expliqué dans la note 1g, les obligations régulatoires sont dorénavant présentées séparément.

Obligations régulatoires				En milliers d'euros
	Note	31.12.2022	31.12.2021	différence
Autres financements – long terme		612.584	83.033	529.551
Autres financements – court terme		149.863	15.896	133.967
Total des autres financements (A)	5.15.1	762.447	98.929	663.518
Autres dettes – long terme		259.123	317.060	-57.937
Autres dettes – court terme		46.622	71.451	-24.829
Total des autres dettes (B)	5.15.2	305.745	388.511	-82.765
Total des obligations régulatoires (A+B = C)		1.068.192	487.440	580.752
Présentation au bilan:				0
Obligations régulatoires non-courantes		871.707	400.093	471.614
Obligations régulatoires courantes		196.485	87.347	109.138
Total des obligations régulatoires (C)		1.068.192	487.440	580.752

5.15.1 Les **autres financements** correspondent aux allocations spécifiques des obligations régulatoires qui sont à disposition du groupe pour financer des investissements spécifiques, notamment dans la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux OLO à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde. Des primes d'enchères pour un montant de 668, 6 millions EUR ont été réalisées en 2022 en Belgique ; ce montant a été alloué sous 'Autres financements – long terme' pour 523,7 millions EUR et sous 'Autres financements – court terme' pour 144,9 millions EUR. Cette présentation se justifie par le traitement régulatoire différent appliqué en Belgique aux primes d'enchères conformément au code de réseau européen. 5.15.2 Les autres obligations régulatoires reprises en 'autres dettes' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. Ces montants portent intérêt. Cette catégorie reprend en 2022 également les obligations régulatoires comptabilisé pour la première fois en Interconnector. Les actifs et obligations régulatoires se réconcilient avec le reporting sectoriel et le tableau

Variation des obligations régulatoires	En milliers d'euro		
Long terme + court terme	Autres financements (A)	Autres dettes (B)	Total
Solde d'ouverture au 01.01.2022	98.930	388.511	487.441
Utilisations	-5.002	-408.333	-413.335
Dotations	668.519	323.967	992.486
Intérêts	1.512	4.694	6.206
Transferts	-1.512	1.512	0
Autres (CTA)	0	-4.606	-4.606
Solde de clôture au 31.12.2022	762.446	305.745	1.068.192

La somme des utilisations et dotations des obligations et actifs régulatoires s'élève respectivement à k€ 579.151 (ci-dessus) et k€ 9.229 (note 5.8), et correspond à la somme des évolutions des obligations et actifs régulatoires de la note 4 (information sectorielle augmentation nette du chiffre d'affaires), soit k€ 588.379 (k€ 421.225 + k€ 167.154). Cette augmentation nette des obligations et actifs régulatoires correspond également avec l'évolution des obligations régulatoires nettes reprises dans la rubrique 1.2.6 du tableau des flux de trésorerie.

La charge d'intérêts de k€ 6.206 sur les obligations régulatoires a été comptabilisée dans les charges financières.



des flux de trésorerie, comme suit :



Note 5.16. Provisions

5.16.1. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	En milliers d'euros
Provisions au 31-12-2021	74.984
Dotations	13.705
Utilisations	-16.641
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	2.455
Ecarts actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-122
Rendement attendu	-1.801
Ecarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	-29.289
Reclassement à l'actif	12.781
Effet de change	56
Provisions au 31-12-2022, dont :	56.128
Provisions non courantes	52.085
Provisions courantes	4.043

Les provisions liées aux avantages du personnel ont diminué de 18.856k€. Cette baisse s'explique principalement par la combinaison d'une hausse des taux d'actualisation et un rendement négatif sur les actifs de couverture en 2022. Outre la diminution des provisions, on constate également une augmentation de l'excédent des actifs de couverture (voir Note 5.17).

5.16.2. Autres provisions

Provisions pour :			En milliers d'euros
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total des autres provisions
Provisions au 31-12-2021	2.772	81.685	84.457
Dotations	250	0	250
Utilisations	-211	-1	-212
Excédents	0	0	0
Charges liées à l'actualisation	0	2.685	2.685
Effet de change	4	985	989
Autres variations	0	6.008	6.008
Provisions au 31-12-2022, dont :	2.815	91.362	94.177
Provisions non courantes	2.815	91.362	94.177
Provisions courantes	0	0	0

Provisions pour contentieux et sinistres

Les autres provisions couvrent des décaissements probables dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge (1983). L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture.

En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet.

Les autres variations de ces provisions concernent le changement d'hypothèse à propos du taux d'inflation utilisé pour la provision pour démantèlement liée aux installations du terminal méthanier de Dunkerque LNG (en contrepartie d'un actif de démantèlement en ligne avec IFRIC 1).







5.16.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact			En milliers d'euros
	Dotations	Utilisations et reprises	Total
Résultat opérationnel	13.955	-16.853	-2.898
Résultat financier	5.140	-1.923	3.217
Total	19.095	-18.776	319

Echéancier des provisions au 31-12-2022			En r	milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contentieux et sinistres	0	234	2.581	2.815
Environnement et reconstitution de sites	0	23.235	68.127	91.362
Sous-total	0	23.469	70.708	94.177
Avantages du personnel	4.043	22.084	30.001	56.128
Total	4.043	45.553	100.709	150.305

Echéancier des provisions au 31-12-2021				milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contentieux et sinistres	158	54	2.560	2.772
Environnement et reconstitution de sites	0	21.375	60.310	81.685
Sous-total	158	21.429	62.870	84.457
Avantages du personnel	5.209	28.196	41.579	74.984
Total	5.367	49.625	104.449	159.441

Note 5.17. Provisions pour avantages du personnel

Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

Régimes de retraite à prestations définies

Ces conventions, applicables en Belgique au personnel 'barémisé' engagé avant le 1^{er} juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1^{er} mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.

Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs. Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.

La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.

Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante. Si le rendement attendu est inférieur au taux d'actualisation, ce dernier est réduit.

Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles publiées par l'IABE (Institut des Actuaires en Belgique).

A fin 2022, les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture d'un montant de k€ 29.719 (2021 : k€ 16.938) par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe. Ce montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' (note 5.7) et 'Autres actifs courants' (note 5.12.1).

La politique de financement a été amendée en 2018 afin de veiller à ce que les excédents soient récupérés sur la durée des plans de pension.







Régimes de retraite à cotisations définies avec garantie d'un rendement minimum

En Belgique, le personnel barémisé engagé à partir du 1er juin 2002, le personnel cadres engagé à partir du 1er mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies.

Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- Low risk : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- Medium risk: diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- High risk: instruments de fonds propres, immobilier, ...
- Dynamic Asset Allocation : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché. Spécifications relatives aux rendements minimums garantis par l'employeur :

- Pour les contributions payées depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est variable et fonction des taux des OLO, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Compte tenu des taux actuel, ce rendement minimum garanti a été fixé à 1,75 %.
- Pour les contributions payées jusqu'au 31-12-2015, le rendement minimum de 3,25 % pour les cotisations des employeurs et de 3,75 % pour les cotisations des employés est applicable jusqu'à cette date. Depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est calculé tel que mentionné dans le paragraphe précédent.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies' (voir Note 2.13).

Pour certains de ces régimes à cotisations définies, les cotisations augmentent en fonction de l'ancienneté dans le groupe (régimes dits "back-loaded"). Pour ces régimes, les cotisations sont réparties uniformément dans le temps.

Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti suffisant.

Autres avantages du personnel à long terme

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.

Situation de financement des avantages du personnel

En milliers d'euros	Pensions	*		Autres **
	2022	2021	2022	2021
Valeur actuelle des obligations	-214.370	-247.170	-33.141	-48.328
Juste valeur des actifs des plans	221.102	237.452	0	0
Situation de financement des plans	6.732	-9.718	-33.141	-48.328
Effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Situation nette	6.732	-9.718	-33.141	-48.328
Dont actifs	29.719	16.938	0	0
Dont passifs	-22.987	-26.656	-33.141	-48.328

^{*} Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées. Elles comprennent également, depuis 2018, les primes versées en couverture de régimes de retraite dont le profil tient compte de l'ancienneté.



nmaire Perspectives d'avenir Notre profil Situation financière Sécurisation Expansion Connexion Situation fin



^{**} La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté versées en cours de carrière ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires (rabais sur prix d'énergie)).



Mouvements de la valeur actuelle des obligations

En milliers d'euros	Pensions			Autres
	2022	2021	2022	2021
Au début de la période	-247.170	-262.116	-48.328	-51.708
Coût des services rendus	-10.803	-10.958	-1.353	-1.405
Coût de préretraite	-1.040	-365	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-1.954	-559	-501	-224
Cotisations des participants	-1.154	-1.564	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	-2.712	-1.662	-611	-587
Changement dans les hypothèses financières	52.593	14.048	16.292	4.961
Changements liés à l'expérience	-12.365	203	-401	-1.243
Coût des services passés	272	-1.684	0	0
Prestations payées	10.013	16.747	1.761	1.878
Variation périmètre	0	0	0	0
Reclassements	0	0	0	0
Autres	-50	740	0	0
A la fin de la période	-214.370	-247.170	-33.141	-48.328

Le coût des services passés est lié à un changement de régime.

Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensio		Autres	
	2022	2021	2022	2021
Au début de la période	237.452	230.930	0	0
Revenus d'intérêts	1.801	501	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	-29.203	13.055	0	0
Cotisations versées par l'employeur	14.099	6.839	1.761	1.878
Cotisations versées par les participants	1.154	1.564	0	0
Prestations servies	-10.013	-16.747	-1.761	-1.878
Changement dans les hypothèses financières	5.818	2.134	0	0
Autres	-6	-824	0	0
A la fin de la période	221.102	237.452	0	0
Rendement réel des actifs des plans	-27.402	13.556	0	0

Le rendement des actifs des plans de pension en 2022 est nettement inférieur à celui de 2021 suite aux conditions difficiles sur les marchés financiers en 2022.







Coûts comptabilisés en résultat

En milliers d'euros	Pensio	ons		Autres
	2022	2021	2022	2021
Coûts				
Coût des services rendus	-10.803	-10.958	-1.353	-1.405
Coût de retraite anticipée	-1.040	-365	0	0
Coût des services passés	272	-1.684	0	0
Gains/(pertes) actuariels sur les autres avantages à long terme	122	189	0	0
Intérêt net sur le passif / (actif) net				
Frais d'intérêts sur les obligations	-1.954	-559	-501	-224
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	1.801	501	0	0
Coûts comptabilisés en résultat	-11.602	-12.876	-1.854	-1.629

Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensio	ns		Autres
	2022	2021	2022	2021
Changement dans les hypothèses démographiques	-2.712	-1.662	-611	-587
Changement dans les hypothèses financières	58.289	15.993	16.292	4.961
Changements liés à l'expérience	-12.365	203	-401	-1.243
Impact sur le financement minimum exigé/effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	-29.203	13.055	0	0
Gains (pertes) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	14.009	27.589	15.280	3.131

Répartition de l'obligation selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2022	2021
Participants actifs	-206.014	-246.178
Participants non-actifs avec avantages différés	-21.609	-20.786
Retraités et bénéficiaires	-19.888	-28.534
Total	-247.511	-295.498

Répartition de l'obligation selon le type de prestations

En milliers d'euros	2022	2021
Prestations de retraite et de décès	-214.370	-247.170
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-24.286	-38.120
Primes d'ancienneté	-8.855	-10.208
Total	247.511	-295.498







Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2022	2021
Taux d'actualisation entre 10 et 12 ans	3,73%	0,61%
Taux d'actualisation entre 13 et 19 ans	3,75%	1,07%
Taux d'actualisation au-delà de 19 ans	3,73%	1,07%
Augmentation attendue du salaire moyen	2,04%	2,05%
Inflation attendue	1,99%	1,75%
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,99%	2,75%
Augmentation attendue des avantages tarifaires	1,99%	1,75%
Age moyen attendu de la retraite	63(BAR) / 65(CAD)	63(BAR) / 65(CAD)
Table de mortalité	IABE prospective	IABE prospective
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture:		
Homme	20	20
Femme	24	24
Pour une personne âgée de 65 ans dans 20 ans:		
Homme	22	22
• Femme	26	26

Le taux d'actualisation utilisé dépend de la durée moyenne estimée des plans.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2022	2021
Participations cotées en bourse	92,83%	79,76%
Actions - zone Euro	13,91%	15,56%
Actions - hors zone Euro	14,86%	19,85%
Obligations d'état - zone Euro	0,62%	2,38%
Autres obligations - zone Euro	28,68%	27,71%
Autres obligations - hors zone Euro	34,76%	14,25%
Participations non-cotées en bourse	7,17%	20,24%
Contrats d'assurance	0,00%	0,00%
Biens immobiliers	1,46%	2,80%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,47%	3,18%
Autres	1,25%	14,27%
Total (en %)	100,00%	100,00%
Total (en milliers d'euros)	221.102	237.452

Analyses de sensibilité :

Impact sur l'obligation	En milliers d'euros
	Augmentation (-) / Diminution (+)
Augmentation du taux d'actualisation (0,50%)	7.055
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,1%)	-2.068
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-5.062
Augmentation des prestations de soins de santé (0,1%)	-44
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.478
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.253



Durée moyenne pondérée des obligations

	2022	2021
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	9	9
Durée moyenne pondérée des autres obligations postérieures à l'emploi	19	20

Estimation des contributions à verser pour les avantages du personnel relatifs aux pensions extralégales

	En milliers d'euros
Contribution attendue pour l'exercice suivant (pour tous les pensions et autres avantages repris ci-dessus)	13.549

Les cotisations à verser sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

Note 5.18. Actifs et passifs d'impôt différé

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale. Suite à cette compensation, il n'y a pas d'actifs d'impôt différé au bilan:

Les passifs d'impôt différé peuvent être ventilés comme suit, selon leur origine :

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan En milliers c		
	31-12-2022	31-12-2021
Evaluation des immobilisations	642.844	694.850
Produits à recevoir	-327	-5
Juste valeur des instruments financiers	11.238	-1.816
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	124.463	108.462
Autres différences normatives	4.669	-9.901
Total	782.887	791.590

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient essentiellement de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3). Ensuite, cet écart se réduit au fur et à mesure que ces immobilisations sont amorties. Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.

Enfin, la valorisation à la juste valeur d'instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Ces instruments sont composés principalement par des instruments de couverture du risque de taux d'intérêt et des opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note 6 sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.







Mouvements de la période		En milliers d'euros
	Notes	Impôts différés
Total des impôts différés au 31-12-2021		791.590
Dont actifs d'impôt différé		0
Dont passifs d'impôt différé		791.590
Evolution des impôts différés pendant la période :		
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	4.7.2	-32.278
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		14.561
Ecarts de conversion		4.647
Autres		4.367
Variations de périmètre		0
Total des impôts différés au 31-12-2022		782.887
Dont actifs d'impôt différé		782.887
Dont passifs d'impôt différé		0

Note 5.19. Fournisseurs et autres créditeurs courants

Fournisseurs et autres créditeurs courants	En i	En milliers d'euros		
	31-12-2022	31-12-2021		
Fournisseurs	167.208	78.964		
Dettes sociales et salariales	63.215	53.597		
Autres créditeurs	550.330	51.824		
Total	780.753	184.385		

L'augmentation significative des autres créditeurs est lié à la comptabilisation de la contribution exceptionnelle de solidarité de 300 millions € et les garanties reçues en espèces de la part des clients.

Note 6. Instruments financiers

Principes de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.

La politique du groupe Fluxys en matière de gestion des risques financiers repose sur des principes de prudence et exclut tout recherche d'un profit spéculatif. Elle veille à couvrir au mieux les expositions du groupe aux risques financiers. Toute stratégie de couverture est mise en œuvre dans un processus concurrentiel avec un nombre adéquat de contreparties en fonction du type de transaction et du montant nominal à couvrir. L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

Politique de gestion de trésorerie

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique financière aénérale.

L'objectif de cette politique est d'optimaliser les positions de trésorerie au sein du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché. En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.

Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.

Au 31-12-2022, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élèvent à 1.613.631 k€ contre 472.685 k€ au 31-12-2021.

Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'informations internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (rating). Le groupe fait également appel à des services spécialisées ou à bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.







En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration. Au niveau de la concentration, il est à noter que deux clients contribuent à concurrence de respectivement 12% et 13% aux produits des activités ordinaires. Leurs contributions se situent principalement dans les activités transport et terminalling.

Risaue de chanae

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.

En raison de ses activités internationales, le groupe Fluxys est exposé aux risques de change. Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises considérées comme certaines doivent être couvertes au moyen d'un instrument approprié. Les expositions de change liées aux investissements nets à l'étranger peuvent être couvertes soit en empruntant directement en monnaie étrangère et en établissant un calendrier de remboursement fondé sur les entrées attendues en monnaie étrangère, soit en achetant le montant du prix d'acquisition en devise étrangère et en le vendant simultanément à terme dont le calendrier est basé sur les flux d'entrées estimés provenant du plan d'acquisition. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides. Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss (capitaux investis, quote-part groupe de 376 M€). Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Les prêts intragroupes à nos filiales en Suisse et au Royaume-Uni sont couverts, soit via des cross currency interest rate swaps, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR et GBP/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.

En 2021, le groupe a acquis une nouvelle participation au Brésil, dont les dividendes sont remontés en BRL. L'exposition au risque de change EUR/BRL est couverte au moyen de non deliverable contract (NDF) lorsque les projections de dividendes sont validées comme certaines, et ce, en conformité avec les politiques du groupe. Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de couverture de change BRL.

En 2022, le groupe a acquis une participation au Chili, dont les dividendes sont remontés en USD. L'exposition au risque de change EUR/USD est couverte au moyen de ventes à terme en USD sur base du business plan d'acquisition.

Le groupe était exposé aux risques de change SEK/EUR en raison de sa participation en Swedegas et ce, jusqu'à la vente de la participation en novembre 2018. Les effets des contrats de change à terme ont été neutralisés par de nouveaux contrats en sens opposé clôturant ainsi définitivement l'exposition du groupe aux risques SEK/EUR. Ces contrats figurent au bilan à leur valeur de marché. Il est attendu que les variations de valeur de ces derniers se compensent.

La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2023 et 2026.

En 2022, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact de 33.0 M€ sur les capitaux propres, une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 17,1 M€ sur les capitaux propres, une variation de 10 % du cours du BRL aurait un impact de 8,0 M€ et une variation de 10 % du cours de l'USD aurait un impact de 1,7 M€ attribuables aux actionnaires de la maison-mère en 2022. Cet impact est déterminé sur base de l'actif net des sociétés concernées à la date de la clôture.

Risque de taux d'intérêt

En règle générale, étant donné que les actifs du groupe sont détenus à long terme, les emprunts sont contractés, pour autant que le marché le permette, sur une durée proche de la durée de vie économique estimée des actifs concernés.

Ces emprunts peuvent être conclus à taux fixe ou à taux variable.

Le groupe Fluxys gère son risque de taux d'intérêt en se basant sur une évaluation approfondie de ses actifs et passifs. Les dettes à taux d'intérêt variable ne sont maintenues que lorsqu'elles sont couvertes par des actifs soumis à un risque comparable. La majorité des autres dettes à taux variable sont couvertes au moyen d'instruments financiers appropriés qui peuvent soit convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes, soit prévoir un plafonnement des taux d'intérêt variables. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.

L'endettement du groupe s'élève à 3.691.707 k€ au 31-12-2022 contre 3.232.672 k€ au 31-12-2021. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2023 et 2045 (voir Note 5.14) et les obligations régulatoires (voir Note 5.15).

Une partie des emprunts souscrits par FluxSwiss (pour un montant de 69,0MCHF), une partie des emprunts de TENP KG (pour un montant de 12,5 M€), une partie des emprunts de Fluxys SA (100M€) et une partie de l'emprunt de Dunkerque LNG (400M€) sont financés à taux variables.

Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés, excepté Fluxys SA, ont mis en place des contrats caps et/ou swaps de taux d'intérêts destinés à fixer un taux maximum ou échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture. La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2023 à 2028.

En 2022, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures. En 2017, FluxSwiss a procédé à une renégociation de leurs emprunts. Elle a, par la même occasion, dénoué les instruments de couverture des cash-flows, ces « interest rate swaps » n'étant plus entièrement efficaces dans un environnement de taux d'intérêts négatifs. Le coût du dénouement des « interest rate swaps » est recyclé progressivement en résultat financier. Le solde à recycler en résultat s'élève à 496 k€ à fin décembre 2022.

En outre, les passifs comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre régulatoire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.







Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements à taux variable aurait un impact sur le résultat financier de 2022 de :

- 0,4 M€ pour FluxSwiss, contre 0,7 M€ l'année précédente,
- 1,0 M€ pour Fluxys SA, contre 1,5 M€ l'année précédente,
- 0,1 M€ pour TENP KG, chiffre identique à l'année précédente, et
- 4,0 M€ pour Dunkerque LNG Holding, contre 8,0 M€ l'année précédente.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité constitue un objectif majeur au sein du groupe Fluxys. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (financial covenants) satisfaites par le groupe au 31-12-2022. Ces clauses contractuelles prévoient des ratios à respecter de type 'EBITDA par rapport aux charges financières nettes', 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net' et 'EBITDA par rapport aux emprunts obligataires et autres emprunts' (voir Note 7.7).

La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 5.14.

Facilités de trésorerie

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 512,5 M€ au 31-12-2022, en ligne avec l'année passée.

	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants		complables	valeors	
Autres actifs financiers au coût amorti	Α	108.422	108.532	1 & 2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	6.019	6.019	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	31.269	31.269	2
Créances de location-financement	Α	8.206	8.206	2
Autres créances	Α	152.714	155.396	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	156	156	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	3.022	3.022	2
Créances de location-financement	Α	595	595	2
Clients et autres débiteurs	Α	289.837	289.837	2
Placements de trésorerie	Α	259.600	259.600	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Α	1.246.531	1.246.531	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		2.106.371	2.109.163	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	Α	2.486.442	2.410.399	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	€ B*	8.151	8.151	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.890	2.890	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	Α	137.073	137.073	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	119	119	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	1.562	1.562	2
Fournisseurs et autres créditeurs	Α	780.753	780.753	2
Total des instruments financiers au passif		3.416.990	3.340.947	

^{*} Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.







Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:

- Actifs financiers ou passifs financiers au coût amorti.
- Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
- Actifs ou passifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

6.2 Synthèse des instruments financiers au 31	-12-2021	Valoure	En milliers d'e	
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers au coût amorti	Α	86.589	87.026	1&2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	4.157	4.157	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	186	186	2
Créances de location-financement	Α	8.801	8.801	2
Autres créances	Α	69.931	77.981	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	739	739	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	0	0	2
Créances de location-financement	Α	624	624	2
Clients et autres débiteurs	Α	205.330	205.330	2
Placements de trésorerie	Α	71.909	71.909	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Α	315.478	315.478	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		763.744	772.231	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	Α	1.794.780	1.862.892	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	8.959	8.959	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.266	2.266	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	Α	950.452	950.452	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	468	468	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	507	507	2
Fournisseurs et autres créditeurs	Α	184.385	184.385	2
Total des instruments financiers au passif		2.941.817	3.009.929	

^{**} Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.4.

6.3 Synthèse des instru	monis acrives ao o i - i	Montants		En millier	
	Qualification	notionnels couverts	Juste valeur instruments		Notes
		(en K)	Actifs (k€)	Passifs (k€)	
I. Actifs et passifs non- courants			37.288	11.041	5.6 &
A. Net investment hedge			0	2.890	5.6 &
CHF	Instrument de couverture	CHF 42.352	0	2.890	5.6 &
1 à 5 ans		CHF 42.352	0	2.890	
Plus de 5 ans		CHF 0	0	0	
B. Cash Flow Hedge			31.555	0	5.6 &
IRS	Instrument de couverture	€8.031	431	0	
1 à 5 ans		€8.031	431	0	
Plus de 5 ans		€0	0	0	
IRS	Instrument de couverture	€400.000	30.838	0	
1 à 5 ans		€0	0	0	
Plus de 5 ans		€400.000	30.838	0	
CAP	Instrument de couverture	CHF 41.113	286	0	5.6 &
1 à 5 ans		CHF 41.113	286	0	
Plus de 5 ans		CHF 0	0	0	
C. Natural Hedge			1.769	4.187	5.6 &
CCIRS	Non qualifié comme instrument de couverture	CHF 23.042	0	4.187	
1 à 5 ans		CHF 23.042	0	4.187	
Plus de 5 ans		CHF 0	0	0	
Loan USD	Non qualifié comme instrument de couverture	USD 39.647	1.403	0	
1 à 5 ans		USD 39.647	1.403	0	
Plus de 5 ans		USD 0	0	0	
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 60.973	586	0	5.6 &
1 à 5 ans		SEK 60.973	586	0	
Plus de 5 ans		SEK 0	0	0	







SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 60.973	-220	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		-SEK 60.973	-220	0	
Plus de 5 ans		SEK 0	0	0	
D. Autres instruments financiers	Non qualifié comme instrument de couverture		3.964	3.964	5.6 & 6
1 à 5 ans			3.964	3.964	
Plus de 5 ans			0	0	
II. Actifs et passifs courants			3.178	1.681	5.6 & 6
A. Net Investment Hedge			1.611	1.440	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 24.109	0	1.440	5.6 & 6
USD	Instrument de couverture	USD 48.635	1.611	0	5.6 & 6
B. Cash Flow Hedge			0	122	6
C. Natural Hedge			1.567	119	5.6 & 6
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 7.859	0	49	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 23.758	265	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK -23.758	-109	0	5.6 & 6
JPY	Non qualifié comme instrument de couverture	JPY 9.600	0	70	6
USD	Non qualifié comme instrument de couverture	USD 34.803	1.411	0	6

	Qualification	Montants notionnels couverts	Juste valeur instruments		Notes
		(en K)	Actifs (k€)	Passifs (k€)	
I. Actifs et passifs non- courants			4.343	11.225	5.6 & 6
A. Net investment hedge			0	219	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 58.370	0	219	5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 58.370	0	219	
Plus de 5 ans			0	0	
B. Cash Flow Hedge			186	2.047	5.6 & 6
IRS	Instrument de couverture	€ 8.031	0	170	6
1 à 5 ans		€ 8.031	0	170	
Plus de 5 ans			0	0	
IRS	Instrument de couverture	€ 800.000	0	1.426	6
1 à 5 ans		€ 800.000	0	1.426	
Plus de 5 ans			0	0	
CAP	Instrument de couverture	CHF 59.540	186	451	5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 59.540	0	451	
Plus de 5 ans		CHF 0	186	0	
C. Natural Hedge			549	5.351	5.6 & 6
CCIRS	Non qualifié comme instrument de couverture	CHF 43.980	0	5.351	6
1 à 5 ans		CHF 43.980	0	5.351	
Plus de 5 ans			0	0	
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 84.731	140	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		SEK 84.731	140	0	
Plus de 5 ans			0	0	







SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 84.731	409	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		-SEK 84.731	409	0	
Plus de 5 ans			0	0	
JPY	Non qualifié comme instrument de couverture	JPY 491.720	0	5	5.6 & 6
D. Autres instruments financiers	Non qualifié comme instrument de couverture		3.608	3.608	5.6 & 6
1 à 5 ans			3.608	3.608	
Plus de 5 ans			0	0	
II. Actifs et passifs courants			739	975	5.6 & 6
A. Net Investment Hedge			0	507	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 14.647	0	507	5.6 & 6
B. Cash Flow Hedge			0	0	6
C. Natural Hedge			739	468	5.6 & 6
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 4.838	122	382	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 20.485	536	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 20.485	81	0	5.6 & 6
BRL	Non qualifié comme instrument de couverture	BRL 21.258	0	66	6
JPY	Non qualifié comme instrument de couverture	JPY 491.720	0	20	6

L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes:

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable:
 - o soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
 - o soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.





Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe

7.1. Les litiges

Ghislenghien:

Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004. Toutes les victimes qui se sont manifestées à ce jour et qui avaient droit à une indemnisation ont depuis été indemnisées..

Demande d'indemnité relative à l'investissement 'Open Rack Vaporizer'

Une demande d'indemnité pour compensation de travaux complémentaires a été introduite par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG. Cette dernière conteste cette demande et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2022.

Autres recours

D'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel et/ou les procédures ont été mises en suspens.

7.2. Biens et valeurs détenus pour compte de tiers, en leur nom, mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients dans les canalisations, au niveau du site de stockage à Loenhout ainsi que dans les réservoirs des terminaux GNL à Zeebrugge et Dunkerque.

7.3. Garanties reçues

Les cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et, d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients. Les pertes de crédit attendues sur les garanties reçues sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

7.4. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

Des garanties locatives ainsi que d'autres sûretés ont été constituées au profit des propriétaires des biens loués par le groupe. Toutefois, ceux-ci ne sont pas significatifs pour le groupe Fluxys.

7.5. Engagements dans le cadre des contrats de leasing Transitgas, TENP et Interconnector

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90 % et 64,25 % des capacités de ces installations. L'échéance de ces conventions est respectivement 2026 et 2031, avec faculté de prolongation.

Interconnector s'est engagée dans le cadre d'une convention de leasing conclue avec FL Zeebrugge à payer les redevances dues pour la mise à disposition des installations. Cette convention nécessite le maintien d'un niveau de trésorerie minimum en Interconnector, clause respectée au 31-12-2022. L'échéance de cette convention se situe en 2025.

7.6. Engagements dans le cadre des contrats de services de terminalling

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (Capacity Subscription Agreements ou CSA) prévoient la mise à disposition de 110 fenêtres d'accostage (slots) par année contractuelle jusqu'en 2023 et 88 fenêtres d'amarrage par année contractuelle jusqu'en 2027.

Lors de la fenêtre contraignante d'un Open Season qui a été tenue fin 2020 pour des capacités de regazéification supplémentaires au Terminal GNL de Zeebrugge, toute la capacité proposée de 6 millions de tonnes par an (ou près de 10,5 GWh/h) a été souscrite. Sur cette base, Fluxys LNG a pris en février 2021 la décision finale d'investissement pour la construction des infrastructures supplémentaires nécessaires au Terminal GNL de Zeebrugge. Les capacités de regazéification supplémentaires seront fournies en deux étapes :

- à partir de début 2024, un total de 4,7 millions de tonnes par an sera déjà fourni,
- à partir de début 2026, toute la capacité supplémentaire de 6 millions de tonnes sera fournie.

En 2019, en plus des contrats susmentionnés, un nouveau contrat à long terme a été conclu avec Qatar Petroleum, filiale de Qatar Terminal Limited (QTL), pour les slots de déchargement restants jusque 2039 avec possibilité de prolongement jusque 2044. En outre, Yamal Trade (une filiale à 100 % de Yamal LNG) et Fluxys LNG ont signé un contrat d'une durée de 20 ans pour le transbordement de maximum 8 millions de tonnes de GNL par an au port de Zeebrugge en Belgique. Ce contrat a démarré lors de la mise en service du cinquième réservoir au Terminal GNL de Zeebrugge à fin 2019.

7.7. Engagements dans le cadre de financements et engagements envers la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le groupe Fluxys Belgium a conclu des financements auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui prévoient des clauses contractuelles (financial covenants) satisfaites par le groupe au 31-12-2022. Ces emprunts, tout comme les emprunts obligataires, comportent également une clause Pari Passu.

Dunkerque LNG a contracté un financement de 800M€ dont 400M€ à taux variable (couvert par un swap de taux d'intérêts vers taux fixe) remboursable en mars 2028 et avec 400M€ à taux fixe remboursable linéairement jusqu'à fin 2036 – et avec une période de grâce de 5 ans. Ce financement prévoit des clauses contractuelles (financial covenant) de type 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net' et « Debt service cover ratio », clauses satisfaites par le groupe au 31-12-2022.

Un financement externe a été octroyé à TAP à partir de décembre 2018. Suite à l'achèvement des travaux en novembre 2020, une garantie limitée subsiste en cas de non-paiement par les expéditeurs ou en cas de force majeure. La quote-part de Fluxys dans la garantie représente 19% du montant tiré. Les pertes de crédit attendues sur les garanties données sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.





Enfin, certaines garanties ont été fournies dans le cadre de financements. Elles se concrétisent principalement sous forme de garanties sur les revenus générés par l'activité concernée, sur les créances commerciales et sur des actions détenues.

7.8. Engagements dans le cadre de projets en cours de construction

Le groupe Fluxys finance par ailleurs les investissements prévus dans le projet EUGAL. Notre participation totale est estimée à 389 M€, dont presque 386 M€ a déjà été investie au 31-12-2022. En outre, le groupe Fluxys participe également aux investissements dans TENP, avec une participation estimée à 228M€, dont 21M€ ont été investis à la date de clôture.

7.9. Autres engagements donnés et reçus

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

Note 8. Parties liées

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.

En 2022, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec les activités conjointes, Tenp KG et Transitgas et avec des entreprises mises en équivalence, à savoir TAP, Condor Holding et Balansys (principalement financement).

Les transactions avec les actionnaires de la société mère concernent SFPI et Publigaz, il s'agit notamment de financements.

Les autres parties liées reprennent les transactions avec les actionnaires en FluxSwiss (financement) ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.







Parties liées				En millie	rs d'euros				
31-12-2022									
	Actionnaires de la société mère	Partena- riats	Entreprises associées et coentreprise	Autres parties liées	Tota				
I. Actif avec les parties liées	23.717	0	15.000	0	38.717				
1. Autres actifs financiers	23.500	0	15.000	0	38.500				
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	C				
1.2 Autres créances	23.500	0	15.000	0	38.500				
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	C				
2.1. Contrats de location- financement	0	0	0	0	C				
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	C				
3. Clients et autres débiteurs	217	0	0	0	217				
3.1. Clients	0	0	0	0	C				
3.2. Contrats de location- financement	0	0	0	0	C				
3.3. Autres débiteurs	217	0	0	0	217				
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0	C				
5. Autres actifs courants	0	0	0	0	C				
II. Passifs avec les parties liées	30.000	56.664	0	20.929	107.593				
Passifs portant intérêt (courants et non courants)	30.000	56.664	0	20.929	107.593				
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	C				
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	C				
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	C				
1.4. Autres emprunts	30.000	56.664	0	20.929	107.593				
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	0	0	0	C				
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	C				
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	C				
3. Autres passifs courants	0	0	0	0	(

		31-12-2021			
	Actionnaires de la société mère	Partena-riats	Entreprises associées et coentreprise	Autres parties liées	Tota
I. Actif avec les parties liées	3	0	9.126	0	9.129
1. Autres actifs financiers	0	0	9.000	0	9.000
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	С
1.2 Autres créances	0	0	9.000	0	9.000
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	0
2.1. Contrats de location- financement	0	0	0	0	O
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	О
3. Clients et autres débiteurs	3	0	0	0	3
3.1. Clients	0	0	0	0	0
3.2. Contrats de location- financement	0	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	3	0	0	0	3
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0
5. Autres actifs courants	0	0	126	0	126
II. Passifs avec les parties liées	45.000	56.695	0	19.949	121.644
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	45.000	56.695	0	19.949	121.644
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	45.000	56.695	0	19.949	121.644
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	0	0	0	0
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	О
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0
3. Autres passifs courants	0	0	0	0	0







Parties liées				En mill	iers d'euros
		31-12-2022			
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées					
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	0	1.888	0	1.888
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0	0
5. Résultat financier	-686	-3.832		-1.566	-6.084
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				3.808	3.808
dont avantages à court terme				3.163	3.163
dont avantages postérieurs à l'emploi				645	645

Parties liées				En milli	iers d'euros
		31-12-2021			
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées					
Ventes d'immobilisations	0	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	0	1.220	0	1.220
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0	0
5. Résultat financier	-771	-1.280		-1.864	-3.915
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				3.706	3.706
dont avantages à court terme				3.097	3.097
dont avantages postérieurs à l'emploi				609	609





Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires. Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe. Nous renvoyons le lecteur à la Note 8 pour plus d'informations à ce sujet.

Note 10. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a un effet matériel sur les états financiers 2022 du groupe.

Les événements significatifs postérieurs à la clôture (mais sans effet matériel sur les états financiers 2022 du groupe) sont :

- 1. Sur la base des informations disponibles à ce jour, il est extrêmement difficile d'estimer l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie. Sur la base de la situation telle qu'elle est actuellement connue du public, de la nature essentielle des activités de l'entreprise et de son cadre réglementaire dans certains pays, l'impact sur le résultat consolidé du groupe Fluxys en 2023 en raison de la guerre, des mesures et des évolutions du marché qui ont suivi, reste difficile à prévoir.
- 2. Début mars Fluxys a acquis de Macquarie Asset Management sa participation d'environ 24% dans Open Grid Europe (« OGE »), le plus grand gestionnaire de réseau de transport en Allemagne. L'acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie de Fluxys visant à être le partenaire d'infrastructure essentiel afin d'accélérer la transition énergétique.
- Par ailleurs, Fluxys a annoncé en janvier qu'elle allait acquérir auprès d'Axpo une participation supplémentaire de 1 % dans TAP, devenant ainsi un partenaire à hauteur de 20 % comme les autres actionnaires. Cette transaction doit encore être finalisée.
- 4. En outre, en février, Fluxys et Gasunie ont exercé leur droit de préemption sur les 20 % de BBL qu'Uniper avait mis en vente. Les discussions à ce sujet sont en cours et le régulateur n'a pas encore donné son accord.

Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges

Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 3:17 du Code des sociétés et associations, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2022.

Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.

Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique. Ils sont disponibles gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : Fluxys SA

Département Communication Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles.







1. Bilan

Actif		En milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021
Frais d'établissement	536	665
Actifs immobilisés	2.315.348	2.305.030
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	504	713
Immobilisations financières	2.314.844	2.304.317
Actifs circulants	2.147.401	1.257.151
Créances à plus d'un an	1.058.251	1.040.104
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	90.921	53.931
Placements de trésorerie	685.736	24.498
Valeurs disponibles	300.583	123.895
Comptes de régularisation	11.910	14.723
Total	4.463.285	3.562.846

Passif	En	En milliers d'euros	
	31-12-2022	31-12-2021	
Capitaux propres	1.884.982	1.874.744	
Capital	1.708.824	1.706.811	
Primes d'émission	82.641	82.018	
Plus-values de réévaluation	0	0	
Réserves	89.636	82.073	
Bénéfice reporté	3.881	3.827	
Subsides en capital	0	15	
Provisions et impôts différés	0	5	
Provisions pour risques et charges	0	0	
Impôts différés	0	5	
Dettes	2.578.303	1.688.097	
Dettes à plus d'un an	508.868	558.781	
Dettes à un an au plus	2.056.293	1.117.273	
Comptes de régularisation	13.142	12.043	
Total	4.463.285	3.562.846	





2. Compte de résultats

Compte de résultats		En milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021
Ventes et prestations	12.539	11.024
Coût des ventes et des prestations	29.013	27.189
Résultat d'exploitation	-16.474	-16.165
Produits financiers	191.758	178.747
Charges financières	22.462	12.767
Résultat financier	169.296	165.980
Bénéfice de l'exercice avant impôts	152.822	149.815
Prélèvements sur les impôts différés	5	6
Impôts sur le résultat	1.557	97
Bénéfice de l'exercice	151.270	149.724
Transfert aux réserves immunisées	0	0
Bénéfice de l'exercice à affecter	151.270	149.724

Le résultat net de Fluxys s'élève à 151.270 k€, contre 149.724 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium, Fluxys Europe, Fluxys International et Corumba Holding.

3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements		En milliers d'euros
	31-12-2022	31-12-2021
Bénéfice à affecter	155.097	150.511
Bénéfice de l'exercice à affecter	151.270	149.724
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	3.827	787
Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
Sur les réserves	0	0
Affectations aux capitaux propres	7.563	7.486
A la réserve légale	7.563	7.486
Aux autres réserves	0	0
Résultat à reporter	3.881	3.827
Bénéfice à reporter	3.881	3.827
Bénéfice à distribuer	143.653	139.198
Rémunération du capital	143.653	139.198







4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'ex	ercice	En milli	ers d'euros
			31-12-2022
Capital souscrit			
Au terme de l'exercice précéde	ent		1.741.533
Au terme de l'exercice			1.743.546
Représentation du capital			
Actions nominatives			87.177.294
Actions dématérialisées			0
Actions au porteur			0
Structure de l'actionnariat			
Actionnaires	Туре	Nombre d'actions	%
Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.487.572	77,42
Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,85
Société Fédérale de Participations et a'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,12
Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	532.458	0,61

5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat	En milliers d'euros
	31-12-2022
Détail de la rubrique 670/3	
Impôts sur le résultat de l'exercice	42
Impôts et précomptes dus ou versés	3.355
Excédents d'impôts estimés	-3.313
Suppléments d'impôts estimés	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	1.515
Suppléments d'impôts dus ou versés	
	1.515
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	1.010
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé	1.510
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable	152.822
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé	
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé Bénéfice avant impôts	
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé Bénéfice avant impôts Eléments fiscaux :	152.822
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé Bénéfice avant impôts Eléments fiscaux : Revenus définitivement taxés	-163.488
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé Bénéfice avant impôts Eléments fiscaux : Revenus définitivement taxés Dépenses non admises	-163.488 450
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé Bénéfice avant impôts Eléments fiscaux : Revenus définitivement taxés Dépenses non admises Intérêts notionnels	-163.488 450
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé Bénéfice avant impôts Eléments fiscaux : Revenus définitivement taxés Dépenses non admises Intérêts notionnels Prélèvements sur les impôts différés	152.822 -163.488 450 0







6. Bilan Social

6.1 Etat des personnes occupées

A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	43,4	27,5	15,9
Temps partiel	15,5	11,7	3,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	49,9	32,1	17,8
Nombre effectif d'heures prestées			
Temps plein	67.428	43.579	23.849
Temps partiel	10.096	7.162	2.934
Total	77.524	50.741	26.783
Frais de personnel			
Temps plein	7.594.116€	4.987.182 €	2.606.934 €
Temps partiel	2.745.197 €	2.122.130 €	623.067 €
Total	10.339.313 €	7.109.312€	3.230.001 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	66.581 €	45.781 €	20.800 €

Total	Hommes	Femmes
54,3	36,6	17,7
85.357	58.213	27.144
10.419.785€	7.558.512 €	2.861.273 €
80.880 €	58.670 €	22.210€
	54,3 85.357 10.419.785 €	54,3 36,6 85.357 58.213 10.419.785 € 7.558.512 €

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	40	15	45,6
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	39	15	44,6
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes	23	11	27,0
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	1	0	1,0
De niveau supérieur non universitaire	3	0	3,0
De niveau universitaire	19	11	23,0
Femmes	17	4	18,6
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	0	0	0,0
De niveau supérieur non universitaire	6	2	7,1
De niveau universitaire	11	2	11,5
d. Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	33	14	37,8
Employés	7	1	7,8
Ouvriers	0	0	0,0
Autres	0	0	0,0

^{*} équivalents temps plein







B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,5	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	1.026	0,0
Frais pour l'entreprise	46.248 €	0,0 €

6.2 Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

		Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
Er	ntrées			
	Nombre de travailleurs inscrits au registre de personnel au cours de l'exercice	7	1	7,2
	b. Par type de contrat de travail			
	Contrat à durée indéterminée	6	1	6,2
	Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
	Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
	Contrat de remplacement	0	0	0,0
Sc	orties			
a.	Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	12	1	12,6
b.	Par type de contrat de travail			
	Contrat à durée indéterminée	11	1	11,6
	Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
	Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
	Contrat de remplacement	0	0	0,0
c.	Par motif de fin de contrat			
	Pension	0	0	0,0
	Prépension	0	0	0,0
	Licenciement	0	0	0,0
	Autre motif	12	1	12,6
	Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

^{*} équivalents temps plein







6.3 Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	28	17
Nombre d'heures de formation suivies	467	311
Coût net pour l'entreprise	68.138€	43.611 €
Dont coût brut directement lié aux formations	68.138 €	43.611 €
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0 €	0 €
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0 €	0 €
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	23	17
Nombre d'heures de formation suivies	507	267
Coût net pour l'entreprise	52.272 €	28.739 €
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	0	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	0
Coût net pour l'entreprise	0 €	0 €

Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Consolidés de la société Fluxys SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 10 mai 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 4 exercices consécutifs.







Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle léaal des Comptes Consolidés de Fluxys SA, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi aue le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 9.367.9 millions et dont l'état du résultat alobal consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 349.4

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles au'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's") telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique, L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après. Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exercons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes :

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur. car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe :
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant:
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;





 évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- Chiffres-clés consolidés 2022 p.30
- Le chapitre 'Cadre légale et régulatoire' p.34

comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.







Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-àvis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Diegem, le 18 avril 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL Commissaire Représentée par

Wim Van Gasse * Partner

* Agissant au nom d'une SRL

23WVG0108

Déclaration des personnes responsables

Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance :

- 1. les états financiers de Fluxys, établis conformément aux normes comptables en vigueur, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation;
- 2. le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 29 mars 2023

Christian Leclerca

Chief Financial Officer

Pascal De Buck Administrateur délégué et Chief Executive Officer





Glossaire

Pertinence des ratios financiers publiés (voir 'Situation financière: informations clés', p. 30)

Le Groupe Fluxys évalue de manière continue sa solidité financière, notamment au moyen des ratios financiers suivants :

- **Solvabilité:** le rapport entre l'endettement financier net et la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net permet de mettre en exergue la solidité de la structure financière du groupe Fluxys.
- Couverture des intérêts: le rapport entre le FFO, avant dépenses d'intérêts, et les dépenses d'intérêts représente la capacité du groupe de couvrir ses dépenses d'intérêts grâce à ses activités opérationnelles.
- Endettement financier net / RAB étendue : ce ratio exprime la quote-part de la RAB étendue financée par de l'endettement externe.
- FFO / endettement financier net : ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles.
- RCF / endettement financier net : ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles après paiement des dividendes.

Définition des indicateurs

Autres investissements corporels hors RAB

Investissements cumulés moyens en immobilisations corporelles liées aux extensions du terminal GNL de Zeebrugge et aux activités non soumises à régulation.

Charges financières nettes

Dépenses d'intérêts sous déduction des produits financiers sur contrats de leasing, des intérêts sur placements et équivalents de trésorerie ainsi que d'autres intérêts perçus, avec exclusion des intérêts sur actifs et passifs régulatoires.

Dépenses d'intérêts

Dépenses d'intérêts sur dettes (y compris sur dettes de leasing) sous déduction des intérêts sur actifs régulatoires.

EBIT

Earnings Before Interests and Taxes ou résultat opérationnel des activités poursuivies auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBIT comme référence pour suivre sa performance opérationnelle dans le temps.

EBITDA

Earnings Before Interests, taxes, depreciation and amortization ou résultat opérationnel des activités poursuivies avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBITDA comme référence pour suivra sa performance opérationnelle, en excluant les éléments qui n'ont pas d'incidence sur la trésorerie.







Endettement financier net

Passifs portant intérêts (y compris dettes de leasing) sous déduction des passifs régulatoires, de la trésorerie liée aux opérations de refinancement anticipé et de 75% du solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long et court termes (les 25% restants sont considérés comme réserve à des fins opérationnelles (fonds de roulement) et ne sont donc pas disponibles à des fins d'investissements). Cet indicateur donne un aperçu du montant des dettes portant intérêts qui resterait si toute la trésorerie disponible serait utilisée pour rembourser les emprunts. Afin de refléter plus fidèlement la réalité, la contribution exceptionnelle de solidarité de 300 millions d'euros a été retirée de la trésorerie lors du calcul de l'endettement financier net. En effet, cette dette a été comptabilisée au 31 décembre, alors que la mise en paiement a été effectuée en janvier 2023, ce qui a une influence significative dans le calcul.

FFO

Funds from Operations ou résultat opérationnel des activités poursuivies, hors mouvements des actifs et passifs régulatoires, avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées et duquel sont déduits les charges financières nettes et les impôts exigibles. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles et donc de la capacité du groupe à repayer ses créditeurs, faire des investissements et également à verser des dividendes aux investisseurs.

RAB

Average Regulated Asset Base ou moyenne de l'année de la base d'actifs régulés. La RAB est un concept régulatoire correspondant à la base d'actifs régulés, sur laquelle peut être déterminé le rendement, qui est lui-même soumis au cadre tarifaire réglementé par la CREG (ou régulateurs étrangers).

RAB étendue

Total de la RAB et des autres investissements corporels hors RAB.

RCF

Retained Cash-Flow ou FFO sous déduction des dividendes versés. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles après paiement des dividendes et donc de la capacité nette du groupe à repayer ses créditeurs ou faire des investissements.

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	417.589	320.280	4
Amortissements	471.548	409.392	4.3.5
Provisions	-6.024	4.938	4.3.5
Dépréciations de valeur	26.612	645	4.3.5
Résultat des sociétés mises en équivalence	79.420	74.278	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
EBITDA en milliers d'euros	989.145	809.533	
Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	417.589	320.280	4
Résultat des sociétés mises en équivalence	79.420	74.278	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
EBIT en milliers d'euros	497.009	394.558	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Produits financiers sur contrats de leasing	1.112	1.112	4.4
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	10.727	5.748	4.4
Autres intérêts	1.009	646	4.4
Charges d'intérêts sur dettes	-66.932	-58.736	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.425	-7.253	4.5
Intérêts sur actifs et passifs régulatoires	6.207	1.692	
Charges financières nettes en milliers d'euros	-55.302	-56.791	

212 Sommaire Perspectives d'avenir Notre profil Situation financière Sécurisation Expansion Connexion Situation financière



Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Charges d'intérêts sur dettes	-66.932	-58.736	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.425	-7.253	4.5
Intérêts sur passifs régulatoires	6.623	1.936	
Dépenses d'intérêts en milliers d'euros	-67.734	-64.053	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	417.589	320.280	4
Produits des activités ordinaires - Mouvements des actifs et passifs régulatoires	588.379	-67.342	4
Amortissements	471.548	409.392	4.3.5
Provisions	-6.024	4.938	4.3.5
Dépréciations de valeur	26.612	645	4.3.5
Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence	33.283	55.529	Е
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
Charges financières nettes	-55.302	-56.791	
Impôts exigibles	-119.261	-67.773	4.7
FFO en milliers d'euros	1.356.824	598.878	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
FFO	1.356.824	598.878	Е
Dividendes versés	-188.992	-195.582	
RCF	1.167.832	403.296	

Bilan consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Passifs portant intérêts non-courants	2.486.442	1.794.780	5.14
Passifs portant intérêts courants	137.073	950.452	5.14
Garanties octroyées	0	0	7.7
Prêts non-courants	-40.473	-57.782	5.7
Placements de trésorerie (75%)	-194.700	-53.932	5.11
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75%)	-709.898	-236.609	5.11
Autres actifs financiers (75%)	-80.625	-63.974	5.6.2
Endettement financier net en milliers d'euros	1.597.819	2.332.935	





Bilan consolidé Fluxys SA en millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	Notes
Transport	2.941,1	2.925,9	
Transport - Fluxys Belgium	2.059,1	2.047,5	
Transport - Fluxys TENP/TENP	305,0	299,6	
Transport - Fluxys Deutschland	577,0	578,8	
Stockage	228,0	228,8	
Terminalling GNL	305,7	303,0	
RAB (en millions d'euros)	3.474,9	3.457,8	
Autres investissements corporels hors RAB	2.755,7	2.885,3	
RAB étendue (en millions d'euros)	6.230,6	6.343,1	

En Belgique, la Regulated Asset Base (RAB) est déterminée sur base de la valeur comptable moyenne des actifs immobilisés de la période, à laquelle sont ajoutés essentiellement les amortissements comptables cumulés sur les plus-values de réévaluation. Le calcul est conforme à la méthodologie tarifaire publiée par la CREG.

Questions relatives à des données financières ou comptables

Geert Hermans

+32 2 282 75 66 - geert.hermans@fluxys.com

Contact presse

+32 471 95 00 - press@fluxys.com

Création et réalisation

www.chriscom.eu

Photographie

Will Anderson, Belga, Stijn Boelens, Renaud Coppens, Fabrice Debatty, Carlos Eboli, Rodrigo Gomez Rovira, Happy Day, Jasper Leonard, Jürgen Nobel, Douglas Piranha Photography, Wim Robberechts, David Samyn, Dries Van den Brande, Johan Van Droogenbroeck

Fluxys

Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles +32 2 282 72 11 - www.fluxys.com TVA BE 0827.783.746 - RPM Bruxelles D/2023/12.604/2

Éditeur responsable

Leen Vanhamme Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication: communication@fluxys.com

https://be.linkedin.com/company/fluxys

@FluxysGroup



instagram@fluxys

FSC TO BE DONE

